

REVUE  
DE BRETAGNE  
ET DE VENDÉE.

---

DIRECTEUR : Arthur de la Borderie.

SECRETÉAIRE DE LA RÉDACTION : Emile Grimaud.

---

NEUVIÈME ANNÉE.  
DEUXIÈME SÉRIE. — TOME VIII.

---

(TOME XVIII DE LA COLLECTION.)

---

6<sup>e</sup> Livraison. — Décembre 1865.



NANTES

BUREAUX DE RÉDACTION ET D'ABONNEMENT, PLACE DU COMMERCE, 4.

---

1865.

TABLE DES ARTICLES.

	<i>Pages</i>
I. LA VILLE DE VITRÉ ET SES PREMIERS BARONS, par M. <b>Arthur de la Borderie</b> .....	433
II. L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY, par M. <b>Alfred Nettement</b> .....	448
III. NOTES BIOGRAPHIQUES SUR LE GÉNÉRAL DE LA MORICIERE (fin), par M. <b>Eugène de la Gournerie</b> .....	460
IV. LES CORNEMUSEUX, nouvelle bretonne, par M. <b>Loïc Petit</b> .....	480
V. NOTICES ET COMPTES RENDUS. — <i>Eglise royale et collégiale de N.-D. de Nantes</i> , de M. Stéphane de la Nicollière, par M. <b>Eugène de la Gournerie</b> . — Le groupe décoratif de l'Hôtel-Dieu, à Nantes, de M. Amédée Menard, par M. <b>Charles Ma- rionneau</b> .....	499
VI. CHRONIQUE, par M. <b>Louis de Kerjean</b> .....	506

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration de la *Revue de Bretagne et de Vendée* doit être adressé franco à M. ÉMILE GRIMAUD, Secrétaire de la Rédaction, place du Commerce, 4, à Nantes.

LA VILLE DE VITRÉ

ET SES PREMIERS BARONS.

Toute ville qui se respecte a une légende : Vitré, d'après la sienne, remonte aux Troyens et aurait pour fondateur Vitruvius, l'un des compagnons du petit-fils d'Enée, Brutus, qui, après avoir semé çà et là diverses colonies en Gaule, finit par aller peupler la Grande-Bretagne. Vitruvius, resté sur le continent, donna son nom à sa ville, *Vitruviacum*. — Plus tard, dans la guerre des Gaules, l'Armorique tout entière était soumise, que *Vitruviacum*, obstinée et imprenable, bravait encore, du haut de ses murailles, le grand Jules César, qui ne l'eut que par composition et fut charmé de ce succès au point de vouloir changer, en souvenir de sa victoire, le nom de *Vitruviacum* en *Victoriacum*. — Si elle avait été la dernière à recevoir le joug romain, la ville de *Victoriacum* fut l'une des premières à accepter celui de l'Évangile. En l'an 72, saint Clair, évêque de Nantes, y serait venu prêcher la foi chrétienne, et il aurait si bien réussi, que les habitants s'empressèrent, dit-on, de transformer leurs sanctuaires païens en églises chrétiennes; le temple de Pan devint l'église de la Trinité, plus tard la chapelle des Augustins, et le temple de Cérés, l'église Notre-Dame.

A cela il n'y a qu'un malheur; c'est que, dans aucun ancien texte, Vitré ne s'appelle *Vitruviacum* ou *Victoriacum*, mais simplement *Vitreium* ou *Vitriacum*; — c'est encore que l'on ne connaît aucune trace d'antiquités romaines trouvées à Vitré, et

que récemment, entre autres, dans les grands remuements de terre exécutés soit pour les longues tranchées du chemin de fer, soit pour les nouveaux percés de la ville, on n'a pu découvrir ni une tuile, ni une médaille, ni un tesson d'amphore. Concluons de là hardiment que Vitré n'existait point à l'époque romaine : ce qui d'un coup met à néant Vitruvius, et le siège de César, et la mission de saint Clair.

Le nom de Vitré n'apparaît que dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, et comme titre féodal. Disons donc que cette ville est une création du moyen âge et de la féodalité, et qu'elle a été fondée pour servir de capitale à l'antique baronnie du même nom. Donc, l'origine de la ville se confond avec celle de la baronnie. Mais quel est le premier baron de Vitré ?

La légende, qui se prend à tout, a voulu encore ici relever l'illustration de nos origines vitréennes, en faisant sortir la maison de Vitré de celle des ducs de Bretagne par un certain Martin, dont on ne trouve trace nulle part dans les actes authentiques, et qui est bon, par conséquent, à mettre avec le Vitruvius, les temples de Pan et de Cérès, etc. — D'ailleurs, pour n'être pas issu de la tige ducale, le premier baron de Vitré n'en a pas moins une histoire assez curieuse.

Environ l'an mil, le duc de Bretagne, Geoffroi I<sup>er</sup>, tenait, un beau jour, dans la petite ville d'Aurai, son *grand Parlement*, c'est-à-dire l'assemblée générale de ses barons et fêaux, où se décidaient toutes les affaires importantes du duché. C'était aussi l'occasion de grandes fêtes, de grands banquets, de grandes libations, parfois de querelles et de rixes. Ce jour-là, le seigneur d'Hennebont ou, comme on disait alors, de Guemené-Héboi, s'emporta contre le duc, de telle façon qu'il lui donna un démenti en plein Parlement. Le duc aussitôt sortit de la salle, en grand courroux, maudissant ses parents et ses vassaux s'ils ne prenaient soin de venger cet outrage. Mais le sire d'Hennebont était brave, riche, puissant, bien apparenté, allié du comte de Cornouaille, plus ou moins cousin de presque tous les seigneurs du pays de Vannes. Chacun le tenait pour un adversaire des plus redoutables ;

aussi dans la salle du Parlement, malgré l'appel du duc, personne ne bougea, personne, du moins, n'osa jeter à l'insolent le gage de bataille.

Bientôt le bruit de cet incident se répandit au dehors et parvint jusqu'aux oreilles d'un jeune chevalier qui n'assistait point ce jour-là au Parlement, quoiqu'il fût alors le possesseur, non de la ville, mais de la seigneurie d'Aurai ; il s'appelait Riwallon. De naissance obscure et surtout de fortune médiocre, son courage, son dévouement lui avaient attiré l'affection du duc Geoffroi, qui s'était plu à le marier à une belle Bretonne, nommée, pour son éclatante blancheur, *Gwen-Argent*, c'est-à-dire *blanche comme l'argent*, et de plus aussi riche que belle, étant unique héritière de la seigneurie d'Aurai, de droits lucratifs à Vannes, et à Rennes même d'un grand fief, auquel étaient attachés la garde du château de cette ville et l'office de lieutenant ou, comme on disait alors, de *vicaire* du comte de Rennes.

Riwallon devait donc au duc Geoffroi sa fortune et son bonheur ; et quand son devoir lui en laissait le temps, il venait jouir de l'un et de l'autre dans un petit château-fort qu'il s'était bâti sur la rive gauche de l'Alrée, en face de la ville d'Aurai, restée possession ducale. C'est là qu'était Riwallon quand il apprit l'insulte, encore impunie, qui venait d'être faite à son bienfaiteur. D'un bond il endosse ses armes, saute à cheval, et, lance au poing, s'encourt dans la ville, à la recherche de l'insulteur qu'il rencontre, provoque, attaque, presse, tue, le tout avec la rapidité de la foudre. Mais aussitôt, grande rumeur. Tous les parents et amis du mort s'assemblent et jurent d'exterminer le meurtrier. Celui-ci, bien avisé, ne les attend pas, met le feu à son manoir, et va avec sa femme et son fils se renfermer dans la ville de Rennes, d'où il brave l'impuissante rage de ses ennemis.

Mais après un tel éclat, Riwallon ne pouvait plus habiter le pays de Vannes ; le duc Geoffroy tenait d'ailleurs à le garder près de lui et à couronner son dévouement d'une haute récompense. Un échange eut lieu entre eux : Riwallon remit au duc la seigneurie d'Aurai, et le duc lui donna en retour, dans le comté de Rennes,

un grand fief immédiatement limitrophe du Maine et de l'Anjou, large en moyenne de six à sept lieues et long d'une douzaine, du sud au nord, depuis les paroisses de Fercé, de Noyal et de Villepôt, jusqu'à celles de Montautour, de Taillie, d'Izé et de Livré. — Dans ce grand fief, sur les deux plus grosses rivières qui le traversaient, Riwallon érigea deux châteaux, l'un au nord, sur la Vilaine, qui fut Vitré, et l'autre au sud, sur la Seiche, Marcillé-Robert. Ce dernier semble avoir été d'abord le plus important; c'était d'ailleurs un lieu fort anciennement habité, où on avait battu monnaie à l'époque mérovingienne; Riwallon s'y tenait aussi de préférence. Vitré, au contraire, création nouvelle, n'était encore guère peuplé; d'ailleurs, la forteresse primitive de Riwallon ne s'élevait point au lieu qu'occupe le château actuel, mais vis-à-vis, un peu plus au sud, dans l'emplacement même de l'église et du cimetière de Sainte-Croix.

Telle fut l'origine de la ville et de la baronnie de Vitré, certainement antérieure à la mort du duc Geoffroy I<sup>er</sup>, c'est-à-dire à l'an 1008. En créant cette seigneurie, en la donnant à un homme d'une bravoure et d'un dévouement à toute épreuve, le but de ce prince fut d'élever à l'est de ses Etats un rempart solide, capable de protéger la Bretagne contre toutes les attaques du Maine et de l'Anjou. Riwallon et ses successeurs défendirent fidèlement ce poste pendant deux siècles et demi, c'est-à-dire tant que dura la maison de Vitré proprement dite. Voici la suite des barons de cette antique lignée: Riwallon ou Rivallon le Vicaire, de 1008 à 1030 ou environ, — Triscan ou Tristan, de 1030 à 1045 environ, — Robert I<sup>er</sup>, de 1045 à 1090, — André I<sup>er</sup>, de 1090 à 1135, — Robert II, de 1135 à 1155, — Robert III, de 1155 à 1173, — André II, de 1173 à 1211, — André III, de 1211 à 1250 (8 février), — André IV, du 8 février 1250 au 15 mars 1251<sup>1</sup>.

Ce fut une race rude et batailleuse, bien digne de son auteur Riwallon, et qui défendit intrépidement pendant plus de deux

<sup>1</sup> Ce ne sont ici que des dates approximatives, sauf toutefois celles qui concernent les trois derniers barons, qui sont précises et certaines, et la date de 1135, mort d'André I<sup>er</sup>.

siècles la frontière bretonne, guerroyant presque sans relâche, tantôt contre les seigneurs de Laval et de Mayenne, tantôt contre les comtes d'Anjou, les ducs de Normandie, les rois d'Angleterre, même parfois — quand la guerre du dehors chômait — contre les ducs de Bretagne et contre ses propres vassaux.

Le fils de Riwallon, Tristan (son vrai nom, son nom breton était *Driscann* ou *Triscan*, mais l'autre orthographe a prévalu), Tristan, dis-je, vit ses chevaliers se révolter contre lui et, avec l'aide du duc de Bretagne, s'emparer de ses châteaux et le chasser de sa terre. Mais cette mésaventure se tourna pour lui en bonne fortune. Il était allé chercher un refuge chez le sire de Fougères, appelé Main, son parent, qui le reçut fort bien, prit fait et cause pour lui, et lui donna les moyens de faire la guerre au duc de Bretagne.

« Or, — nous disent les vieilles *Chroniques de Vitré* — avait celui Main, seigneur de Fougères, une sœur nommée Inoguen, belle à merveille, laquelle aimait Tristan de Vitré et, désirant l'avoir à époux et non aultre, révéla le secret de son cœur à son frère Main, qui de ce requit Tristan. — Tristan, en s'excusant, répondit qu'il étoit desherité et n'avoit terre où il la pût mener quand il l'auroit épousée. Adonc Main lui promit en dot de mariage, avec ladite Inoguen sa sœur, tout ce qu'il avoit en Vendelais outre le fleuve de Coaynon (c'est-à-dire au sud du Couesnon). Quand Tristan se vit ainsi pressé et requis, il considéra la grâce que lui avoit faite Main, si (ainsi) ne l'osa refuser, même pour l'honneur et la beauté de la damoiselle, et la print à femme avec celui dot qui lui fut assis et baillé... Et en celle partie de Vendelais que Main donna à Tristan en mariage, fit ledit Main construire et fermer (fortifier) un chasteau pour Tristan, moult fort et defensible, en un plessix, lequel, pour ce qu'il étoit du dot de ladite Inoguen, fut en après appelé le Plessix-Inoguen. » (Le Baud, *Chroniques de Vitré*, p. 8.)

C'est ce même château qui depuis s'est appelé Châtillon-en-Vendelais, dont on voit encore les ruines, trois lieues au nord de Vitré, près du bourg de ce nom. De là, Tristan continua avec

avantage la lutte contre le duc de Bretagne et contre ses vassaux révoltés. Bientôt d'ailleurs une nouvelle révolution se produisit. Le chef chargé par le duc de Bretagne de gouverner en son nom la terre de Vitré, était dur et rapace; il fut bien vite détesté. Un jour qu'il s'était pris de querelle avec le seigneur de Landavran, celui-ci exaspéré le tua d'un coup d'épieu, et tout aussitôt Tristan, rappelé par ses chevaliers, rentra sans plus batailler en pleine possession de l'héritage paternel.

Tristan gagna donc à cette révolte une charmante femme et un beau fief, le Vendélais, qui ajouta quinze ou seize paroisses à la baronnie de Vitré et en porta les limites sur la rive du Couesnon, à quatre lieues plus loin du côté du nord et à une lieue seulement de la ville de Fougères.

Robert Ier, fils et héritier de Tristan, peut être considéré comme le véritable fondateur de la ville de Vitré. Ses deux prédécesseurs n'avaient là qu'un château presque isolé, qu'ils habitaient rarement. Robert, qui affectionnait cette résidence, trouva ce château mal situé et le transporta sur ce promontoir de roches abruptes, où il se dresse encore aujourd'hui. Une centaine de pas plus loin, vers l'est, il bâtit une église où il érigea une collégiale sous le titre de Notre-Dame. Puis (de 1064 à 1076) il donna le château primitif, l'ancien château de Riwallon, avec un grand terrain à l'entour, à la puissante abbaye de Marmoutier-lès-Tours, pour y établir un prieuré sous le vocable de Sainte-Croix.

Autour de Sainte-Croix, autour de Notre-Dame, autour du nouveau château, des habitations s'élevèrent, se groupèrent, et, s'étendant de proche en proche, finirent par se réunir et former une ville.

Pour Robert, après avoir combattu, en 1066, à la journée d'Hastings, sous les ordres de Guillaume de Normandie, et assisté ce vaillant prince dans la conquête de l'Angleterre; après avoir ensuite longuement, avec des succès divers, bataillé contre le comte d'Anjou, il fut en pèlerinage à Rome, à Jérusalem (avant la première Croisade), et au retour de cette lointaine expédition, comme il revenait exténué de fatigue avec trois hommes seulement de toute sa suite,

il fut pris en trahison, au seuil même de la Bretagne, par le sire de Laval, qui ne le relâcha qu'après avoir obtenu de lui pour rançon la moitié de la forêt et des landes du Pertre, de Bréal et de Mondevert. Il mourut peu de temps après, vers 1090, certainement avant 1093.

André Ier guerroya contre les ducs de Normandie, les rois d'Angleterre, et aussi contre les ducs de Bretagne, Alain Fergent et Conan le Gros. Ce dernier était maître de Vitré en 1132; il semble toutefois l'avoir rendu, de gré ou de force, à André, qui y mourut en 1135, et fut enterré dans l'église de Notre-Dame. En 1116, cette église avait été ôtée aux chanoines qui l'occupaient depuis l'origine, mais dont les désordres, l'indiscipline, la négligence pour l'entretien du culte divin forcèrent l'évêque de Rennes d'aviser: de concert avec André de Vitré, il donna Notre-Dame aux moines de Saint-Melaine de Rennes, qui parvinrent à s'y maintenir malgré la résistance des anciens chanoines, et en firent un prieuré florissant. Lorsqu'ils y entrèrent, en 1116, l'église de Saint-Martin de Vitré, bâtie à près d'un kilomètre du château, vers l'est, subsistait déjà. Ce n'était d'abord qu'une chapelle de secours pour les habitants répandus sur ce côté du territoire vitréen; depuis, elle est devenue une paroisse. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, un groupe de maisons s'éleva auprès d'elle, qui forma bientôt une rue se dirigeant vers l'ouest, à la rencontre des habitations agglomérées autour du château et de l'église de Notre-Dame; on appelait dès lors cette rue le *bourg Saint-Martin*.

Robert II, fils d'André, eut une carrière singulièrement agitée, dont il serait aisé, sans grande imagination, de faire un curieux roman.

Du vivant de son père, il épousa la belle Emma de la Guerche, fille de Gautier Hay, sire de la Guerche, et veuve, quoique fort jeune encore, de Juhel, baron de Châteaubriant; mais il avait oublié, on ne sait pourquoi, de prendre le consentement de son père. Les noces finies, il vint à Vitré pour réparer cet oubli, bien sûr que la douce figure d'Emma lui obtiendrait sans peine son pardon. Mais le vieux baron ne voulut même pas la voir; il ordonna à son fils de

sortir immédiatement de sa ville et de sa terre, et comme Robert ne se pressait pas de partir, il s'en vint tout en colère lui planter un grand coup d'épée dans le corps. Heureusement, le sire de Cornillé survint; qui les sépara, emmena le fils dans son hôtel, l'y garda et l'y guérit de sa blessure, puis le fit filer en toute hâte jusqu'en Anjou. L'année suivante, Emma de la Guerche eut un fils, qu'on nomma André, comme son aïeul: sur quoi le vieux père André sentit fondre sa colère, rappela son fils et sa bru et les pressa sur son cœur, ainsi que le petit enfant qui avait été entre eux le messager de paix.

Mais Robert n'était encore qu'au début de ses épreuves. Très-peu de temps après la mort d'André I<sup>er</sup>, le duc de Bretagne, Conan le Gros, profitant d'une absence du baron de Vitré, s'empara de sa ville par trahison et le chassa de sa baronnie.

Robert, comme son bisaïeul Tristan, se réfugia chez le baron de Fougerais, et se mit de là à guerroyer le duc de Bretagne; mais celui-ci gagna le Fougerais à force de présents, et le Fougerais chassa Robert. Le proscrit passa alors chez Juhel, sire de Mayenne, qui lui prêta asile pendant quelque temps; mais Conan le Gros donna au fils de Juhel la main de sa propre fille avec la terre de Vitré pour dot, et Juhel chassa Robert. — De Mayenne, il s'en alla chez le sire de Laval, Gui IV, son propre cousin germain par les femmes. En dépit du cousinage, Gui se laissa prendre comme les autres; Conan n'eut qu'à lui offrir un lambeau de la dépouille de Robert — un fief dans la ville de Rennes et un quartier de forêt, — il lâcha aussitôt son pauvre cousin et le pria d'aller chercher fortune ailleurs.

Robert donc vint à la Guerche, dont le seigneur, appelé Guillaume, était son beau-fils, né de l'alliance d'Emma de la Guerche avec Juhel de Châteaubriant. Là enfin, il trouva un abri sûr et un vaillant auxiliaire. Un de ses chevaliers, Têhel, seigneur de Moutiers, le reçut dans sa terre; il monta de là jusqu'à Argentré, s'empara des deux châteaux du Pinel et de la Rouvraie, où il s'établit et d'où il vint journellement insulter ses ennemis jusqu'aux portes de Vitré, situation fort incommode pour le duc Conan.

Impossible de corrompre Guillaume de la Guerche; restait d'agir contre lui par la force. Pour finir d'un coup, Conan pria le comte d'Anjou, son cousin germain, d'entrer dans la baronnie de la Guerche du côté de l'Est, tandis qu'il y entrerait de l'autre côté, de manière à se joindre ensemble devant le chef-lieu de cette seigneurie et à l'emporter vivement, de haute lutte, par la supériorité de leurs forces réunies. Ce plan faillit réussir. Le comte d'Anjou, avec une grosse armée, était déjà entre les bourgs de la Celle et de Moutiers; Conan, campé derrière la rivière de Seiche, occupait le pont de Visseiche, prêt à déboucher par là au premier signal pour rejoindre l'Angevin. Trois petites lieues à peine les séparaient. De l'ennemi point de nouvelles.

Pourtant Robert de Vitré et Guillaume de la Guerche n'étaient point demeurés inactifs. Eux aussi avaient appelé à leur aide des seigneurs angevins, leurs parents ou alliés, entre autres, les sires de Candé et de Mathefelon. En face des deux grosses armées de Bretagne et d'Anjou, tout cela ne faisait encore qu'une poignée; la seule chance de salut pour les barons, c'était de se jeter entre les deux princes, pour empêcher leur jonction, d'en surprendre et d'en battre l'un d'abord, afin de se retourner ensuite contre l'autre. Cachés avec leurs troupes dans la forêt de la Guerche — beaucoup plus vaste alors qu'aujourd'hui — ils dérobaient avec soin le secret de leur marche et épiaient assidûment celle de leurs ennemis, prêts à tomber sur celui qui leur prêterait le flanc. Un beau matin, en effet, ils s'élançèrent tout à coup de leur forêt, surprirent et égorgèrent à petit bruit l'avant-garde de Conan, chargée de défendre le pont de Visseiche, puis forçant ce pont, tombèrent comme la foudre au milieu de l'armée bretonne encore dans ses tentes, et qui ne s'attendait à rien: massacre, déroute et sauve-qui-peut général, et de plus butin immense, tout le camp restant aux mains des vainqueurs, y compris la tente ducale, celle des barons de Retz et de Malestroit, avec nombre de prisonniers de marque, entre autres l'évêque de Rennes qui suivait le duc. Ce dernier s'enfuit d'une traite à Châteaugiron, et le comte d'Anjou, qui sut le jour même ce désastre, repassa aussitôt la frontière. — Robert alla assiéger Vitré,

où il rentra bientôt (en décembre 1144) par le moyen d'un des habitants qui avait, neuf ans plus tôt, contribué à mettre la ville aux mains du duc de Bretagne, et que le souvenir de cette trahison bourrelait de remords.

Robert n'était pourtant pas encore au bout de ses peines. L'année suivante (1145), il guerroya contre le sire de Mayenne, et eut la douleur de perdre son fils aîné, André, le fidèle et intrépide compagnon de toutes ses traverses. Puis, après dix ans de repos, il vit tout à coup se lever contre lui son second fils Robert, devenu son héritier présomptif, à qui il avait déjà donné en apanage tout le Vendelais. Mais ce méchant, poussé par d'autres, trouva que son père vivait trop et le somma de lui céder la place. En effet, dit Pierre Le Baud, « il assembla ses forces, vint à Vitré et entra au Bourg-aux-Moines, où il saisit l'église de Sainte-Croix et la fit enfermer avec le circuit à l'entour, ainsi que les fossés du vieil chasteau se contenoient (les fossés du château de Rivallon). Et alors estoit son père en sa salle (c'est-à-dire dans le nouveau château, bâti par Robert I<sup>er</sup>); mais adonc Robert le Jeune cueillit tout son pouvoir, et assaillit le chastelet (le nouveau château) et assiégea son père. Quand le père aperçut celle chose, il ne la put longuement endurer, mais issit de sa maison, laissa son chasteau et toute sa terre.... et s'en alla au duc Eudon (Eudon de Porhoët) qui en celui temps tenait Bretagne (en 1155). » Le duc ménagea un traité de paix entre le père et le fils; mais le vieux Robert avait été frappé au cœur; aussi Le Baud ajoute-t-il que « après celle paix faite ne voulut plus le père tenir sa terre, ains s'en alla à Tours et se rendit à Dieu et à saint Martin de Mairemontier. Si prit habit monachal en cette abbaye, et sous cet habit finit ses jours et trespasa en Jésus-Christ en ladite abbaye, où il eut honorable sépulture. » (*Chroniques de Vitré*, p. 26 et 27.)

N'est-ce pas une curieuse figure ce baron du XII<sup>e</sup> siècle, si rudement martelé, d'un bout de sa vie à l'autre, par tant d'infortunes, vainqueur d'un duc de Bretagne, vaincu par l'ingratitude d'un fils rebelle, et qui se jette enfin au cloître comme dans un port ?

Ce méchant fils (Robert III de Vitré) eut une aubaine qu'il ne méritait guère. En combattant pour soutenir Eudon de Porhoët et le parti breton contre le parti anglais de Conan IV, il fut fait prisonnier et remis à la garde de Rolland, sire de Dinan. Rolland avait une sœur, Emme, qui s'éprit du prisonnier et s'y prit si bien qu'elle l'épousa. Bien plus, Rolland étant mort sans laisser d'enfants, c'est Alain, deuxième fils d'Emme et de Robert, qui fut appelé à lui succéder; et ainsi la vicomté de Dinan devint le patrimoine d'un cadet de Vitré.

Robert III mourut en l'an 1173. André II, son fils aîné, qui lui succéda dans la baronnie de Vitré, fut un des plus intrépides et des plus dévoués champions de l'indépendance bretonne contre la domination anglo-normande, que Richard Cœur-de-Lion et Jean Sans-Terre s'efforçaient d'imposer à notre pays par le fer et le feu. Dire tout ce qu'il fit pour sauver des griffes anglaises la duchesse Constance, son fils le jeune duc Arthur, et avec eux la Bretagne, nous mènerait beaucoup trop loin. André II alla aussi jusqu'à deux fois combattre les infidèles en Palestine : la première en 1184, pour satisfaire à un vœu fait par son père, dont la mort avait empêché l'accomplissement, — la seconde, en 1190, lors de la troisième Croisade, dirigée par les deux rois Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion. Sur la fin de sa vie, en 1210, il reprit la croix une troisième fois, et s'en fut combattre les hérétiques de l'Albigeois; revenu de cette expédition un an après, exténué de fatigue, il tomba malade et ne tarda pas à mourir en 1211, — et non pas en 1221, comme l'ont dit certains auteurs, abusés par une faute d'impression des *Chroniques de Vitré*. — André II avait fondé dans sa ville deux établissements fort importants, l'hôpital Saint-Nicolas et la collégiale de la Magdeleine : le premier vers 1190, avant de passer en Palestine à la suite du roi Philippe-Auguste, le second en décembre 1209, à la veille de son départ contre les Albigeois. La Magdeleine fut construite par André II dans l'avant-cour même de son château, dont elle était la chapelle. Mais l'hôpital n'eut point originairement la place qu'il a de nos jours; il était situé quelque part, au sud-est du château, sur la ligne qu'occupent maintenant les remparts de la ville.

André III de Vitré, fils aîné et successeur d'André II, fut très-mêlé aux guerres du duc Pierre Mauclerc contre les barons de Bretagne et contre le roi saint Louis. D'abord, André tint le parti du duc, notamment en 1222, à la bataille de Châteaubriant, au gain de laquelle il contribua fort. Plus tard, ayant reconnu la fourbe de ce prince, il l'abandonna, et quand, en l'an 1230, saint Louis entra en Bretagne pour châtier la perfidie de Mauclerc, André III fut des premiers à se rendre auprès du roi et à recevoir les troupes royales dans ses châteaux. — Du reste, il eut comme son père le goût des pèlerinages et des croisades. En 1226, il fut visiter Saint-Jacques de Compostelle. En 1239, il fit en Terre-Sainte une première expédition, à la suite de Pierre Mauclerc, que la majorité de son fils (le duc Jean le Roux) avait — à la satisfaction générale — déchargé du gouvernement de la Bretagne. En 1248, il partit de nouveau pour prendre part, sous les ordres de saint Louis, à la septième Croisade; l'année suivante, il était avec ce grand roi au siège et à la prise de Damiette; il fut tué, le 8 février 1250, dans la célèbre bataille de la Massoure.

C'est lui qui entoura le premier sa ville d'une ceinture de remparts, dont le périmètre est encore marqué très-fidèlement par ce qui reste des vieux murs de Vitré. Pour établir cette enceinte, construite de 1220 à 1240 environ, il fallut nécessairement détruire beaucoup de maisons, entre autres l'église et les bâtiments de l'hôpital Saint-Nicolas. C'est alors que cet hôpital fut transféré au pont du Rachat sur la Vilaine (*juxta pontem de Raschat*), situation qu'il occupe encore maintenant. André III donna pour l'y rétablir — en l'an 1222 — un vaste terrain s'étendant de chaque côté de l'eau, son parc et son verger seigneurial attenant à ce terrain, avec faculté de bâtir sur la rivière, avantage fort estimé alors, à raison des facilités qui en résultaient pour le service de l'établissement. — Autour de cet hôpital et de sa chapelle on vit aussitôt se grouper de nouvelles habitations qui, de proche en proche, en s'étendant le long de la route de Vitré à Fougères, ne tardèrent pas à former un nouveau quartier, le faubourg du Rachat.

Ainsi, dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, Vitré existait déjà avec tous

ses principaux développements et tout ce qu'on peut appeler ses membres essentiels. La ville proprement dite était bâtie et close de remparts, flanquée à l'Est du bourg Saint-Martin, au Nord du Rachat, au Sud-Ouest du bourg Sainte-Croix ou Bourg-aux-Moines. Enfin, sous le château s'étendait aussi un petit quartier, appelé le Fort-Neuf (aujourd'hui la rue de Rallon et rues avoisinantes), reliant ensemble la ville close, le Bourg-aux-Moines et le Rachat, et, quant à son origine, contemporain de la forteresse élevée par Robert I<sup>er</sup> sur cette haute pointe de rochers qui domine la Vilaine. Les trois églises paroissiales, l'hôpital, la collégiale, les deux prieurés bénédictins, étaient fondés et en voie de prospérité. — On peut donc dire que la création de la ville de Vitré a été l'œuvre de la première dynastie de ses seigneurs, de la race énergique de Riwallon; aussi cette œuvre terminée, cette vieille race ne tarda point à disparaître.

André III, quand il périt à la Massoure, le 8 février 1250, laissait un fils, André IV, âgé de deux ans à peine, et qui mourut dès le 15 mars 1251. Par cette mort, la baronnie de Vitré échut à la sœur aînée d'André IV, appelée Philippe (*Philippa*), mariée depuis 1239 à Gui VII, sire de Laval. La terre de Vitré resta dans la maison de Laval pendant plus d'un siècle et demi; mais en 1412, Gui XII de Laval mourut sans autre héritier qu'une fille, Anne, mariée à Jean de Montfort, seigneur de Montfort-la-Cane, laquelle porta dans la maison de son mari tous les domaines de celle de Laval, y compris Vitré. Pour payer ce vaste héritage, Jean de Montfort consentit à prendre le nom et les armes de sa femme, et même à échanger son prénom contre celui de Gui, héréditaire chez les seigneurs de Laval; il fut le treizième du nom. La maison de Laval-Montfort garda la terre de Vitré pendant cent trente-cinq ans; en 1547, Gui XVII étant mort sans enfants, il fallut retourner aux collatéraux et aux hoirs par les femmes; Vitré, avec tous les biens de Laval, passa ainsi successivement dans la maison de Rieux (de 1547 à 1567), puis dans celle de Coligny (un fils et un petit-fils de d'Andelot furent barons de Vitré de 1567 à 1605), pour se fixer enfin dans l'illustre famille de la Trémouille, qui conserva cet immense héritage jusqu'à la Révolution.



Nous n'entrerons pas dans le détail de ces diverses dynasties seigneuriales; leur existence est loin d'être aussi intimement liée à celle de notre ville que la race primitive de Rivallon, la seule qui ait porté le nom de *maison de Vitré*. D'ailleurs, leur histoire est plus connue, les Bénédictins ayant pris soin de la donner dans leur *Art de vérifier les dates*. Mais nous croyons devoir ajouter ici quelques notions — qu'on chercherait vainement ailleurs — sur l'étendue de l'antique baronnie de Vitré.

C'était une des plus grandes seigneuries de notre province, la plus étendue assurément de toute la Haute-Bretagne. Au Nord, elle montait jusqu'au Couesnon, à une lieue environ de la ville de Fougères; au Sud, elle descendait jusques et y compris la paroisse de Villepôt, à quatre lieues de Châteaubriant, soit une quinzaine de lieues de longueur. Sa plus grande largeur, de l'Est à l'Ouest, était de la frontière bretonne, auprès du Pertre, à la paroisse d'Acigné, soit neuf à dix lieues; mais ailleurs son territoire était moins large et s'étrécissait surtout beaucoup vers le Sud, pressé entre la baronnie de la Guerche, d'une part, et d'autre les seigneuries de Brie, du Teil et de Piré. Malgré cela, elle s'étendait dans plus de quatre-vingts paroisses, et dans ce nombre il y en avait au moins soixante-dix relevant du baron de Vitré, en proche ou en arrière-fief, pour la totalité ou la très-grande généralité de leur territoire.

De toute antiquité, cette grande baronnie était divisée en quatre châtellenies ou sièges de juridiction, savoir: Vitré, Chevré, Châtillon-en-Vendelais et Marcillé. Car je ne veux parler ici ni du fief possédé par le seigneur de Vitré dans la ville de Rennes, ni de la châtellenie d'Aubigné, qui fut pendant plus de quatre siècles (du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup>) regardée comme un des membres de la baronnie de Vitré. La châtellenie de Châtillon comprenait le Nord de cette baronnie, soit seize paroisses, faisant toute la partie du pays de Vendelais (*pagus Vendellensis*) située au sud du Couesnon. La châtellenie de Vitré occupait le centre et formait le principal membre de la seigneurie, fort de quarante et quelques paroisses. La châtellenie de Marcillé, unie avec la vicomté de Bais, en renfermait

une quinzaine et formait la région méridionale de la baronnie. Quant à la châtellenie de Chevré<sup>1</sup>, elle se distinguait des autres par un trait assez caractéristique: elle représentait le territoire originairement couvert par l'ancienne forêt rennaise, célèbre dans notre histoire, et dont le duc de Bretagne, en créant la baronnie de Vitré, avait détaché une part pour décorer le nouveau fief. De là la composition de cette châtellenie, formée de pièces répandues assez irrégulièrement dans une douzaine de paroisses, qui par le reste de leur territoire relevaient de la châtellenie de Vitré.

Au siècle dernier, en pleine décadence du régime féodal, on comptait encore, parmi les fiefs nobles relevant de la baronnie de Vitré, jusqu'à une centaine de terres à juridiction, dont soixante environ à haute-justice. Parmi ces dernières, on peut noter comme les principales: Acigné, Tizé en Torigné, Serigné en la Bouëxière, le Bordage en Ercé-sous-Liffré, Mézières, Saint-Jean-sur-Couesnon, le Bois-Lehou en Luitré, Mué en Parcé, Taillie, le Châtelet en Balazé, les Nétumières en Erbrée, Epinay en Champeaux, Saudecourt et Fouesnel en Louvigné-de-Bais, le Pinel en Argentré, la Roberie en Saint-Germain du Pinel, la Motte de Gennes (en Gennes), la Motte de Moutiers (en Moutiers), la Rigaudière en le Teil, la vicomté de Fercé et celle de Tourie, et les deux antiques châtellenies de Retiers et de Martigné-Ferchaud, etc.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

<sup>1</sup> Chevré est aujourd'hui en la commune de la Bouëxière, canton de Liffré, arrondissement de Rennes.

## L'ASSASSINAT DU DUC DE BERRY.\*

On était dans les réjouissances du carnaval. Le duc et la duchesse de Berry, qui aimaient à se mêler aux joies publiques et aux fêtes particulières, avaient paru le 12 février à un bal costumé donné par le comte de Greffulhe, pair de France; ils avaient pris beaucoup de plaisir à ce bal égayé par des travestissements empruntés à une pièce de théâtre tout à fait en vogue<sup>1</sup>. Le *Dimanche gras*, 13 février, était jour d'Opéra; le prince et la princesse voulurent assister à la représentation qui se composait du *Rossignol*, du *Carnaval de Venise* et des *Noces de Gamache*. Le duc de Berry avait reçu depuis quelque temps des avis menaçants, et même quelques lettres anonymes dictées par des haines politiques ardentes<sup>2</sup>. Il ne semble pas cependant que le prince, dont l'esprit était vif et le caractère

\* Dans le courant de janvier, les tomes IV et V de l'*Histoire de la Restauration*, de M. Alfred Nettement, seront publiés par l'éditeur Lecoffre. Nous devons à l'obligeance de l'auteur la communication de ce navrant récit, détaché du dernier volume.

<sup>1</sup> *Les Petites Danaïdes*, pièce jouée au théâtre de la Porte-Saint-Martin, où l'acteur Potier, dans le rôle du Père Sournois, attirait tout Paris.

<sup>2</sup> M. de Châteaubriand l'affirme d'une manière formelle dans les *Mémoires sur le duc de Berry*: « Des lettres (anonymes) avaient été souvent adressées à M. le duc de Berry. Elles s'étaient multipliées, et, dans les derniers temps, leur style devenait de plus en plus atroce. » M. Clausel de Coussergues, dans le *Projet de proposition d'accusation contre M. le duc Decazes* (page 128), rapporte comme étant à sa connaissance personnelle que, notamment dix jours avant l'attentat du 13 février, « un officier supérieur dévoué particulièrement à M<sup>e</sup> le duc de Berry, M. Le Roy, chef d'escadron de la gendarmerie du département de la Seine, avait fait connaître au premier écuyer du prince les avertissements qu'il avait sur les dangers qui menaçaient Son Altesse Royale. »

résolu, se fût beaucoup arrêté aux pressentiments que ces menaces et ces avis mystérieux avaient pu lui faire concevoir. Dans la journée du 13 février, ayant reçu le baron d'Haussez, nommé récemment préfet de l'Isère, et qui venait lui rendre compte du résultat d'une mission dont le prince l'avait chargée la veille pour M. Decazes,<sup>4</sup> il montra beaucoup de gaieté et d'entrain, et lui dit en riant qu'il espérait que son retour de faveur auprès du ministre durerait au moins jusqu'à l'été prochain, parce qu'il comptait, à cette époque, aller chasser le chamois et l'ours dans les Alpes. Le duc de Berry, fit sourire le Roi en lui racontant, pendant le diner, la soirée de la veille et la distribution des petits couteaux faite par M. de Greffulhe aux dames du bal qui portaient le costume des Danaïdes. Il se plaignit gaiement de n'avoir rien à faire, ce soir-là, et pour remplir cette soirée, que les bals avaient laissée vide, il se rendit à l'Opéra avec sa femme. Pendant la représentation, ils allèrent tous les deux visiter le duc et la duchesse d'Orléans dans leur loge; le prince, qui avait une affection particulière pour le petit duc de Chartres, passa plusieurs fois sa main dans les cheveux blonds de l'enfant. Le public remarqua cette visite et applaudit à plusieurs reprises à ce témoignage de l'union et de l'intimité qui régnait parmi les princes. La duchesse de Berry, qui avait passé une partie de la nuit précédente au bal de M. de Greffulhe, se sentit fatiguée dans l'entr'acte

<sup>4</sup> Il ne sera pas sans intérêt d'expliquer ici la mission dont le baron d'Haussez avait été chargé par M<sup>e</sup> le duc de Berry: « Les griefs du Prince, dit M. le baron d'Haussez, dans ses *Notes politiques*, avaient pour objet une surveillance minutieuse qu'il prétendait être exercée sur lui, et certaines contrariétés suscitées à l'occasion du placement des voitures des personnes de sa suite qui l'accompagnaient aux spectacles. Le ministre me chargea de répondre au Prince que le fait de la surveillance était exact, mais que cette surveillance était nécessitée par le devoir imposé au ministre de veiller à la sûreté du Prince; que l'observation que j'avais été chargé par lui de faire, au sujet de la rencontre plusieurs fois répétée d'un individu que le duc prenait pour un espion, et qui certainement n'était pas tel, n'avait rien de motivé, car la police n'avait organisé aucune surveillance autour de Bagatelle pendant la journée. Mais le fait signalé par le Prince obligerait certainement la police à faire ce qu'elle n'avait pas fait jusque-là, car il y avait dans le fait de cette rencontre quelque chose de suspect. On sut plus tard que cet individu était Louvel, qui avait formé le dessein de commettre son crime au bois de Boulogne. » (*Documents inédits communiqués par Madame la duchesse d'Almazan.*)

des *Noces de Camache*, et le duc lui proposa de l'accompagner jusqu'à son carrosse si elle voulait se retirer. Il était alors onze heures moins quelques minutes; l'intention du prince était de rentrer au théâtre pour assister au dernier acte du ballet.

Pour donner l'intelligence de ce qui va suivre, il est nécessaire de rappeler quelques détails topographiques sur l'ancienne salle de l'Opéra. Elle se trouvait alors dans l'emplacement occupé aujourd'hui par le square au centre duquel s'élève une fontaine, et qui fait face d'un côté à la rue Richelieu, à la hauteur de la Bibliothèque, de l'autre à la rue Sainte-Anne. L'Académie royale de musique remplissait à peu près l'espace maintenant occupé par le square, et formait un bâtiment isolé dont les quatre faces donnaient sur les quatre rues qui existent encore. L'entrée dite des Princes s'ouvrait sur la rue latérale qui a continué à porter le nom du compositeur Rameau. Le carrosse de madame la duchesse de Berry s'était placé devant cette entrée. La portière était ouverte, les hommes de garde étaient restés dans l'intérieur; depuis longtemps le prince ne souffrait pas qu'ils sortissent pour former la haie quand il quittait le théâtre, car il avait un goût naturel pour tout ce qui était simple et uni. La sentinelle seule en faction à la porte présentait les armes et tournait le dos à la rue Richelieu. Le comte de Choiseul, aide de camp du prince, était au coin de la porte d'entrée à la droite du factionnaire, et tournait par conséquent également le dos à la même rue. Le comte de Mesnard, premier écuyer de la princesse, placé du même côté, lui prit la main gauche pour l'aider à monter en voiture et rendit le même office à la comtesse de Bethisy, sa dame d'honneur. Le duc de Berry, placé du côté opposé, et faisant face à la rue Richelieu, les aidait en même temps à monter, en prenant leur main droite. Derrière lui s'était placé le comte de Clermont-Lodève, son gentilhomme d'honneur. Déjà un valet de pied relevait le marchepied du carrosse, et le prince, encore sous l'auvent du portique, se retournait à demi pour rentrer à l'Opéra, et faisait à la princesse un geste affectueux, en lui disant : « Adieu, Caroline, nous nous reverrons bientôt, » lorsqu'un homme, venant rapidement du côté de la rue Richelieu, passa entre le factionnaire

et le valet de pied qu'il heurta, et, se jetant sur le prince, lui appuya fortement sa main gauche sur l'épaule gauche, et lui porta de l'autre main un coup violent au-dessus du sein droit. Le comte de Choiseul, qui, dans la position où il était, n'avait pu voir venir cet homme, crut que c'était un passant pressé qui avait heurté le prince par mégarde et le repoussa vivement, en disant : « Prenez garde à ce que vous faites ! » Mais le prince, qui avait été poussé par la violence du coup sur le comte de Mesnard, porta vivement la main à l'endroit où il avait été frappé, et s'écria : « Je suis assassiné, cet homme m'a tué. » — « Seriez-vous blessé, Monseigneur ? » demanda avec anxiété le comte de Mesnard. Le prince répondit d'une voix forte : « Je suis mort, je tiens le manche du poignard. »

En entendant ces paroles, MM. de Choiseul et de Clermont, le factionnaire nommé Desbiès, un des valets de pied et quelques autres personnes s'étaient mis à la poursuite de l'assassin, qui fuyait rapidement dans la direction de la rue Richelieu, vers l'arcade Colbert, où il fut arrêté par un garçon du café Hardy, nommé Paumier. Cependant Madame la duchesse de Berry avait entendu le cri jeté par son mari, et voulait se précipiter par la portière entrouverte pour être plus vite auprès de lui. Le duc répéta plusieurs fois d'une voix faible : « Ne descendez pas ! » Madame de Bethisy cherchait à retenir la princesse par la robe, et un valet de pied lui tendait la main pour l'aider à descendre. Madame la duchesse de Berry sauta par-dessus le marchepied, en criant : « Laissez-moi, je vous ordonne de me laisser, » et courut à son mari, chancelant, qui venait d'arracher le couteau de sa blessure et de le remettre à M. de Mesnard<sup>1</sup>.

On fit entrer le prince dans le passage où se tenait la garde, et on le fit asseoir sur un banc en l'adossant à la muraille; ce fut alors qu'on écarta ses vêtements pour découvrir sa blessure. Elle rendait du sang en abondance. Le prince, qui dès le premier moment avait jugé son état comme désespéré, éprouva une défaillance

<sup>1</sup> C'était une lame amincie et étroite, de six pouces de longueur, à deux tranchants très-acérés, excessivement pointue, et sortant d'un manche de bois très-court, semblable à celui d'un outil.

et répéta de nouveau : « Je suis mort ! un prêtre ! venez, ma femme, que je meure dans vos bras ! » La duchesse de Berry se précipita pour recevoir son mari dans ses bras, et ses habits de fête furent en un instant couverts de sang. On avait envoyé en toute hâte chercher des médecins. On porta le duc de Berry dans le petit salon qui précédait sa loge <sup>1</sup>.

Dans le moment même où l'on transportait le prince blessé, l'assassin, conduit par ceux qui l'avaient arrêté, parut sur le vestibule. Les soldats l'entouraient, et leur exaspération était telle, qu'on pouvait craindre de le voir passé par les armes. Le comte de Mesnard leur cria de ne pas le toucher : il pouvait, en effet, avoir des complices. Le comte de Clermont leur prescrivit de conduire l'assassin au corps de garde de l'Opéra, et les suivit. « Monstre, lui dit-il, qui a pu te porter à commettre un pareil attentat ? » Le meurtrier répondit : « Ce sont les plus cruels ennemis de la France. » Trompé par le sens équivoque de cette phrase, le comte de Clermont crut que le coupable allait faire des aveux ; mais il

<sup>1</sup> Nous avons suivi le récit de M. de Châteaubriand. Il est de tout point confirmé par celui du baron d'Haussez, qui se trouva, par une circonstance fortuite, témoin de ces déchirantes scènes. « J'étais logé, dit-il, dans un hôtel situé au coin des rues Richelieu et Louvois. Les fenêtres de ma chambre donnaient sur une porte latérale de l'Opéra destinée à l'entrée du roi et des princes. En rentrant chez moi, à onze heures environ, je jetai les yeux sur la rue. Je remarquai un mouvement inaccoutumé produit par des personnes en petit nombre, qui entraient en courant d'un air inquiet et affairé. Quelques soldats de la garde vinrent se placer précipitamment entre la porte et une voiture que je reconnus être une de celles du Prince. Je fus, je ne sais pourquoi, étonné et inquiet. Je sortis précipitamment et je courus aux informations. On m'apprit l'événement, et tel était le désordre, que je pus pénétrer dans une salle où le malheureux Prince venait d'être déposé sur un banc, le corps adossé contre la muraille. La pièce était remplie de personnes de la suite du Prince, au milieu desquelles on reconnaissait sa femme à ses cris, à sa robe ensanglantée, à l'énergique expression de ses angoisses. Il s'y trouvait en outre des gens de théâtre déjà costumés pour le bal qui devait suivre la représentation. Lorsqu'une porte venait à s'ouvrir, on entendait le son des instruments qui accompagnaient la fin du ballet et les applaudissements des spectateurs. L'horreur de la scène que j'avais sous les yeux était portée à son comble par ce contraste de joie et de douleur. J'étais inutile, je sortis. A l'entrée du vestibule, je me croisai avec l'assassin qu'on venait d'arrêter. Ce que je viens de rapporter se passa en si peu de temps que, lorsque je rentrai dans mon hôtel, mon cabriolet était à peine sous la remise, le cheval avait même encore ses harnais. » (*Documents inédits.*)

vit bientôt qu'elle ne contenait qu'une injure : l'assassin frappait la famille royale au visage, après l'avoir frappé au cœur.

Le duc de Berry, porté dans le petit salon qui précédait sa loge et assis dans un fauteuil, avait été visité par les premiers médecins qu'on avait pu rencontrer. Ils avaient constaté qu'il avait une blessure béante sous le sein droit ; une saignée avait été pratiquée, et l'oppression avait diminué. On cherchait à ôter les inquiétudes au blessé par des paroles rassurantes ; il avait la conscience de son état, et il répondit aux médecins : « Je suis bien sensible à vos soins, mais ils, sont inutiles, je suis perdu. » Puis comme l'un d'eux, M. Blancheton, insistait en lui disant que la blessure n'était pas profonde : « Je ne me fais pas illusion, reprit le prince, le poignard est entré jusqu'à la garde, je puis vous l'assurer. » La princesse n'avait pas quitté son mari ; celui-ci, dont la vue s'obscurcissait, disait de temps en temps : « Ma femme, êtes-vous là ? — Oui, répondait la princesse, je suis là, et je ne vous quitterai jamais ! » Peu à peu les médecins arrivaient de tous côtés. M. Bougon, premier médecin ordinaire de MONSIEUR, prescrivit des ventouses, et, comme on tardait à les appliquer, il suça la plaie à plusieurs reprises : « Que faites-vous, mon ami ! lui dit le prince, la plaie est peut-être empoisonnée. » Il est dans la destinée des Bourbons d'être ardemment haïs et ardemment aimés.

Il y avait des paroles qui revenaient souvent dans la bouche du prince, et qui méritent d'être notées. Il demanda plusieurs fois si l'homme qui l'avait frappé était Français ; et quand on put lui répondre d'une manière affirmative, il s'affligea de mourir de la main d'un compatriote. Il ne cessa de répéter : « Ma fille et l'évêque d'Amyclée ! » Convaincu qu'il était que sa fin était proche, il avait hâte de bénir son enfant et de recevoir les derniers secours de l'Eglise. L'évêque de Chartres arriva conduit par M. le comte de Clermont, qui le ramena des Tuileries ; il trouva le duc de Berry, ayant sa pleine connaissance, toujours assis sur un fauteuil et entouré de chirurgiens. Le prince réclama de l'évêque les secours de l'Eglise, et celui-ci, l'ayant engagé à se recueillir et à faire un acte de contrition générale en attendant qu'il pût faire sa confession, lui

donna l'absolution. Presque en même temps le duc d'Angoulême, réveillé en toute hâte, accourait pour serrer la main de son frère expirant; et bientôt après, la fille de Louis XVI, qui croyait avoir porté tous les deuils au sortir de cette captivité pendant laquelle elle avait vu périr son père, sa mère, sa tante et son frère, revenait assister à cette nouvelle catastrophe de sa race, et l'ombre du Temple entraît avec elle dans cette pièce où, sur un lit improvisé à la hâte, un Bourbon se mourait. En effet, comme l'air manquait dans le petit salon faisant suite à la loge, on avait transporté le prince dans la salle d'administration de l'Opéra, et on l'avait placé sur un matelas supporté par quatre chaises auxquelles on substitua bientôt un lit de sangle. Le comte d'Artois arriva presque en même temps que Madame la duchesse d'Angoulême; la douleur de ce malheureux père, frappé dans le fils par la main duquel il espérait avoir les yeux fermés, avait quelque chose de navrant. Chaque fois que la porte s'ouvrait pour laisser passer un membre de cette famille infortunée, c'était un déchirement nouveau, et il y avait comme un redoublement de sanglots. Un gémississement universel accueillit la vicomtesse de Gontaut apportant MADemoiselle à son père. Le duc de Berry leva sur sa fille sa main défaillante, en prononçant ces mots d'une voix entrecoupée: « Pauvre enfant, je souhaite que tu sois moins malheureuse que ceux de ma famille! » Dans ce moment tous les princes étaient réunis autour du lit ensanglanté où le blessé, pâle et haletant, gisait étendu sur le côté droit: le comte d'Artois, le duc et la duchesse d'Angoulême, le duc et la duchesse d'Orléans, mademoiselle d'Orléans, qui se trouvait à l'Opéra, ne l'avaient pas un moment quitté; le père du duc d'Enghien ne tarda pas à entrer, triste et accablé, comme si les fossés de Vincennes s'étaient rouverts.

La sinistre nouvelle commençait à se répandre dans Paris, et, à mesure qu'elle parvenait dans les salons nombreux ouverts aux plaisirs pendant cette nuit de fête, le bruit de l'orchestre s'éteignait, les danses s'arrêtaient, et quelque ancien serviteur de la maison de Bourbon courait à l'Opéra, et venait grossir la foule qui, répandue dans les avenues de la pièce où se mourait le prince, at-

tendait avec anxiété des nouvelles. Quelquefois un mot mal entendu ou mal compris donnait une lueur d'espoir qui se dissipait bientôt. Les médecins ne s'étaient pas prononcés. Ils craignaient également de laisser échapper l'arrêt fatal et d'entretenir une confiance que rien ne justifiait. On n'avait pas osé sonder la plaie: on attendait le célèbre chirurgien Dupuytren, que le duc de Maillé et le comte d'Audenaërde étaient allés chercher.

Vers une heure du matin il entra, examina la blessure du prince qui, pâle, le front couvert d'une sueur glacée, la chemise sanglante et ouverte, avec sa blessure béante, respirait péniblement; puis, se retirant à l'écart, il conféra quelques minutes avec les médecins présents<sup>1</sup>. L'avis unanime fut qu'il ne restait qu'une ressource, c'était d'élargir la plaie pour donner une issue au sang épanché dans la poitrine. Le prince répugnait à cette opération dont il n'attendait qu'une souffrance inutile dans l'état désespéré où il se sentait. Sur les instances de sa femme, il s'y prêta cependant.

L'opération fut douloureuse; Madame la duchesse de Berry, malgré les représentations de MONSIEUR, avait voulu y assister: agenouillée sur le bord du lit, elle tenait la main gauche de son mari. En opérant, M. Dupuytren avait reconnu toute la profondeur de la plaie; la lame plate, étroite, aiguë et à deux tranchants, était entrée de toute sa longueur, c'est-à-dire environ de six à sept pouces, dans la poitrine du blessé. L'élargissement de la plaie amena un moment de soulagement. Le prince, qui respirait plus librement, tourna les yeux sur sa femme: « Mon amie, lui dit-il, ne vous laissez pas accabler par la douleur, ménagez-vous pour l'enfant que vous portez dans votre sein. » A ces paroles, il se fit un mouvement dans la salle. Un éclair de vie avait brillé au milieu de cette scène de mort; chacun avait senti que le flambeau de la maison de Bourbon, près de s'éteindre, pouvait se rallumer.

L'apparence d'amélioration qui s'était manifestée dans l'état du prince ne tarda pas à se dissiper. Des vomissements de mauvais augure survinrent. Un peu avant cette crise, le duc de Berry ex-

<sup>1</sup> C'étaient MM. Blancheton, Drogard, Bougon, Lacroix, Therson, Casenave, Dubois, Baron, Roux et Fournier.

prima le désir de voir son assassin : « Qu'ai-je fait à cet homme ? répétait-il. Je l'aurai peut-être offensé sans le savoir. » Puis, comme le comte d'Artois lui affirmait que cet homme ne l'avait jamais vu, qu'il ne le connaissait pas et que par conséquent il ne pouvait avoir contre lui aucune haine personnelle : « Alors, c'est donc un insensé ! » s'écria le duc de Berry. Puis, ses idées prenant cette direction, il oublia sa propre mort pour ne songer qu'au sort qui attendait son meurtrier : « Je voudrais que le Roi arrivât, répéta-t-il à plusieurs reprises, pour lui demander la grâce de l'homme. » Puis il dit encore à quelques minutes de là : « Je sens que je mourrais plus tranquille si j'obtenais la grâce de l'homme. » Le long regard jeté par le prince mourant sur les faiblesses de sa vie passée lui avait rappelé deux enfants nés en Angleterre, plusieurs années avant son mariage, d'une union que la religion n'avait pas consacrée. Il avoua, dans ce moment suprême, ses torts à sa femme, et lui demanda la permission d'embrasser, avant de mourir, ces deux innocentes créatures. La duchesse de Berry ordonna qu'on les allât chercher à l'instant. Au bout de trois quarts d'heure les deux enfants arrivèrent ; agenouillés sur le bord du lit du prince, ils purent recueillir les dernières paroles et recevoir la bénédiction de leur père. Il recommanda ces petites orphelines à la duchesse de Berry, qui les reçut dans ses bras, et leur montrant MADemoiselle, leur dit d'embrasser leur sœur.

La nuit marchait au milieu de ces scènes d'attendrissement, de souffrance et de douleur. Mais deux pensées revenaient toujours au prince : celle du Roi qui n'arrivait pas et celle de la grâce de l'homme qu'il ne pourrait pas demander. On l'avait déposé avec de grandes précautions à terre sur un matelas, parce qu'on voulait refaire son lit. Ce fut dans cette position qu'il se confessa d'abord en particulier à l'évêque de Chartres, et qu'il fit ensuite un aveu public de ses fautes, demandant pardon des scandales qu'il avait pu donner. Puis, la même pensée le préoccupant toujours, il ajouta : « Mon Dieu, pardonnez-moi, pardonnez à celui qui m'a ôté la vie. » Il aurait voulu que le Roi aussi lui pardonnât. On l'entendait répéter d'une voix de plus en plus faible : « Que je souffre !

que cette nuit est longue ! le Roi vient-il ? le Roi n'arrivera pas à temps pour me promettre la grâce de l'homme ! »

Celui dont le prince demandait la grâce répondait, à quelques pas de là, à un premier interrogatoire, que s'il avait manqué le duc de Berry une première fois, il aurait recommencé sa tentative ; que si, après avoir tué le prince, il avait réussi à s'échapper, il serait allé se coucher et que le lendemain il aurait cherché à tuer un autre prince du sang royal, jusqu'à l'extermination complète de la famille de Bourbon. Le meurtrier qui parlait ainsi était un homme petit, maigre et assez chétif, aux yeux enfoncés dans leur orbite d'où sortait un regard farouche. Il était de son état ouvrier sellier, et il se nommait Louvel. Il n'avait pas de remords, et disait ne pas avoir de complices. C'était une de ces âmes scélérates dans lesquelles le fanatisme politique aboutit au crime.

Deux messages successifs avaient été envoyés au Roi, le premier à minuit, le second à deux heures du matin. Dans le premier on avait cherché à rassurer Louis XVIII ; dans le second on avait commencé à lui donner des alarmes. Il était trois heures du matin ; les symptômes devenaient de plus en plus menaçants. Les médecins rédigèrent un troisième bulletin qui commençait par ces mots : « Le prince touche à ses derniers moments. » Ce fut M. Decazes qui le porta au château. Toute la famille du prince, ses amis particuliers, MM. le comte de Chabot, le marquis de Coigny, le comte de Brissac, le vicomte de Montéligier, le prince de Beaufremont, le comte Eugène d'Astorg, entouraient son lit de souffrance ; de nouveaux serviteurs accouraient de moment en moment. Le duc de Richelieu était non loin de M. de Châteaubriand, ce témoin de l'histoire, qui assistait à l'agonie et à la mort qu'il devait raconter<sup>1</sup>. Lorsqu'on annonça l'entrée du comte de Nantouillet, le prince, qui avait pour lui une amitié particulière, retrouva assez de force pour s'écrier : « Viens, mon bon Nantouillet, mon vieil ami, que je

<sup>1</sup> *Mémoires, Lettres et Pièces authentiques touchant la vie et la mort de S. A. R. Mgr Charles-Ferdinand d'Artois, fils de France, duc de Berry, par M. le vicomte de Châteaubriand.*

l'embrasse encore une fois avant de mourir! » Les maréchaux arrivèrent à leur tour et le prince eut une parole pour eux. Au pied de son lit s'était placé le général de La Tour-Maubourg, noble relique des champs de batailles, mutilé par les boulets. Les défaillances du blessé devenaient de plus en plus fréquentes; il avait reçu déjà depuis une heure l'extrême-onction que lui avait apportée le curé de Saint-Roch; ses vomissements empêchèrent qu'on pût lui donner, selon son désir à plusieurs reprises exprimé, le viatique.

A cinq heures du matin on entendit le piétinement d'une nombreuse cavalerie, c'était le Roi qui arrivait. Ce bruit, depuis si longtemps attendu, ranima le mourant. Le roi entra. « Mon oncle, dit aussitôt le duc de Berry, donnez-moi votre main que je la baise pour la dernière fois. Le Roi prit la main défaillante de son neveu et la baisa lui-même, inclinant la majesté de l'âge et du trône devant la majesté de la mort. Le duc de Berry reprit alors avec instance : « Mon oncle, je vous demande la grâce de l'homme! » Le Roi répondit : « Mon neveu, vous n'êtes pas aussi mal que vous le pensez, nous en reparlerons. — Le Roi ne dit pas *oui*, reprit le prince en insistant : grâce au moins pour la vie de l'homme afin que je meure tranquille! » Puis la même pensée sortie de ce cœur qui ne battait déjà presque plus se reproduisait encore dans cette bouche expirante : « La grâce de la vie de cet homme eût pourtant adouci mes derniers moments, » répétait-il. Tant qu'il eut une étincelle de vie, ces instances continuèrent. Sa poitrine haletante ne fournissait plus à ses paroles qu'un souffle entrecoupé, qu'on distinguait encore ces mots prononcés d'une voix où semblait s'exhaler avec son dernier soupir son dernier pardon : « Au moins si j'emportais l'idée... que le sang d'un homme... ne coulera pas pour moi après ma mort! »

Le prince, qui s'était un moment ranimé à la vue du Roi, tant le moral a d'influence sur le physique, sentit venir une défaillance suprême, et dit aussitôt : « C'est ma fin! » Puis, comme il souffrait horriblement, il demanda à être changé de côté. Les médecins s'y opposaient. Le Roi, qui avait interrogé en latin M. Dupuytren, reçut

pour réponse un signe qui ne laissait plus d'espoir, il ordonna qu'on cédât au désir du mourant. Aussitôt qu'on l'eût placé sur le côté gauche, ses facultés intellectuelles s'évanouirent. On entraîna hors de la salle la duchesse de Berry, qui jetait des cris déchirants. Quelques minutes après, elle échappait aux mains de ses dames et se précipitait sur le lit de son mari. Le duc de Berry venait d'expirer. Le verre de la tabatière du Roi, qu'on approcha de la bouche du prince pour voir s'il y restait encore un souffle de vie, ne fut pas terni. Il était mort. Tout le monde tomba à genoux, et le long gémissement qui s'éleva dans la salle annonça à ceux qui assiégeaient la porte que tout était fini. On pressait le roi de retourner aux Tuileries. « Je ne crains pas le spectacle de la mort, reprit-il, j'ai un dernier devoir à remplir envers mon fils. » En même temps, appuyé sur M. Dupuytren, il s'approcha du lit, ferma la bouche et les yeux du mort, et s'éloigna sans proférer une parole. Pendant ce temps, on entraînait la jeune et malheureuse veuve qui, éperdue de douleur, demandait au Roi à retourner en Sicile. Tout le monde s'éloigna en silence, et M. Bougon demeura seul à la garde du corps. M. Dupuytren disait, dans une note manuscrite, écrite le jour même comme un *memento* des douloureuses scènes auxquelles il venait d'assister : « J'allai trouver à l'Hôtel-Dieu d'autres afflictions et d'autres souffrances; mais celles-là du moins étaient dans l'ordre de la nature. »

Le duc de Berry, né le 24 janvier 1778 et mort le 14 février 1820, à six heures trente-cinq minutes du matin, était âgé d'un peu plus de quarante-deux ans. Il m'a semblé que l'histoire devait à cette vie, raccourcie par le poignard, le récit de ces heures suprêmes dans lesquelles le prince déploya tant de magnanimité de cœur, tant de foi religieuse et de résignation, d'humilité et de ferveur, tant d'élévation d'esprit, de fermeté de caractère, de tendresse pour les siens, d'amour pour son pays, de générosité pour son assassin, qu'on a pu dire : « Cette agonie fut un règne. »

ALFRED NETTEMENT.

## NOTES BIOGRAPHIQUES

SUR

# LE GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE.

II.

La carrière politique du général de La Moricière date de 1846, c'est-à-dire d'une époque antérieure à la prise de l'Emir. Ce fut, en effet, au mois d'octobre de cette année que le collège électoral de Saint-Calais, dans le département de la Sarthe, lui conféra le mandat législatif. On peut assurément être surpris que Nantes se soit laissé enlever cet honneur; mais si l'étonnement allait jusqu'au reproche, il cesserait d'être fondé. La candidature du premier collège de sa ville natale avait en effet été offerte à La Moricière; il était naturel de penser que le député sortant, qui n'appartenait au département ni par son domicile ni par sa naissance, s'effacerait de lui-même devant notre illustre compatriote. Malheureusement, cette idée ne lui vint pas, et La Moricière refusa de faire concurrence à ce qui lui semblait un droit acquis. Nous en éprouvâmes un vif regret; car de toute manière, le succès ne pouvait être douteux.

Le but principal de La Moricière, en briguant une position au Parlement, était de faire connaître l'Algérie à la France qui la connais-

sait très-peu. Dès l'année 1836, il avait publié un mémoire intitulé : *Réflexions sur l'état actuel d'Alger*. Quelques années après, il donna un développement plus complet à ses idées dans trois autres mémoires rédigés sous sa direction et adressés au ministre qui les fit imprimer. Le premier concernait la *propriété territoriale dans les tribus*, et était signé de M. de Martimprey<sup>1</sup>; le second traitait du *mode de partage des terres*; il portait la signature de M. d'Illiers<sup>2</sup>; le troisième était une *Etude historique sur l'assiette de la domination romaine dans la province d'Oran*, par M. Azéma de Montgravier<sup>3</sup>.

Le système de La Moricière se rapprochait du système anglais qui consiste, de la part du gouvernement, à activer et à protéger l'initiative individuelle, mais sans se faire colonisateur lui-même. Le maréchal Bugeaud, au contraire, ne comprenait qu'une colonisation officielle, administrative, toute d'une pièce, une colonisation par les vétérans des légions, à la manière des anciens Romains. Il entra donc immédiatement en lice et publia un mémoire intitulé : *Observations du maréchal Bugeaud sur le projet de colonisation du général de La Moricière*. Le ton était hautain, on pourrait même dire légèrement dédaigneux, et cependant le plan le moins exécutable était bien certainement celui du maréchal. Le maréchal ne portait pas à moins de 5,000 francs la dépense de l'Etat pour l'établissement d'une seule famille de colon, tandis que La Moricière ne demandait que 80 fr. On l'accusa, il est vrai, de se faire illusion, ou de vouloir faire illusion. On lui dit qu'un peu plus tôt, un peu plus tard, il en viendrait au milliard du maréchal; et ce fut alors qu'il répondit, dans la séance de la Chambre des députés du 9 juin 1847 : « Le capital dépensé sera, dites-vous, d'un milliard, je ne dis pas le contraire. La seule discussion qui se soit élevée entre M. le maréchal Bugeaud et moi, c'est de savoir si la somme nécessaire *sortira*

<sup>1</sup> Alors colonel, chef d'état-major de la division d'Oran, depuis lors chef d'état-major général de notre armée de Crimée et sous-gouverneur de l'Algérie.

<sup>2</sup> Aide-de-camp de La Moricière, décédé chef d'escadron d'état-major et colonel de la garde nationale de Nantes, marié à Mathilde Juchault des Jamonnières, nièce, à la mode de Bretagne, du général.

<sup>3</sup> Officier supérieur dont les relations avec La Moricière devaient dater de l'Ecole polytechnique, car je vois son nom dans la promotion de 1825.

\* Voir la livraison de novembre, p. 353-370.



*des coffres de l'Etat ou de la poche des gens qui iront coloniser*; il s'agit de savoir si l'Etat se chargera, non-seulement des travaux d'utilité publique, mais des exploitations agricoles. Je crois, après avoir bien regardé la terre, que la terre est assez bonne pour payer l'intérêt des capitaux qu'on y mettra, j'en ai la conviction profonde; je crois donc qu'on trouvera des capitaux particuliers qui viendront faire cette entreprise.

« Il faut laisser à chacun sa part, au gouvernement les grands travaux, les routes d'abord, les dessèchements quand il y en aura à faire, et enfin le travail de l'administration qui sera de préparer les concessions, de faire qu'une intelligence, un capital et deux bras qui voudront venir en Afrique, y trouvent leur place faite, grande si le capital est grand, petite si le capital est petit, qu'il y ait enfin pour chacun, proportionnellement à ce qu'il est capable de faire, de la terre et du soleil. » Le *Moniteur* ajoute : *vive adhésion.*

Il était en effet impossible de résumer le problème colonial sous une formule plus simple et d'un essai moins dispendieux. Ce sont de pauvres colonisations que celles qu'on est obligé de faire de tout point, parce qu'elles n'offrent d'intérêt à personne. Quelque entraînement qu'il y eût parfois dans l'imagination de La Moricière, on voit que dans l'exécution il était, avant tout, l'homme du possible, l'homme pratique. Nul d'ailleurs ne savait mieux que lui donner à ses idées cette netteté vive et incisive, cette pointe de l'esprit qui frappe et qui pénètre.

La seule discussion des affaires de l'Algérie, toute grave et sérieuse qu'elle fût, nous en fournirait plus d'une preuve. On sent que l'orateur abordait la tribune avec l'entrain et l'aisance qu'il portait à la rencontre de l'ennemi. M. Desjobert s'effrayait des embarras que nous préparait l'Afrique : *Ce sont les grands intérêts qui sont les grands embarras*, lui répondait La Moricière, et il ajoutait ces mots qu'a cités, en partie, M<sup>sr</sup> d'Orléans : « L'Afrique est un des plus grands intérêts du pays, le plus grand peut-être à l'extérieur; sa colonisation est la plus grande chose peut-être que la France ait à entreprendre de notre temps. »

M. de Tracy prétendait que nous pourrions être obligés, un jour ou l'autre, d'abandonner l'Afrique. La Moricière se récriait avec fierté et avec raison. Une guerre avec l'Angleterre, disait-il, pouvait seule être un danger, mais avions-nous besoin de notre armée d'Afrique pour lutter contre l'Angleterre? Craindrait-on que notre colonie fût réduite à merci, par défaut d'approvisionnements? « On peut bloquer le port de Toulon, *qui est fait pour être bloqué*, car en face sont les îles d'Hyères; mais on ne bloque pas une côte de 220 lieues de long, qui a une douzaine de ports dans lesquels on peut aborder. »

La réponse, on le voit, est toujours prompte et quelquefois acérée. L'ironie s'y mêle à l'occasion, une ironie de bon aloi et de bon goût. Quelques représentants, opposés à la colonisation, s'efforçaient d'amoindrir nos succès, même nos victoires. La Moricière, loin de s'irriter, leur répondait avec une bonhomie mordante : « *La guerre...* je ne sais pas si je puis dire *la guerre, l'opposition* que nous firent les Arabes... » et il continuait sur ce ton au milieu des rires sympathiques de l'assemblée. L'orateur qui voulut lui répondre commença ainsi : « S'il suffisait d'avoir infiniment d'esprit pour avoir toujours raison... — et de *bon sens*, » lui cria une voix. C'est, en effet, par l'alliance du bon sens et de l'esprit que La Moricière se distinguait à la tribune.

Il en donna une preuve particulièrement remarquable dans une discussion qui prit un caractère personnel, dont se seraient promptement irrités bien des caractères moins belliqueux et moins vifs que le sien. Ce fut après la soumission d'Abd-el-Kader. La Moricière revenait en France avec la conviction excusable d'avoir rendu un grand service à son pays; mais dans les conseils du gouvernement et dans les Chambres il y avait des murmures : — Pourquoi, disait-on plus ou moins haut, avoir accordé des conditions à l'Emir? pourquoi ne l'avoir pas pris de vive force au lieu de traiter avec lui, puisqu'on lui avait fermé le seul chemin praticable du désert? — La Moricière ne perdit, sous ces coups d'épingle, ni son sang-froid ni sa bonne humeur. « Je me défie des chemins *impraticables*, » répondit-il; sans doute Abd-el-Kader ne pouvait passer qu'au col de Kerkoub avec son convoi, mais il pouvait passer partout ailleurs

avec ses cavaliers. — Il fallait continuer, objecte-t-on, au lieu de parlementer. — Savez-vous ce que j'aurais pris si j'eusse continué ? j'aurais pris le convoi, j'aurais fait une razzia de plus ; je vous aurais rendu compte que *j'avais pris la tente d'Abd-el-Kader, une de ses femmes, peut-être un de ses khalifats (on rit)*, mais lui, avec ses cavaliers, il fût parti pour le désert. » — Puis, s'élevant à de hautes considérations, et s'adressant à ceux qui trouvaient *fâcheux*, tout au moins, qu'on n'eût pas pris Abd-el-Kader : — « Eh bien ! leur dit-il, si on l'eût pris, le fait matériel serait plus net, plus simple, plus grand, si vous le voulez ; mais, permettez-moi de le dire, le *fait moral serait moindre*. Tout homme qui combat, tout homme qui lève l'étendard de la guerre peut être tué, peut être pris ; *cela ne constitue pas un désaveu de sa vie* ; il ne résulte pas de ce fait une contradiction entre ses actes et ses principes. Mais l'Emir ! quel langage a-t-il tenu aux tribus pendant dix ans, alors que nous les poursuivions, que nous les traquions pour les forcer à se rendre ? *Ne vous soumettez pas aux chrétiens*, leur disait-il ; si vous vous soumettez, vous reniez votre religion et je vous mettrai hors la loi. Ce qu'il disait, vous le lui avez vu pratiquer, et de là toutes les atrocités dont il a ensanglanté le pays. Eh bien ! ce que l'Emir a reproché aux tribus soumises d'avoir fait, il est venu le faire lui-même. Ce fait, les indigènes ont été les premiers à le remarquer, et telle a été la cause de l'immense effet qu'a produit dans le pays le grand événement qui nous occupe et dont les conséquences se développeront avec l'avenir. »

On voit que M. de Montalembert n'a rien dit de trop lorsqu'il a écrit : « La Moricière était né avec le don de l'éloquence. » Le reste du portrait qu'il trace du général à la tribune n'est pas moins vrai, pour ceux qui l'ont vu aux prises avec les interruptions et les contradictions passionnées de la Constituante. « Il semblait, dit l'illustre académicien, sonner la charge en parlant. Rarement il descendait sans avoir remué son auditoire, éciairci une question, dissipé un malentendu, réparé une défaite, préparé ou justifié une victoire. Jamais le fameux mot de Caton sur les Gaulois ne fut plus exactement vérifié, *rem militarem aqere et argutè loqui*. Sous ce

rapport, comme sous tant d'autres, il a été le plus Français des Français de notre âge. »

Cet *argutè loqui* de Caton, ce que je traduirais une *argumentation fine*, rappelle involontairement le mot de La Moricière sur le colonel Bosquet, qu'on lui reprochait d'avoir nommé général un peu-trop tôt, au gré de la loi. « Je l'ai nommé, répondit-il, non-seulement pour les services qu'il a rendus, mais plus encore pour les services qu'il peut rendre. » Beaucoup ne virent dans cette réponse qu'un trait d'esprit au service d'une cause douteuse. Alma et Inkermann ont prouvé qu'il y avait mieux que cela.

L'année 1847 marque dans la vie du général, sinon comme la plus glorieuse, du moins comme celle où tous les succès vinrent à lui, sans être chèrement achetés. Ce fut l'époque de ses débuts oratoires, l'époque de la prise d'Abd-el-Kader et l'époque de son mariage. Notre ami, M. de Kerdrel, a raconté, dans une page charmante, l'impression que produisit sur lui la cérémonie nuptiale, à laquelle il assista. Le général épousait M<sup>lle</sup> Amélie d'Auberville, petite-fille de cette pieuse marquise de Montagu dont la mère et l'aïeule (les duchesses d'Ayen et de Noailles), périrent sur l'échafaud de la place du Trône, dans les derniers jours de la Terreur. Toutes les illustrations de la politique, de la guerre et de la naissance s'étaient donné rendez-vous à ce mariage. Le prêtre qui officiait était lui-même une de nos plus pures illustrations, le P. de Ravignan, et le discours qu'il prononça a laissé plus de traces que n'en font d'ordinaire les allocutions de ce genre. L'éloquent religieux commença par un éloge du guerrier dont chaque mot portait coup ; puis il passa à la femme forte dont il n'hésita pas à mettre le *bon combat de chaque jour, de chaque heure*, au-dessus de la gloire des camps et des batailles. L'honneur de l'homme, ajoutait-il, c'est de l'avoir méritée.

On se complait doublement à ces souvenirs déjà vieux, lorsqu'on sait quelles ont été la suite et la fin.

Gloire et bonheur, rien ne manquait donc à La Moricière, lorsque sonna l'heure fatale de 1848. « Son nom, dit un de ses biographes, avait acquis une grande popularité. On savait gré à un

homme comblé de la fortune de faire si bon marché de sa vie. Les qualités d'administrateur, dont il avait fait preuve, ajoutaient aux dons brillants dont la nature l'avait doué, cette solidité qui permet à un soldat d'arriver au maniement des affaires<sup>1</sup>. » Il pouvait donc aspirer à tout, lorsque, le 23 février au soir, se promenant en habit de ville sur le boulevard de la Madeleine, afin d'étudier la physiologie des rues qu'une agitation sourde tenait en éveil depuis le matin, il vit approcher, près du ministère des affaires étrangères, cet attroupement sinistre qu'un des héros du jour, Lamartine, s'est complu à décrire : « Le drapeau rouge flottait, dit-il, au milieu de la fumée des torches sur les premiers rangs de cette multitude. Elle s'avangait en s'épaississant ; une curiosité funeste s'attachait à ce nuage d'hommes qui semblait porter le mystère de la journée. »

Il ne fut pas difficile au général de comprendre le mystère, et il se retira pour ne pas être mêlé à des rangs où tout curieux devenait un complice. Mais, le jour suivant, il était aux Tuileries, dès le matin, prêt à faire, comme toujours, bon marché de sa vie. Sa jeune popularité devint aussitôt le point de mire de bien des espérances. On parla tantôt d'un ministère, tantôt d'un commandement. On eut même un instant la pensée de le mettre à la tête de toutes les troupes, en remplacement du maréchal Bugeaud dont le nom éveillait peu de sympathie dans les boutiques. Ce fut alors qu'il dit ce mot rappelé dans son *Oraison funèbre* : « Non, non, on ne fait pas descendre de cheval un maréchal de France. » Mais il court, au plus fort du danger, porter à l'émeute la nouvelle de l'abdication royale. Nos avant-postes ne dépassaient pas le Carrousel. La Moricière les franchit au galop ; il débouche sur la place du Palais-Royal, et, ne pouvant se faire entendre au milieu du bruit, il remet la proclamation dont il est porteur à un chef d'insurgés qui, au lieu d'en donner lecture, l'enfouit dans sa poche. Les projectiles cependant se croisaient autour du général ; il devient le point de mire de tous les coups ; son cheval tombe, frappé de sept balles ; lui-même est lancé sur la tête, puis blessé

<sup>1</sup> Le général de la Moricière, par Hippolyte Castille.

aux bras de deux coups de baïonnette. Tandis qu'il se faisait panser dans une ambulance, on parlait au dehors de le fusiller. Ce fut à l'énergique opposition d'un ancien zouave qu'il dut son salut.

Il y a des jours où le dévouement et le talent ne peuvent rien, où tout s'affaisse, tout croule ; nous étions à un de ces jours néfastes, à une de ces fêtes de la Révolution, toujours prompte à briser ses idoles.

Dans les tristes mois qui suivirent, La Moricière se dévoua à sauvegarder l'armée qu'on humiliait, qu'on privait de ses armes, que plusieurs même voulaient dissoudre et qui demeurait cependant le seul espoir de l'ordre, en face d'une triomphante anarchie. Si nous la retrouvâmes en Juin, ce fut à lui et à ses nobles camarades que nous le dûmes.

Il ne faudrait pas croire, au reste, que l'armée, bien qu'elle eût une revanche à prendre, fût très-avide de combats. Les luttes civiles lui sourient peu, et la crainte d'un désaveu paralyse facilement les courages. Traitée en suspecte après Février, ne pouvait-elle pas l'être plus encore après Juin ? La garde nationale, de son côté, était hésitante. Entre des émeutiers qui menaçaient de piller ses boutiques, et un pouvoir hybride que Lamartine partageait avec Ledru-Rollin, elle n'avait de confiance en rien et ne voyait de salut nulle part. Aussi ses rangs se recrutaient-ils lentement. Quant à la garde mobile, née sur les barricades, ne tournerait-elle pas aux barricades ? Il y avait là un inconnu qui effrayait les plus fermes esprits. Ce fut dans ces circonstances que La Moricière et ses compagnons d'Afrique, Bedeau, Duvivier, Damesme, d'accord avec le général Cavaignac, se partagèrent Paris. La Moricière eut, pour sa part, tout le nord de la capitale, depuis la Madeleine jusqu'au faubourg du Temple, depuis Clichy jusqu'à ce carré Saint-Martin, que M. de Lamartine appelle le *Mont-Aventin* du peuple. Pour protéger et occuper cet immense espace, on lui donnait quatre bataillons, une batterie d'artillerie et deux cents chevaux. Il importait de dissimuler ce petit nombre et à l'ennemi et à ses propres troupes ; car le courage tient beaucoup à la confiance. La fermeté du commandement fit déjà beaucoup ; l'intrépidité du général qui s'exposa comme à Constantine, et plus long-

temps qu'à Constantine, suivant le mot très-vrai de M. de Montalbert, donna du cœur aux plus indécis, et l'habile direction des colonnes, toujours en mouvement, ne permit jamais de supputer les forces.

Elles étaient trop faibles cependant pour parer à tout, et, le 23 juin, à midi, tandis que La Moricière attaquait les barricades du faubourg Saint-Denis, l'insurrection barricadait, sur son flanc droit, le faubourg du Temple. Un secours prompt était nécessaire. La Moricière le demanda au général Cavaignac, et celui-ci se dirigea lui-même avec sept bataillons vers ce dernier quartier, tandis que La Moricière agissait avec quatre dans le quartier voisin. Des succès marqués furent alors obtenus ; mais, la nuit venant, de nouvelles barricades s'élevèrent, et La Moricière apprenait que sur ces barricades les agents de l'Etat continuaient aux insurgés la paie des ateliers nationaux. Si c'était une erreur, elle simulait de bien près la trahison, et l'irritation du général devint extrême. Il appelle alors à son aide non-seulement l'artillerie, mais le génie. Quelques maisons sont effondrées ; les insurgés cèdent ; ils demandent même, dans la journée du 24, à capituler ; mais La Moricière refuse d'écouter leur parlementaire, et les refoule énergiquement sur la Bastille. Ceux qui virent La Moricière dans cette affreuse bataille n'ont point oublié le sang-froid, l'énergie, l'irritation patriotique qui se lisaient sur sa mâle figure. Toujours prompt à donner l'exemple, il s'avance le premier contre un chantier dont la porte est percée de meurtrières. Au moment où une décharge va avoir lieu, son cheval se cabre, soit par un mouvement instinctif, soit par l'action du cavalier qui comprend la nécessité de se faire un bouclier de sa monture. Le cheval est criblé de balles, mais le général est sauf et le chantier est emporté<sup>1</sup>.

La Moricière fut alors salué comme un des sauveurs de la société, comme celui dont l'action avait été la plus décisive, et le général Cavaignac, faisant taire d'anciens différends, l'appela au ministère de la guerre. Tout le monde connaît ce mot vraiment

<sup>1</sup> Le général eut successivement trois chevaux mis hors de combat.

antique : « Si quelque chose m'étonne, c'est de le voir au second rang lorsque je suis au premier. »

J'espère qu'on excusera ce long récit d'une lutte très-célèbre, mais qui n'a pu être rappelée qu'en peu de mots dans les *nécrologies* du général. Comme ministre, son nom rappelle l'établissement de colonies agricoles en Algérie, un projet de loi sur le recrutement et la première pensée de l'expédition de Rome.

Les colonies agricoles dont La Moricière proposa et obtint la fondation dans nos possessions africaines, sortaient complètement du système émis par lui, quelques années auparavant. Ce système avait, en effet, pour base un appel aux capitaux, et, depuis les crises révolutionnaires, il devenait impraticable. Force était donc de recourir à la colonisation administrative du maréchal Bugeaud et à ses 5,000 fr. par famille, sauf à revenir aux capitaux privés lorsque les capitaux reparaitraient. L'œuvre était d'ailleurs une œuvre de gouvernement et de police, tout autant qu'une œuvre de colonisation. Il s'agissait de donner du travail et du pain à des malheureux que la Révolution en avait privés, et de faire tourner la dépense au profit de l'agriculture et de l'Afrique. Ce fut dans ce but que La Moricière demanda un crédit de 50 millions pour l'établissement de 40 à 45,000 familles en Algérie. Je n'emprunterai à la discussion qui s'éleva à ce sujet que quelques mots qui peignent nettement les idées du général sur des points de la science sociale, fort agités en 1848. Déjà on l'avait entendu s'écrier : « N'oublions pas que la France a été hardiment porter le drapeau du christianisme au milieu de la terre d'Islam<sup>1</sup>. » Ce qui frappe aujourd'hui surtout, c'est son opposition marquée aux divers systèmes qui prônaient l'association comme la panacée de l'avenir. « Si l'homme n'est pas immédiatement propriétaire, dit-il, il ne cultivera pas, il n'ensemencera pas ; il aidera à construire l'abri qui doit le garantir des intempéries des saisons, et il s'en tiendra aux distributions pour vivre et végéter dans la misère. »

On ne savait que trop à quoi s'en tenir sur ce chapitre en Algé-

<sup>1</sup> Séance du 16 juin 1848.

rie, et les exemples, *Stidia*, *Sainte-Léonie*, *Beni-Mered*, se succèdent dans son discours. Mais les ouvriers, lui dit-on, préfèrent être associés. « Savez-vous quels sont ceux qui le préfèrent? répond-il; ce sont ceux qui veulent diriger les associations; ce sont ceux qui veulent exercer des fonctions qui leur permettent de porter l'habit noir et le chapeau rond (on rit), qui veulent constituer l'état-major de l'agriculture. Mais vous savez tous que l'agriculture ne donne pas d'assez gros bénéfices pour payer ces espèces d'états-majors; aussi le gouvernement ne veut-il point de cette aristocratie nouvelle. » Le général termine enfin par ce mot qui burine d'un trait sa pensée : *Entre la famille, le monastère et le régiment, je ne vois rien.*

Répondant, dans une autre circonstance, à un membre de la gauche qui prétendait avoir un secret remède pour toutes les maladies sociales, il s'écriait avec une généreuse indignation : « Comment! il y aura des représentants dans cette Chambre qui s'imaginent ne pas exciter les passions populaires en disant à la tribune : — Nous avons un secret au moyen duquel on pourrait guérir tous les maux de la société. Ce secret, nous ne le disons pas parce que vous ne l'écouteriez pas et que, si vous l'écoutez, vous ne voudriez pas le pratiquer. Qu'est-ce que cela veut dire? Que nous sommes un ramassis de gens qui pourrions, si bon nous plaisait, guérir toutes les misères du pays et qui ne voulons pas le faire! » Et, attaquant de front les systèmes de deux des chefs du parti : « On dirait vraiment, ajoutait-il, que vous ne les avez pas lus ou que vous ne les avez pas compris. (Si! si!) Moi aussi, j'ai étudié toutes ces questions, bien qu'elles ne se rattachent pas à mon métier, et je sais qu'il n'y a rien de plus opposé dans le monde que les théories de ces deux écrivains... Le vrai, c'est que vous n'avez à nous proposer rien d'utile. »

Nous ne dirons qu'une chose des idées de La Moricière sur le recrutement; c'est qu'elles consistaient dès lors à supprimer l'industrie des marchands d'hommes, et à charger l'Etat de ce qu'on a appelé depuis *l'exonération*<sup>4</sup>, de manière à en faire profiter à la

<sup>4</sup> Ce projet était d'ailleurs très-différent, sur plusieurs points, de la loi actuelle. Le général et le comité de la guerre avec lui auraient voulu répartir avec une par-

fois les familles et l'armée. « Deux choses sont en souffrance, disait-il; dans le pays, le pauvre qui souffre cruellement du poids du recrutement; dans l'armée, le soldat qui sert le pays sans obtenir la juste récompense du sang qu'il versa si généreusement. » Cette dernière pensée était une de celles qui le préoccupaient le plus. Ainsi, dans la discussion d'une loi sur le cumul, il disait : « Le comité de la guerre m'a paru particulièrement préoccupé des anciens militaires qui ont le bonheur de jouir du cumul. Je me suis préoccupé, de mon côté, de ceux bien plus nombreux et peut-être plus intéressants, à cause de leur état de misère; des vieux serviteurs de l'Etat, des soldats qui ont 250 fr. de rente, une jambe de moins, et qui meurent de faim. Je désire qu'il leur soit donné un certain droit au cumul. » Et il proposait de leur affecter, ce qui a été fait depuis, un certain nombre d'emplois dans les régies financières.

Enfin personne n'ignore que la première pensée de l'expédition de Rome fut conçue par le gouvernement du général Cavaignac, à la nouvelle de l'assassinat du malheureux Rossi. Les instructions données alors par La Moricière au général Mollière, son ancien camarade des zouaves et de Bougie<sup>4</sup>, en indiquent clairement le but : « assurer la liberté et la sécurité du chef de l'Eglise. » C'est cette même pensée qui le conduit à Rome en 1860. On n'est, en effet, libre que lorsqu'on est maître chez soi et qu'on ne dépend de personne. Il était réservé toutefois à un autre gouvernement qu'à celui dont le général faisait partie, de pousser jusqu'au bout les conséquences de la mission du général Mollière. On sait que cette mission armée devint une formidable expédition, que la protection du pape dut entraîner la conquête et la protection de Rome; mais La Moricière ne prit plus part à ces événements qu'en qualité de représentant du pays.

faite régularité ce qu'on appelle l'impôt du sang, et soumettre les heureux du sort à une certaine contribution pécuniaire qui eût amoindri les charges de l'exonération pour les autres.

<sup>4</sup> Le général Mollière, mort général de division peu après le siège de Rome, était un des plus anciens officiers des zouaves, et il partageait avec La Moricière le titre et les fonctions d'officier d'ordonnance du général Trézel, lors de la prise de Bougie.

Envoyé près de l'empereur de Russie, il défendit près de lui la cause des faibles, celle de l'héroïque Pologne, puis, revenu en France, il se livra de nouveau et avec ardeur à ses fonctions législatives. Etranger d'abord à beaucoup de questions, il avait fini par ne l'être à aucune; il commençait par écouter, puis il pressait d'interrogations ceux de ses collègues dont le savoir l'avait frappé; il vous *dévalisait*, suivant le mot heureux de M. de Larcy, et, quand venait la discussion publique, nul ne pouvait lui donner de leçons et il pouvait en donner à un grand nombre.

Aussi son influence était-elle marquée. Vice-président de l'Assemblée à deux reprises différentes, il porta dans ces fonctions difficiles toute la fermeté et tout l'entrain de son caractère. Président du *Conseil supérieur des haras nationaux*, il publia ce rapport célèbre qui forme, à lui seul, un volume *in-quarto* et qui est le traité le plus précis et le plus complet sur la matière.

Nous n'avons rien dit de ses opinions politiques; elles peuvent se résumer en quelques mots. Sous le règne de Louis-Philippe, il siégea dans le petit groupe formé par MM. de Tocqueville, de Beaumont et de Corcelle, c'est-à-dire parmi ce que l'opposition adoucie du centre gauche avait de plus honorable et de plus distingué. En 1848, après avoir défendu la République contre les barricades de Juin, il s'attacha à elle et sacrifia son avenir à la constitution qu'il avait votée. Je ne redirai point son enlèvement dans la matinée du 2 décembre, son emprisonnement à Ham, puis, au bout d'un mois, son exil qui ne devait finir qu'à la mort de son fils. Ces souvenirs sont présents à toutes les mémoires.

Je ne peindrai pas davantage les douleurs de cet exil, ni de cette oisiveté subite pour un caractère tel que le sien et une activité dans toute sa force. Il y a longtemps que Dante a dit *combien est amer le pain de l'étranger, combien il est dur de monter et de descendre l'escalier d'un autre*; et Dante n'avait pas commandé des armées, Dante n'entendait pas de loin le bruit des armes et le son de la trompette. Quel fut cependant pour le fougueux Italien le fruit de son exil? Un livre sublime, sans doute, mais un livre de passion où *l'enfer*, avec ses crimes et ses peines, devint la demeure privilégiée de ses ennemis. Je n'oserais dire que La Moricière fût na-

tuellement moins irritable que le Dante; le fruit de l'exil fut néanmoins pour lui tout autre. Ce fut, en effet, pendant ces rudes années qu'il conçut la pensée et prépara les matériaux de cette *Vie de M<sup>me</sup> de Montagu*, le livre de l'apaisement et du calme par excellence.

« Enflammé, nous dit M. de Montalembert, par les récits d'une belle-mère qui est restée pour lui, jusqu'à son dernier jour, l'amie la plus dévouée et la plus enthousiaste, La Moricière eut la première pensée d'une publication destinée à compter parmi les trésors de notre histoire, et dont il dirigea la première rédaction. »

Je doute qu'il y ait souvenir de rien de semblable à cet homme de guerre si ardent, cet orateur si vif, cet exilé frémissant dans l'exil, consacrant tout à coup ses loisirs à raconter la vie d'une femme, pieuse, résignée, active mais sans bruit, sereine dans le malheur, compatissante pour tous et toujours, exerçant enfin près d'elle et au loin la douce influence de la charité et de la bonté. L'impression qu'il ressentit de cette étude fut profonde, nous dit M. de Montalembert; elle dut l'être d'autant plus qu'un pareil travail n'avait pu être entrepris que par un cœur bien préparé.

A aucune époque, nous l'avons dit, l'accent religieux n'avait été sans écho chez La Moricière. Assistant, un jour, à une discussion fort vive sur des questions de dogme, il resta muet contre son habitude. Un jeune officier de marine, fervent chrétien, qui soutenait seul le poids de la lutte, lui ayant demandé plus tard la cause de son silence: « Tu es bien fou, lui répondit La Moricière, de parler religion à ces gens-là; à moi encore, à la bonne heure! je te comprends; mais pour eux c'est du grec. » C'était en 1838; l'année suivante, je dinais avec Léon chez d'excellents amis. Après le repas, nous nous oubliâmes longtemps dans une conversation qui, de l'assaut de Constantine, passa peu à peu à l'*Imitation de Jésus-Christ*. La Moricière y prit part jusqu'à la fin avec un intérêt dont j'étais frappé et heureux. Je me rappelle qu'à propos de l'*Imitation*, il qualifia la philanthropie, *une singerie de la charité*; puis, faisant allusion, lorsque nous sortîmes, aux pieuses pensées qu'avait émises une très-jeune personne: « Mon cher, me dit-il, voilà une petite

filles qui en sait plus long que nous. » M. de Kerdrel nous a enfin conservé un mot de lui à quelques-uns des démocrates avancés de l'Assemblée constituante : « Si la République ne rassure pas les personnes attachées à la religion, je vous prédis qu'elle ne fera pas de vieux os. »

Faudrait-il conclure de ces souvenirs que La Moricière fut toujours dans la vérité ? Non ; mais, du moins, il ne lutta jamais contre elle. C'est à de tels esprits que Dieu vient.

Un des épisodes les plus intéressants de la vie de M<sup>me</sup> de Montagu est certainement celui de ses relations avec le comte de Stolberg, l'un des esprits les plus éminents de l'Allemagne, et, comme La Moricière, les plus féconds en vives réparties. M. de Stolberg appartenait à une famille protestante et était ministre d'un prince protestant ; sa famille, sa fortune, son avenir, tout autour de lui était lié au protestantisme. M<sup>me</sup> de Montagu discutait rarement avec lui ; humble femme, elle craignait d'affaiblir la vérité dans des controverses, et cependant M. de Stolberg lui écrivait au moment de sa conversion : « Dieu se plaît quelquefois à en user envers nous avec une délicatesse toute paternelle, quand, pour nous faire du bien, il se sert de personnes que nous aimons tendrement... jouissez de l'œuvre de Dieu à laquelle vous avez efficacement et saintement travaillé<sup>1</sup>. »

Il me semble voir La Moricière écoutant ce récit et le reproduisant dans ses notes. Sa position était bien différente de celle du comte de Stolberg ; il n'avait pas comme lui un long et difficile chemin à parcourir, il n'avait qu'un pas. La foi, chez lui, n'était pas morte, il l'avait seulement *perdue de vue*, suivant le mot heureux de M<sup>sr</sup> Dechamps. Mais, sous un autre rapport, sa position était la même que celle du comte ; chaque jour, en effet, il sentait davantage que pour lui M<sup>me</sup> de Montagu n'était pas morte, qu'elle se survivait doublement dans sa fille et sa petite-fille. Son enfance avait été pieuse, il redevint pieux.

Néanmoins, il voulut, comme le comte de Stolberg, *éclairer à fond* tous les points controversés. La foi de sentiment, la

<sup>1</sup> Anna-Paule-Dominique de Noailles, marquise de Montagu, 3<sup>e</sup> édition, p. 259.

foi de Marthe et Marie ne lui suffit pas, et il lut les livres, nous dit M<sup>sr</sup> Dechamps, *comme il faisait la guerre*, il fit le siège de la vérité, et quand il fallut entrer dans la place par la brèche, *ce que nul ne fait qu'à genoux, il le fit à genoux, pour se relever plus grand*<sup>1</sup>.

M<sup>sr</sup> Dechamps nous apprend que le livre qui fit sur lui le plus d'impression fut un ouvrage où l'on s'était borné à constater le miracle persistant de l'Eglise, de son établissement, de sa constitution et de sa durée. « Un autre que Dieu, disait-il souvent en s'emparant du mot de Bossuet, un autre que Dieu a-t-il pu jamais commencer ou conduire un dessein où tous les siècles sont compris ? »

C'était ce même ordre de preuves qui avait triomphé, quelques années auparavant, de Marceau<sup>2</sup> ; mais à la différence de celui-ci, dont la vie avait pris, même sous l'uniforme, des allures ascétiques, les habitudes extérieures de La Moricière restèrent les mêmes : même entrain dans la conversation, même activité d'esprit, avec quelque chose de plus serein et de plus calme.

Ainsi, il avait trouvé le bonheur dans le malheur même ; mais une nouvelle épreuve l'attendait ; son fils, le seul espoir de son nom, lui fut ravi, et sa patrie, où il lui fut permis de revenir, ne lui offrit d'abord que la triste vue d'un tombeau (1857). Il goûtait cependant, depuis trois années, le charme de cette patrie rendue, lorsqu'un appel fut fait, au nom de la liberté et de l'Eglise, à son cœur de chrétien et de guerrier. M<sup>sr</sup> Dupanloup et M<sup>sr</sup> Angebault n'ont rien laissé à dire sur la scène qui se passa alors au château de Prouzel, scène où l'imprévu de la demande ne rencontra que la simplicité grandiose du dévouement. On a accusé La Moricière d'avoir agi par ambition ; si l'ambition l'eût guidé, il n'eût pas attendu qu'on vint le chercher, il fût allé s'offrir. Mais, d'ailleurs, ambition de quoi ? d'être l'instructeur d'une armée de 12,000 hommes ? L'ambition, à coup sûr, eût été mince ; de réprimer des émeutes

<sup>1</sup> Discours aux zouaves.

<sup>2</sup> Ce fut la *Démonstration évangélique* de M<sup>sr</sup> Duvoisin qui porta le dernier coup à Marceau. Le coup fut si fort qu'il ferma le livre et fut quelque temps sans vouloir le rouvrir.

de rues! Après la douloureuse expérience de 1848, il sentait, mieux que personne, que ce sont des missions qu'on accepte mais qu'on ne recherche pas<sup>1</sup>. De lutter contre le Piémont? la défaite était certaine. Une seule bonne chance pouvait lui être réservée, celle de combattre des bandes d'aventuriers révolutionnaires; mais ces bandes n'existaient pas alors, et il eût fallu être dans le secret de l'avenir pour croire qu'on les laisserait se former. Le dévouement fut donc complet et sans réserve<sup>2</sup>. La Moricière ne craignit pas comme Epaminondas d'être vaincu, ainsi que l'a dit éloquemment M<sup>rs</sup> de Mérode. Ni des injures prévues, ni sa popularité compromise dans une certaine partie de la population, rien ne l'arrêta : « Il a vu l'ordre social menacé par l'impiété, et la chaire de Pierre seule debout au milieu des ruines. Ce qu'il déploya d'énergie, d'activité, d'espérance dans une mission qui aboutissait fatalement à la défaite, est incroyable. Il fallait donner le témoignage de sa vie et de son sang, et c'est ce témoignage qu'il donnait de bon cœur<sup>3</sup>. »

Je ne parlerai d'ailleurs ni de Castellidardo ni d'Ancône. Il faudrait citer tout le rapport du général, ce rapport si digne, si calme, si sincère qu'on le dirait écrit par la postérité, et dont chacun garde le souvenir. Il faudrait le comparer surtout aux emphatiques proclamations des généraux vainqueurs, de ces vaillants guerriers qui avaient combattu, dix contre un, et qui s'enor-

<sup>1</sup> « Il y a une parole qui m'a fait bondir le cœur, s'écriait un jour La Moricière à la tribune de l'Assemblée législative; on est venu dire que c'est presque avec joie, que c'est sans pitié que nous nous lançons sur les barricades pour y porter la mort. Je n'admets pas qu'on puisse prétendre que, dans la guerre civile, il n'y a de chagrin et de douleur que d'un côté; je n'admets pas qu'on puisse s'arroger le monopole de la douleur et de la sollicitude pour secourir les misères du peuple. » (30 juin 1851.)

<sup>2</sup> Tout le monde connaît cette lettre au général Bedeau, elle dit tout : « Je n'ai vraiment d'espoir qu'en Dieu; car, d'après ce que je sais, la force d'un homme ne peut suffire à l'œuvre que je vais entreprendre. Ce n'est pas de l'audace qui, cependant, je l'espère, ne me manquera pas au besoin, c'est du dévouement dont j'attends la récompense là-haut bien plus assurément qu'ici-bas. Adieu, je pars dans un quart-d'heure, et je dis au revoir à des gens qui ne savent pas où je vais. »

<sup>3</sup> Voir *le Monde*, septembre 1865. En même temps, voir aussi dans l'*Union* le bel article de M. de Riancey.

gueillaient du triomphe, sans prendre garde que les succès de Xerxès n'ont rien ôté à la gloire de Léonidas<sup>1</sup>.

On s'étonnera peut-être de me voir passer si brièvement sur une des plus belles pages de la vie de La Moricière, après m'être étendu sur d'autres qui laisseront moins de traces dans l'histoire. Mais qu'on n'oublie pas mon rôle de glaneur; je recueille les épis négligés et ne touche à la moisson de personne. Je n'ai pas, Dieu merci, le ridicule de croire que je puisse mieux dire ce qui a été admirablement dit. Après tout, le soldat de la vieille garde qui présentait silencieusement les armes au vaincu de Waterloo n'était pas moins ému que les généraux qui lui adressaient leurs adieux<sup>2</sup>.

La Moricière fut donc vaincu, il fut réduit à se rendre; mais son nom grandit, par la grandeur même du dévouement et par la grandeur de la cause. Disons aussi, à l'honneur de notre époque, que si c'est ordinairement le succès qui mesure la reconnaissance, cette fois la reconnaissance n'a pas été moindre dans la défaite qu'elle n'eût été dans le succès, parce que le courage fut le même et le sacrifice plus généreux. La Moricière seul tint à établir une différence et à garder noblement sa position de vaincu. Ses concitoyens veulent lui offrir une épée d'honneur, il la refuse; le Saint-Père veut le nommer prince, il ne le veut pas; et le successeur de

<sup>1</sup> Est-il besoin de rappeler les admirables discours de M<sup>r</sup> d'Orléans et de M<sup>r</sup> de Poitiers après Castellidardo, et depuis, les mandements de nos évêques, en tête desquels se fit remarquer celui de l'évêque de Nantes, l'allocution récente de M<sup>r</sup> d'Amiens, et celle prononcée au Louroux par M<sup>r</sup> d'Angers, expression émue d'un cœur breton, d'un compatriote de La Moricière, touchant adieu d'un pontife qui fut le premier à porter son *demer à saint Pierre*, comme La Moricière fut le premier à lui porter son épée.

<sup>2</sup> Deux ans après ces tristes événements, le gouvernement de Turin demanda une frégate cuirassée à des constructeurs de Nantes. Le marché fut conclu, mais lorsqu'on déclara le nom de la frégate, *Castellidardo*, il fut résolu que ce nom ne paraîtrait pas sur les chantiers. Nous avons vu grandir à nos portes ce monstre marin qui seul, parmi ses semblables, n'avait pas de nom. Lorsqu'on s'en étonnait, les ouvriers répondaient : « C'est la frégate italienne. » Et il descendit sans nom notre fleuve, il demeura six mois sans nom dans le bassin de Saint-Nazaire, et ce ne fut que lorsqu'il eut quitté les eaux françaises et bretonnes que cessa pour lui cet anonyme flétrissant. Ce navire nous en rappelait un autre qui sillonnait fièrement les flots de notre port, dès 1836. La Moricière n'était alors ni général, ni même colonel; aussi n'avait-on écrit à la poupe que ces simples mots qui devaient être vrais toujours : *Le Brave-La-Moricière*.



L'Apôtre ne peut que lui conférer l'ordre du Christ, de celui qui aura des récompenses pour tous les dévouements, pour celui du guerrier comme pour celui du pontife <sup>1</sup>.

Un dernier mot. Revenu en France, La Moricière reprit simplement ses habitudes de famille et des champs. Paris lui fit hommage d'une médaille; Nantes, qui lui avait envoyé une épée d'honneur après Constantine, lui offrit une médaille à son tour. Cette médaille portait pour exergue :

FORTISSIMA VIRTUS, INVICTA FIDES.

La foi et le courage! le courage qui peut être vaincu, la foi qui ne l'est jamais; voilà, en effet, ce qui éveille les hommages, et les deux plus nobles qualités des grands hommes.

« Je me rappelle, dit un prêtre éminent, M. l'abbé Richard, le jour où nous allâmes offrir au grand homme de guerre la médaille commémorative de son acte de dévouement au Saint-Siège <sup>2</sup>. C'était dans le sanctuaire de la famille que nous déposâmes entre ses mains le gage de l'affectueuse admiration que lui avaient vouée ses concitoyens, les catholiques de ce diocèse. Il avait près de lui cette femme si digne de comprendre et de partager l'héroïsme de son dévouement. »

Ainsi s'écoulèrent les dernières années de sa vie, douces et respectées. Le général sortait peu, visitait peu; toute son activité se dépensait pour les siens, pour sa commune, son église, ses paysans et ses pauvres. Parfois cependant on le rencontrait aux grandes réunions de famille. Tantôt c'était pour un mariage, tantôt pour une cérémonie funèbre. Prompt à répondre à l'appel de la joie, il l'était plus encore à l'appel de la souffrance. Sentinelle vigilante pour lui-même, il l'était pour les autres; il les avertissait, les

<sup>1</sup> On connaît la lettre du Saint-Père : « Je vous envoie ce que vous ne pouvez refuser, l'ordre du Christ pour lequel vous avez combattu et qui sera, je l'espère, votre récompense et la mienne. »

<sup>2</sup> La députation était ainsi composée : MM. l'abbé Richard, l'abbé Peigné, le comte Hippolyte de Cornulier-Lucinière, le marquis de Goulaine, MM. J. Houdet, Achille de Kergos et l'auteur de ces Notes.

consolait, les fortifiait; il y avait dans sa parole une cordialité et une franchise militaires qui étaient sûres de leur effet.

J'ai oui regretter que La Moricière ne fût pas tombé sur son dernier champ de bataille, puisqu'il devait mourir si tôt. C'eût été, sans doute, finir comme Turenne; mais il n'est pas un brave qui, à l'occasion, ne sache mourir ainsi, tandis que regarder la mort en face quand elle vous prend dans le repos, quand elle vient *comme un voleur*, suivant le mot de l'Écriture; songer alors au Crucifié au lieu de songer au médecin, et mourir en embrassant la croix, voilà une mort qui marque d'un sceau à part tout un caractère et toute une vie. Ce n'est pas seulement une noble fin; comment n'y verrait-on pas un commencement glorieux!

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

# LES CORNEMUSEUX

Nouvelle bretonne.

Mais quelle douce mélodie! Ecoutez les simples accents de la cornemuse des montagnes... Ici, la vie des pasteurs et des patriarches n'est pas une fable.

LORD BYRON. (*Manfred*.)

## I.

— Mes amis, disait le père Blanchet en essuyant du revers de sa manche son large front où ruisselait la sueur, vrai! si *monsieur* saint Jean n'est pas satisfait de sa fête cette année, il faut convenir qu'il est difficile à contenter. Avez-vous vu le superbe feu qu'on a allumé hier soir sur les hauteurs? Voilà qui devait s'apercevoir de loin! Et les fusées, et les artifices de toutes sortes!... Voilà qui s'appelle une surprise délicate! Puis, aujourd'hui, hein! quelle foule! quel tumulte! Ajoutez à cela un soleil capable de fondre du granit, tout comme si nous étions dans la canicule! Tenez, moi qui vous parle, et qui compte soixante-cinq ans bien sonnés, je ne me rappelle pas d'avoir été rôti par un soleil plus chaud, ni d'avoir vu à Daoulas une fête plus brillante. Une fois pourtant, il y a longtemps de cela... c'était en... ah! parbleu! j'étais jeune alors, et je tenais rudement ma place à la danse, croyez-moi!... C'était en... Bah! l'année d'une si magnifique récolte!...

Et le riche fermier dont la mémoire était un peu plus paresseuse que la langue, fit deux pas vers une longue table dressée tout près sous les arbres. Il y prit une cruche et se versa posément une large rasade de petit vin violet.

Quand le père Blanchet parlait, — et c'était souvent son tour, — on l'écoutait volontiers. Pour quelques-uns, c'était par respect pour son âge; pour le plus grand nombre, c'était par déférence pour son argent. De bons écus sonnants, de belles terres au soleil, cela pose singulièrement un homme. Pour les badauds, qui mesurent le mérite à l'aune, il n'en faut guère davantage. On acquiert avec cela le droit de parler haut et le privilège d'être ennuyeux, tout en étant écouté quand même.

On s'accordait pourtant à dire beaucoup de bien du père Blanchet. Somme toute, les histoires qu'il racontait, étaient, quoique longues, quelquefois divertissantes; puis il était si affable, si obligeant par caractère qu'on lui eût passé bien des choses, voire même d'être légèrement épris de sa grosse personne. Quant à son entêtement qui était devenu proverbial, pour un Breton ce n'est point vice.

Dans son temps, il avait été chantre au lutrin, et ce n'était pas la moindre plume de son aile: on le voyait alors, le dimanche, en chape moirée, entonner d'une voix ronde et solennelle les *Kyrie* de la messe, et le lundi surveiller lui-même ses attelages, activer son monde, pousser ses bœufs, diriger ses cultures, sur lesquelles il semblait que les bénédictions du ciel s'épanchaient à plaisir chaque année.

Ce n'étaient point là ses seuls mérites: en nommant le père Blanchet, on ne pouvait s'empêcher de penser aussi à sa fille, la gentille Gervaise, qui allait avoir vingt ans, et dont plus d'un jeune gars se serait fort arrangé d'obtenir la main.

— Donc, reprit le fermier après avoir savouré en gourmet la rasade qu'il s'était versée et avoir posé lentement son verre sur la table, donc c'était en... je vous disais l'année d'une superbe récolte... j'étais premier chantre à la paroisse...

Mais un jour comme le jour de la fête de Daoulas, au beau

milieu des jeux, des courses, des luttes et des danses, on avait bien autre chose à faire que de suivre le bonhomme dans les interminables narrations qu'il affectionnait. Aussi, quand il reprit sa phrase, le cercle qui l'entourait se trouvait composé de nouveaux visages, qui passaient, regardaient familièrement ou souriaient avec niaiserie, puis allaient se perdre comme les premiers dans le courant de la foule.

Rien ne présente un coup d'œil joyeux, coloré et pittoresque comme ces pardons de Basse-Bretagne qui sont le prétexte à mille divertissements. Aussi y vient-on de fort loin. La matinée est exclusivement consacrée à la partie sérieuse de la fête; on se rend en pèlerinage à l'église, on assiste dévotement à la messe, et, l'on suit, le rosaire à la main, à l'ombre des riches bannières, quelque procession où l'on porte de saintes reliques dans leur châsse dorée. Plus tard, le caractère de la fête change complètement: de tous côtés, on arrive en costume d'apparat; tous les âges et toutes les conditions se coudoient; l'on va, l'on vient, on se salue, on s'aborde, tout le monde est en liesse; l'animation et le plaisir règnent partout.

Cependant le père Blanchet s'aperçut qu'il n'avait rien de mieux à faire que de se confier, aussi lui, au courant qui refluaux abords de la place; ce courant l'amena bientôt, tant bien que mal, sans trop de froissements, sans trop de coups d'épaule, vers un groupe où était engagée une partie de quilles. Les curieux ne manquaient pas: rangés sur deux lignes serrées, ils suivaient chaque coup avec intérêt, critiquaient ou louaient les joueurs et hasardaient quelques paris.

— Voyons, qui veut me tenir tête? s'écriait un jeune homme dont le teint était enluminé par l'ardeur qu'il avait déployée au jeu. Sa taille avantageuse et bien prise se dessinait dans un habit fin de drap vert garni de liserets rouges. A voir l'ornementation prétentieuse de son chapeau et son air satisfait de lui, on devinait de suite un des *beaux* de sa paroisse.

— Qui veut me tenir tête? répéta-t-il en se cambrant en arrière, tandis qu'il balançait dans sa main une énorme boule. En avant, les amateurs! A un écu la partie!

— Oh! oh! Jean-Claude, fit un des spectateurs, le succès te brouille la cervelle. Un écu! Y penses-tu?

— Un écu! ajouta un autre, sans ôter de sa bouche une petite pipe noire qui paraissait rivée entre ses dents; il faut donc que tu sois devenu bien riche, Jean-Claude.

— Ou que tu aies grand désir de le paraître!

Jean-Claude montra le poing d'un air menaçant vers celui qui venait de parler; puis se retournant avec intention du côté où il avait aperçu le triple menton et le visage empourpré du père Blanchet:

— Allons! dit-il, une dernière partie. A un écu et demi...

L'armée des quilles, rangée en bataillon carré, avait un aspect des plus tentants et paraissait n'attendre que l'attaque. Mais nul ne s'empressait de venir rendre raison à Jean-Claude.

Cependant un gros rire se fit entendre, et le vieux chantre fendit la foule.

— Eh! eh! pardonnez-moi, mon cher Claude, dit-il; il me semble que cela languit. Aussi vos enjeux effarouchent-ils tout le monde. Venez; j'aperçois là-bas quelqu'un dont je ne serai pas fâché de connaître l'adresse. A nous, Mériadec, une partie pour *daou gwennecks*<sup>1</sup>. Nous ne sommes pas fiers, nous.

A cette invitation, un jeune homme d'une physionomie expressive se détacha lentement du groupe des curieux et entra dans l'espace réservé aux joueurs.

Jean-Claude disparut en se mordant les lèvres.

Tous les yeux s'étaient portés sur ce nouveau joueur qui venait d'être désigné sous le nom de Mériadec. Il n'était point de Daoulas, comme on pouvait le reconnaître à son costume et aux liserets de son chapeau, d'où s'échappait un flot de chevelure blonde. Mais son air simple, son regard sympathique et franc prévenaient de suite en sa faveur; on savait vaguement encore qu'il était un des meilleurs *cornemuseux* de son endroit, et l'on supposait qu'il devait en cette qualité prendre part au tournoi musical auquel

<sup>1</sup> Deux gwennecks. Le gwenneck est la pièce de cinq centimes.

avaient été convoqués tous les sonneurs de biniou et de cornemuse des environs. D'ailleurs, le père Blanchet l'avait appelé par son nom, le père Blanchet l'avait choisi pour faire sa partie : c'était une présentation qui en valait bien une autre.

— Je commence, fit le fermier. C'est le privilège de l'âge.

Et d'une main ferme il balançait la boule qui partit comme un trait et alla bruyamment bondir à l'autre bout de l'espace réservé, dans le jeu de quilles.

Tout le rang du milieu, le maître compris, roula dans la poussière. Un tonnerre d'applaudissements éclata dans la foule.

Blanchet releva fièrement la tête, haussa le col de sa chemise et s'épongea le front à plusieurs reprises.

— Parbleu, dit-il, cela me rappelle un superbe coup que je fis... il y a de cela bien des années; c'était en... bah! tandis que j'étais chanteur...

Mériadec l'interrompit en lui rapportant la boule, et la partie si brillamment inaugurée continua son cours.

## II.

Jean-Claude, les poings crispés par le dépit, s'était éloigné des joueurs de quilles.

— Ce Mériadec sera donc toujours sur mon chemin! murmurait-il en lui-même. A Poullaouen, au Huelgoat, je le rencontre partout. Je viens à Daoulas pour la fête, il y est encore, et qui plus est, assez bien coté, paraît-il, sur les papiers du père Blanchet. Se pourrait-il?... mais non, le vieux chanteur n'a qu'une parole, sa tête est dure comme une roche : or il a dit que ce serait le meilleur cornemuseux du pays qui serait le mari de la petite Gervaise. Tenons-nous donc pour averti, et à nous deux, mon beau sonneur!

En effet, Blanchet qui logeait parfois dans sa tête des idées assez originales, avait jusqu'alors nettement refusé tous ceux qui lui avaient demandé la Gervaise. Il voulait un gendre qui fût digne de lui.

Dans sa jeunesse, on l'avait cité pour un sonneur de biniou émérite. Aucune dérobée n'enlevait le pied mieux que celles qu'il jouait; ce qui n'avait pas peu contribué à le mettre en renom, c'est aussi qu'il savait lire de jolis airs sur des papiers où les autres ne voyaient tout au plus que des points noirs et des pattes de mouche.

Encore maintenant il se faisait glorieux d'être consulté sur la musique; en cette matière il tranchait comme un maître.

— Eh bien! avait-il dit à ceux qui le pressaient de choisir enfin un parti pour sa fille, eh bien! nous verrons à la fête de Daoulas. Les sonneurs de la contrée doivent s'y rendre pour concourir entre eux. Je suis assez riche pour trois, je puis me passer la fantaisie de choisir mon gendre; celui qui remportera le prix aura ma voix.

Jean-Claude s'était aussitôt mis sur les rangs.

Il repassait tout bas dans sa mémoire tous les éloges flatteurs que son talent lui avait déjà attirés cent fois. Nul, disait-on, ne savait comme Jean-Claude manier délicatement ses doigts sur le chalumeau troué d'une cornemuse; c'était merveille de l'entendre prodiguer des crochetées de notes, à rendre jaloux les rossignols eux-mêmes. D'ailleurs ce qui le rassurait pleinement sur l'issue de l'épreuve annoncée, c'est qu'il possédait l'instrument le plus parfait qu'on eût vu dans les pardons; il l'avait payé fort cher; tandis que Mériadec, dont la modeste fortune n'eût point permis une pareille dépense, n'avait qu'une vieille cornemuse usée qui lui venait de l'héritage paternel.

— A nous deux! Mériadec, répétait-il, à tantôt. C'est là que je t'attends...

Et, ce disant, Jean-Claude continuait d'errer dans la foule entre les échoppes des marchands d'étoffes, de bijoux en verroterie, et les éventaires pliant sous des montagnes de fruits et de gâteaux aux amandes. Tandis que les jeunes filles se faisaient à bon compte des écrins de rubis, de topazes et d'émeraudes, les enfants jetaient sur la perspective appétissante et sucrée des éventaires, de longs regards qu'ils n'en pouvaient plus détacher. Plus loin, des charlatans en

costume de pachas en déconfiture, s'efforçaient d'attirer les acheteurs, en piquant sans cesse la curiosité par l'annonce de quelque objet nouveau. Plus loin encore, à l'ombre de grands acacias, on dansait des rondes et des passe-pieds; d'autres, tranquillement assis, festoyaient en plein air; des héros de douze ans se lançaient à la poursuite d'un coq effaré que le plus agile à la course rapportait en triomphe; les anciens, attablés sous les tentes, buvaient en fumant, sans s'inquiéter ni du tumulte qui les environnait, ni du bruit cadencé des dérobes, ni des annonces des vendeurs vantant à qui mieux mieux leur marchandise.

— Venez, criait l'un, voilà le spécifique universel guérissant toutes les maladies du corps! Le spécifique universel à un sou!

— Achetez l'eau qui guérit la folie, ajoutait un autre.

— La poudre qui détruit la vermine et fait couper les couteaux! mugissait un troisième.

— L'avenir! l'avenir! qui veut savoir l'avenir! glapissait une petite vieille en agitant sa baguette divinatoire.

Soulever le voile qui couvre l'avenir, toujours et partout cela a tenté les sots: autour de la petite vieille il y avait affluence.

Jean-Claude se mit à regarder comme les autres.

Devant la magicienne en guenilles était dressée une petite table couverte d'objets clinquants, destinés à frapper les yeux; mais l'attention des badauds se portait particulièrement parmi tout cela sur trois carafes de cristal, remplies d'une eau claire dans laquelle montaient et descendaient alternativement de petites figurines colorées.

— L'avenir, l'avenir à bon marché! qui veut savoir l'avenir!

— Ma foi! va pour l'avenir, fit Jean-Claude. Dites-moi, bonne femme, si mon projet réussira!

— Votre projet, jeune homme, répondit-elle en le regardant dans les yeux, en effet rien qu'à vous voir j'aurais deviné que vous aviez un projet. Mais n'allons pas trop vite: dans la science que je possède, on ne marche pas comme dans un grand chemin en plein jour. Donnez-moi votre main et dites-moi si vous voulez que je tire les cartes ou que je consulte l'eau de mes carafes?

— Va pour les carafes!

La vieille mégère prit dans ses doigts la main gauche de Jean-Claude et se mit à en examiner toutes les lignes avec soin. De temps en temps, elle s'interrompait, saisissait sa baguette blanche et décrivait des ronds inégaux dans l'air en récitant à voix basse des paroles magiques, puis elle se rapprocha des carafes et se mit à faire dans leur direction des passes de magnétisme.

Autour d'elle, on regardait bouche béante.

Quand la vieille eut longtemps examiné l'eau des carafes et les globules d'air qui venaient expirer à la surface, elle releva la tête et fixa de nouveau sur Jean-Claude ses deux yeux de hibou.

— Jeune homme, dit-elle, je sais votre projet. Mes carafes me l'ont appris.

Et elle lui murmura dans l'oreille quelques mots qu'on ne put entendre.

— C'est merveilleux! fit Claude en passant la main sur son front. Cela est la stricte vérité.

— Regardez-moi encore, jeune homme; avez-vous cueilli le *louzou*<sup>1</sup>?

— Oui.

— Le premier samedi du mois?

— Oui. A minuit.

— Bien. Cela vous portera bonheur. Maintenant écoutez-moi, voici ce que m'ont dit ces globules d'air qui viennent mourir à la surface de cette eau et qui sont la respiration des esprits auxquels l'avenir est connu:

« Celui-là sera agréé entre tous, qui possèdera la cornemuse la plus belle. »

— Bravo! la vieille, s'écria Jean-Claude qui lança en l'air son chapeau à larges bords, tenez, voilà ma bourse; payez-vous triple. Je suis content de votre horoscope. Et vous, mes amis, suivez-moi: je paie à qui veut boire!

### III.

Le pardon de Daoulas tirait à sa fin. Du côté du couchant le

<sup>1</sup> Le *louzou* est une herbe à laquelle on prête des pouvoirs imaginaires.

soleil teintant l'horizon de nuances rosées atteignait la cime des arbres : on n'attendait plus que la fête des cornemuses qu'on avait réservée pour le soir. Déjà on se portait en foule vers les estrades élevées pour la circonstance.

Le jury qui devait apprécier le mérite des musiciens était composé des plus anciens ménestriers des paroisses environnantes : plusieurs d'entre eux occupaient déjà leurs places sous la tente décorée de verdure et de banderolles. En face de cet aréopage rustique, plus d'un des concurrents inscrits sentait battre son cœur. D'autres avaient amplement puisé au fond des bouteilles la dose d'assurance dont ils avaient besoin.

Enfin un long roulement de tambour annonça le cortège des autorités.

Lorsque tous les gros bonnets de l'endroit eurent défilé et pris place sur les tréteaux, l'épreuve commença.

Douze sonneurs s'étaient présentés pour y prendre part. On fixa par le sort l'ordre dans lequel chacun devait se faire entendre; puis la foule attendit dans un religieux silence.

Les premiers qui jouèrent furent également applaudis. Parmi l'assemblée, où l'on voulait comme toujours devancer l'opinion des juges, les discussions commençaient cependant à poindre, car chaque émule avait ses tenants. Divers camps se formaient, on exaltait son protégé et l'on faisait tout haut des vœux pour sa réussite. Mais de toutes parts il n'y avait qu'une voix pour reconnaître que la partie était noblement débattue, que les concurrents étaient sérieux et qu'il y avait si peu de différence entre eux, qu'on aurait voulu les couronner tous.

On appela bientôt Jean-Claude qui, la tête haute, la démarche assurée, franchit les degrés de l'estrade. Il portait sous son bras cette fameuse cornemuse, la plus belle qu'on eût encore vue, et dont les malins disaient qu'elle jouait toute seule.

Dès qu'il eut enflé l'outre et fait entendre quelques notes, un murmure d'approbation s'éleva autour de lui. Depuis longtemps tous connaissaient le talent de Jean-Claude, il n'était point homme à se démentir en un moment si solennel.

— Hum! disait Méloir le maréchal à son voisin Cadet, voici

leur maître à tous; je parierais ma tête contre un oignon qu'il aura le prix. Dites-moi, avez-vous jamais ouï flûterie si savante?

Le meunier Cadet tendait l'oreille, mais écarquillait surtout les yeux; car ce qui le frappait plus encore que ce qu'il entendait, c'était la richesse de l'instrument, tout ornementé de pendeloques de plomb fin qui reluisaient si bien qu'on les eût prises pour de l'argent.

— Celui-ci sera le gendre au père Blanchet, poursuivit Méloir; on dit que la magicienne le lui a prêté.

— Et qu'elle a ensorcelé ses doigts, ajouta Cadet.

— C'est sûr! Il y a là dedans du sortilège!

— Père, dis-moi un peu ce que c'est qu'un sortilège? demanda le petit Méloir en tirant le bras du maréchal.

— Tais-toi, petit, et écoute!... Un sortilège, ça ne peut pas se comprendre.

On eût pu croire que Jean-Claude eût entendu le meunier et qu'il eût eu à cœur de prouver ce que ce dernier avançait, tant l'air qu'il jouait était rondement enlevé, tant il menait vivement la mesure en faisant courir ses doigts, et en lançant çà et là de folles kyrielles de notes.

Le tour de Mériadec vint ensuite. Quand Jean-Claude le vit, il lui adressa un regard de défi. Le geste de pitié qu'il ajouta à l'aspect de sa cornemuse signifiait : — « Avec cela? Y penses-tu? »

Pour Cadet, il eut beau ouvrir encore de grands yeux, l'instrument du nouveau venu n'était qu'un instrument tout simple, à demi détraqué, sans enjolivements ni cuivres.

Mais il ne faut point juger sur l'écorce : malgré la simplicité de l'artiste et la triste apparence de l'instrument, l'étonnement fut grand autour de l'estrade, quand on eut entendu le début du morceau de Mériadec. Sans doute il ne déployait point cette merveilleuse agilité de doigts, dont Claude se complaisait à faire parade; en revanche, il y avait dans le chant tranquille qu'il faisait entendre je ne sais quoi de si doux, de si rêveur et de si pénétrant qu'on ne se lassait point d'écouter cette mélodie.

La vieille cornemuse que lui avait léguée son père avait retrouvé tout à coup ses accents de jeunesse.

— Tiens, dit Cadet en dressant l'oreille, la gourde n'est pas brillante, mais la musique qui en sort me va droit au cœur. Croiriez-vous que tout à l'heure en l'écoutant, là, comme une bête, je me croyais transporté par enchantement auprès de mon logis; je pensais que j'étais accoudé sur la rampe du petit pont, en face des peupliers, à regarder l'eau et la verdure des champs, tandis que dans la maison ma ménagère chantait aux enfants quelque chose de doux pour les endormir.

Quand Mériadec eut fini, le père Blanchet quitta sa place pour aller lui frapper amicalement sur l'épaule, ce qui ne passa point inaperçu. Pour les marguilliers et les anciens, ils furent si fort enchantés du talent du jeune sonneur que force lui fut de recommencer son morceau, qui fut accueilli par une double salve d'applaudissements.

Après de tels témoignages, l'hésitation n'était plus possible; Mériadec fut donc acclamé. Le père Blanchet, délégué par ses pairs, se leva de son siège et s'avança d'un pas magistral sur le devant de l'estrade, tenant entre les mains quelque chose que cachait aux regards une serge de couleur foncée.

— Mes chers amis, dit-il d'une voix sonore en s'adressant à la foule, l'opinion du jury et celle de l'assemblée viennent de se réunir dans un seul et même choix. C'est pour nous l'assurance qu'il est bon. Mériadec a fait preuve d'un vrai et solide talent. Dieu merci, la race des cornemuseux n'est pas éteinte; la vieille souche pousse encore des rejetons. Nous prenons un véritable plaisir à le constater. Quant à moi, cette fête si brillamment organisée me rappelle qu'il y a déjà bien longtemps... j'étais chantré à cette époque... c'était en... en...

A ce moment, l'orateur ayant fait un geste inattendu, la serge qui enveloppait ce qu'il tenait entre ses mains tomba à terre et mit à découvert ce qu'elle cachait. Un cri d'admiration s'échappa de toutes les poitrines, quand on aperçut une cornemuse toute neuve, dix fois plus belle que celle de Jean-Claude. Elle avait un double bourdon en mérissier noir finement sculpté, dont l'un avait au moins trois pieds de longueur; l'outre qui contenait le vent était recouverte d'une peau de mouton; toutes les jointures de

l'instrument disparaissaient sous des nœuds de rubans et sous mille enjolivements de cuivre poli qui brillaient comme de l'or.

Alors, l'ancien chantré, dont l'attention avait été inopinément détournée, oublia la phrase qu'il avait commencée et s'adressant à Mériadec :

— Tenez, dit-il, en lui remettant le magnifique instrument, voilà ce que je suis chargé de vous offrir, vous l'avez dignement mérité!

## IV.

C'est un coup d'œil qui n'est point dépourvu d'intérêt, que celui de la fin d'une fête.

La nuit était tout-à-fait close; les dernières rumeurs du pardon de Daoulas s'éteignaient peu à peu; un grand nombre de paysans étaient déjà repartis, d'autres quittaient à regret les tables où les heures passent vite, et où le soir était venu les surprendre. Sur le seuil des auberges, les hôteliers, le fallot à la main, présidaient aux départs; on s'empressait, on s'appelait, les chevaux hennissaient; à chaque minute s'éloignaient dans toutes les directions des voiturins surchargés et bruyants.

Jean-Claude, après l'éclatant dessous qu'il venait d'avoir, avait d'abord cherché à s'étourdir avec ses camarades. Il s'efforçait de se donner un air gaillard, mais c'était en vain; la nature parlait plus haut. Son amour-propre avait été trop vivement froissé. La jalousie, comme un reptile venimeux, l'avait mordu au cœur.

Il se hâta d'accepter une place dans la carriole d'un petit colporteur qui prenait la route de Carhaix. Il était désireux de quitter au plus tôt le lieu qui avait été témoin du triomphe de son rival.

A peine était-il installé, que Mériadec y vint aussi prendre place, chargé de sa cornemuse qui avait été le point de mire de toutes les admirations pendant la soirée. Il retournait à Poullaouen.

Dans l'obscurité, Claude, dont l'esprit était préoccupé, ne

l'aperçut pas d'abord; mais, au bout d'un instant, il le devina plutôt qu'il ne le reconnut.

Les amis du jeune sonneur l'acclamèrent de nouveau.

— Ainsi, dit le colporteur en se rengorgeant, j'aurai la gloire de ramener dans ma voiture le héros de la journée. . .

A ces mots, Claude fit un brusque mouvement pour quitter sa place, son œil étincelait; il voulut parler, la colère lui serrait les dents, il fut sur le point de descendre; mais, au même instant, la carriole s'ébranla et partit comme une flèche.

Une conversation animée ne tarda pas à s'établir entre les voyageurs. On parlait familièrement des événements de la journée, des achats que l'on avait faits, des nouvelles que l'on avait apprises. Le nom de Mériadec revenait sans cesse sur toutes les bouches; naturellement on se rappelait la promesse du père Blanchet, on vantait la petite Gervaise, et tout le monde adressait à Mériadec mille félicitations, auxquelles il répondait avec une grâce mêlée d'embarras. Seul, Jean-Claude gardait le silence; calme en apparence, la tête entre ses deux mains, il dévorait son dépit; les pulsations de la fièvre battaient dans ses tempes; il sentait la colère de l'orgueil froissé lui monter à la tête; au-dedans de lui, il emportait la passion, semblable à un flot orageux qui ne veut qu'un prétexte pour rompre ses digues.

Deux fois Mériadec, qui le voyait absorbé et songeur, lui avait adressé affectueusement la parole. Jean-Claude n'avait pas semblé l'entendre.

Au milieu de cette lutte de sentiments mauvais, il n'y avait pas jusqu'au souvenir de l'horoscope de la vieille magicienne qui ne fût un tourment pour lui.

— Oui, se disait-il, voilà le présage !... Celui qui possèdera la cornemuse la plus belle... la plus belle... la sorcière l'a dit. Il aura donc la petite Gervaise... lui !... car les sorcières disent vrai. Et penser que tout le monde a entendu l'horoscope de la vieille ! Penser que cet instrument plus beau que le mien, tout le monde a pu le voir et faire la comparaison ! Penser qu'il est là, là, cet instrument maudit, tout près de moi, et qu'en une seconde je pourrais... le broyer dans mes mains !

C'est dans ce tête-à-tête de pensées sombres que se passa la soirée de Jean-Claude. Enfin, vers minuit, l'on arriva à Sizun : la première étape était terminée.

A l'auberge des *Trois-Mages*, beaucoup de voyageurs, revenant de la fête, s'étaient déjà arrêtés; la maison était plus qu'encombrée. L'hôte, réveillé en sursaut, se contenta donc d'indiquer aux nouveaux arrivants quelques places restées libres dans une sorte de grange disposée à la hâte en vaste dortoir. Après quoi il alla reprendre son somme.

Au bout d'une heure, tout était redevenu silencieux : dans la salle, que n'éclairait plus qu'une antique lanterne suspendue aux solives du plafond, Jean-Claude seul ne pouvait fermer l'œil. Sous la lueur fumeuse de la lanterne, à trois pas de lui, il apercevait Mériadec.

Mériadec dormait. La cornemuse était près de son chevet. Parfois, dans son sommeil, un sourire léger passait sur ses lèvres, comme s'il eût doucement rêvé des souvenirs de la journée.

— Il est pourtant vrai que c'est là un instrument magnifique, pensa Claude.

Et il se mit sur son séant pour le mieux examiner.

— Près de lui, continua-t-il, le mien n'est qu'un petit jouet d'enfant !

Les paroles de la magicienne lui revinrent immédiatement à l'esprit.

— Celui qui possèdera la plus belle !... répéta-t-il en se frappant le front. Ah ! l'avoir, l'avoir dans ses mains, la posséder !... Celui qui la possèdera ? Eh bien ! ce sera moi ! Et nous verrons si l'horoscope dit vrai !

Il se leva sans bruit et s'approcha tout près de Mériadec.

— Mais non, reprit-il après un instant de réflexion; non, cela est impossible. On l'a vue, on l'a admirée, on la reconnaitra. C'est vouloir joindre à ma honte celle d'être arrêté comme un voleur.

Soudain, par un mouvement fébrile, il releva la tête.

— Eh bien ! dit-il, puisqu'elle ne peut être à moi, au moins



n'aurai-je pas l'affront de te la voir posséder !... Après cela, je ne craindrai plus l'accomplissement de l'horoscope de la sorcière !

Et, dans un accès de rage, il mit en pièces le merveilleux instrument.

## V.

Ce fut un triste réveil que celui de Mériadec. Son premier regard, une de ses premières pensées avaient été pour sa chère cornemuse : quels beaux projets n'avait-il pas caressés dans ses rêves ! comme il allait reprendre maintenant ses travaux avec courage, comme à ses moments de loisir il allait consacrer de nouveaux efforts à étudier l'art qui faisait son bonheur !... Hélas ! toutes ces pensées s'envolèrent en même temps. L'instrument était là, gisant, en morceaux, près du chevet, sur le sol. Le grand bourdon couvert de sculptures était broyé, comme si quelqu'un l'eût écrasé à plaisir sous ses pieds, le sac à vent était percé dans plusieurs endroits, les jointures étaient disloquées, la peau de mouton avait une large déchirure, et les jolies pendeloques de cuivre poli traînaient tristement çà et là.

A ce spectacle, Mériadec ne put contenir ses larmes ; il prit une à une toutes les pièces de la cornemuse, en se demandant ce qui avait pu causer un si grand malheur. Comment penser que quelqu'un eût pu se faire une maligne joie d'une telle œuvre de destruction ? Malgré certaines traces qui semblaient l'attester, il ne pouvait s'arrêter à un pareil soupçon. Il ignorait qu'il y a des âmes petitement nées, dont c'est l'instinct de faire le mal froidement, pour le seul plaisir de nuire.

La nouvelle de l'infortune de Mériadec ne tarda pas à se répandre dans l'hôtellerie ; chacun vint, donna son avis ; en somme, on ne doutait point qu'il n'y eût là un acte de méchanceté, mais on ne savait quel en était l'auteur. Plus de quarante voyageurs avaient pris gîte cette nuit-là à l'auberge des *Trois-Mages* ; beaucoup, qu'on ne connaissait point, étaient repartis dès la petite pointe du jour. L'hôte, en homme perspicace, se hâta de remarquer qu'il avait

justement reçu la veille au soir deux mendiants vagabonds d'assez mauvaise mine, qui avaient couché dans la grange.

— C'est indigne ! répétait chacun autour de lui. Une si belle cornemuse !

Il n'y eut pas jusqu'à Jean-Claude qui ne vint placer son mot.

— Il me semble, fit-il, qu'on se désole trop tôt. Peut-être le mal est-il réparable ?

— Oh ! que non, répondit Mériadec en secouant tristement la tête. Regardez plutôt... Cela est sans remède !

— Quant à mes vagabonds, ajouta l'hôte, je leur ai ouvert la porte moi-même, ce matin de bonne heure. Le plus grand des deux surtout m'avait l'air d'un vrai gibier de potence ; je ne l'ai logé que parce que je craignais quelque mauvais coup, si je lui avais refusé ma maison. Il a beaucoup discuté sur son écot, et n'a consenti à payer que la moitié du prix que je lui demandais. Ils ont pris en toute hâte la route de Landivisiau.

Là se bornèrent toutes les consolations que l'on put offrir au pauvre Mériadec. Il serra donc mélancoliquement dans le morceau de serge toutes les pièces de sa cornemuse. On eût dit qu'il voulait recueillir, débris par débris, les restes d'un beau rêve envolé... Ensuite on quitta Sizun.

La route ne présenta guère d'incidents. Jean-Claude était aussi songeur que la veille ; on finit par ne plus s'en préoccuper. De temps en temps, un voyageur se détachait de la petite troupe pour gagner les chemins de traverse qui devaient le conduire chez lui. Le voiturier s'en allégeait d'autant ; alors le petit cheval breton secouait gaïement ses grelots, humait à pleins naseaux cet air vif des montagnes d'Arez, et reprenait quelque ardeur à mesure qu'il s'approchait du terme de sa course.

Au Huelgoat, Jean-Claude et Mériadec prirent eux-mêmes congé du petit colporteur : leur plus court chemin était de suivre cet admirable sentier qui traverse la vallée dans toute sa longueur pour aller rejoindre les mines.

Ils eurent bientôt perdu de vue les toits pointus de la ville, derrière laquelle se cachait déjà le soleil, et ils s'enfoncèrent tous deux sous les grands arbres qui boisent la route à profusion.

Tout ce ravin du Huelgoat n'est qu'un perpétuel enchantement : on ne saurait imaginer un plus splendide agencement de verdure, de montagnes, de blocs suspendus, de gouffres, de roches humides et d'eaux courantes.

Mériadec avait suivi cent fois cette route ; jamais pourtant il n'avait senti si intimement les beautés que ce soir-là, par ce crépuscule bleuâtre qui dessinait vaguement le contour de chaque objet.

Il ne put s'empêcher de le faire remarquer à Jean-Claude.

— Qu'à cela ne tienne ! répondit celui-ci. Désormais, nous avons tout notre temps : asseyons-nous ici une minute.

Ils étaient sur le bord d'une plate-forme tapissée de mousses ; tout auprès, sous les plantes parasites, s'ouvre une sorte de précipice en forme d'entonnoir. Quelques arbres venus au hasard dans les fissures du rocher regardent hardiment au fond du gouffre.

— Comme cet endroit est sauvage ! dit Mériadec.

— Ne t'en étais-tu donc jamais aperçu ? répondit brusquement Jean-Claude.

— N'est-ce pas ici, continua Mériadec, sans prendre garde au ton brutal de son camarade, n'est-ce pas ici que disparut la mystérieuse *dame blanche* ? Une jeune fiancée, à ce que dit la légende ?...

Jean-Claude paraissait rêver profondément. Il ne répondit pas.

Au loin on entendait le bruit régulier des moulins à pilons, et le grincement des poulies qui venait du côté de la mine.

— N'assure-t-on pas qu'elle revient quelquefois, la jeune fiancée ? poursuivit Mériadec.

De sinistres pensées surgirent tout à coup dans le cœur de Jean-Claude ; un souvenir en avait éveillé d'autres ; sa poitrine était haletante, une sombre lueur éclaira son visage.

— Oui, dit-il d'une voix sourde, en s'approchant près de Mériadec, comme s'il eût voulu le serrer contre lui-même ; oui, on assure qu'elle revient... Mais on assure aussi que parmi ceux qui viennent ici... tous ne reviennent pas !...

Mériadec, surpris à la fois de ces étranges paroles et de cette étreinte, fit un mouvement pour se mettre debout : ce mouvement ne fut pas assez prompt ; sur son épaule pesait déjà une main de fer, un bras nerveux comme un étai l'enlaçait de telle sorte qu'il ne

pouvait lui résister ; il sentait sur son front l'haleine brûlante de son agresseur, il sentait ses pieds glisser sur les mousses humides, il sentait la roche qui fléchissait... qui fléchissait insensiblement sous lui.

Mériadec poussa un cri. Tout à coup la roche mal assurée bascula vers le gouffre : les deux hommes roulèrent en même temps.

— Malédiction ! s'écria Jean-Claude qui avait subitement lâché son adversaire.

Par bonheur, le mouvement qu'avait fait la pierre en basculant, avait mis à la portée de Mériadec une forte tige de genévrier, à laquelle il se cramponna des deux mains.

Quant à Jean-Claude, il s'était aussi accroché à quelques arbustes qui amortirent sa chute ; mais ces arbustes, légèrement enracinés entre les pierres, cédèrent sous son poids ; il chercha en vain à se retenir aux parois de l'abîme, il fit des efforts désespérés, ses ongles se déchiraient, ses mains et ses genoux s'ensanglantaient contre la pierre ; enfin, ses forces le trahirent, il lâcha prise et retomba lourdement plus bas.

Le silence seul succéda au bruit de sa chute.

A cette heure, dans cet endroit désert, c'en était fait de lui. Un seul homme pouvait le sauver ; et cet homme, c'était son rival.

Cependant Jean-Claude ne voulait pas encore avoir recours à lui. Il se releva, et ce ne fut qu'après avoir tenté de nouveaux, mais infructueux efforts, qu'il se décida à appeler Mériadec à son secours.

Sur le bord de l'abîme, personne ne répondit : Mériadec était parti en courant dans la direction de la mine.

— Mériadec ! Mériadec ! quelqu'un ! au secours ! criait l'infortuné.

Mais il n'entendait plus que le torrent qui roulait sourdement au-dessous de lui.

Quelques minutes se passèrent dans cette attente terrible.

Dans le ravin, la nuit était tout à fait tombée.

Enfin, il crut entendre des voix qui semblaient se rapprocher de plus en plus. Il avait repris quelque espoir. Puis il n'avait plus rien entendu.

— Je me serai trompé, pensa-t-il.

Puis il avait encore entendu les mêmes voix.

Un instant après, quelques ouvriers de la mine, munis de fortes cordes, étaient à l'ouverture du gouffre. Mériadec les accompagnait.

— Par ici, disait-il, par ici ! Hâtez-vous, nous n'avons pas une minute à perdre !

Ce ne fut qu'après beaucoup d'efforts qu'on parvint à arracher Jean-Claude.

Malgré de nombreuses contusions, le malheureux voulut à toute force reprendre sa route. On fit tout pour le retenir aux mines, mais ce fut inutile. En face de cette volonté obstinée, Mériadec déclara qu'il ne le laisserait pas partir seul, et qu'il le reconduirait jusque chez lui.

Les ouvriers que Mériadec était allé chercher quittèrent donc les deux jeunes gens.

Ceux-ci n'avaient pas fait vingt pas, que Jean-Claude s'arrêta subitement et serra silencieusement son compagnon sur sa poitrine. Mais cette fois c'était l'étreinte de la reconnaissance.

— Tiens ! dit-il ensuite d'une voix dominée par l'émotion, tiens, je te connais maintenant, Mériadec ; je te connais et je te remercie. Tu mérites mieux que moi d'être heureux avec la petite Gervaise.... Je sais quel est celui qui a mis en pièces ta belle cornemuse.... mais je te donne la mienne en souvenir de ce que tu as fait ce soir... Je ne crois pas que je l'eusse fait à ta place !

Le père Blanchet a tenu sa promesse.

L'horoscope de la magicienne de Daoulas s'est aussi accompli : il s'est trouvé par hasard que la vieille sibylle avait dit vrai.

Il n'y a pourtant point de miracle à cela.... ou bien, s'il en est un, c'est le bon cœur de Mériadec qui l'a fait.

LOÏC PETIT.

## NOTICES ET COMPTES RENDUS.

ÉGLISE ROYALE ET COLLÉGIALE DE NOTRE-DAME-DE-NANTES, *Monographie historique et archéologique, ornée de 6 planches*, par M. Stéphane de la Nicollière. Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, éditeurs, place du Commerce, 4.

On peut tout dire de ce livre en un trait : d'abord, comme exécution typographique, il est fort remarquable ; ensuite, la science la plus complète et l'érudition la plus curieuse s'y trouvent réunies. L'art y a sa place non moins que l'histoire, et les détails historiques ne sont pas moins étudiés que les faits généraux. Les livres de ce genre sont une mine précieuse, qu'on exploite trop souvent sans rien dire. Il est aisé de paraître savant lorsque d'autres ont fouillé les archives, copié les actes et les titres, interprété des inscriptions quelquefois à demi-effacées, rattaché à des familles des armoiries qui restent un secret pour le grand nombre ; mais si l'on n'est pas juste toujours pour cette science active, persévérante et modeste, les services qu'elle rend n'ont que plus de droits d'être signalés. Grâce à elle, les histoires par à peu près deviennent de plus en plus rares, beaucoup d'erreurs sont rectifiées, et les monuments, les institutions du passé, altérées par l'ignorance ou par le temps, revivent pour nous sous leurs formes primitives.

Nul monument et nulle institution ne méritaient assurément mieux que la Collégiale de Notre-Dame de Nantes, ce travail patient et intelligent de restauration. M. de la Nicollière l'avait déjà heureusement entrepris pour Saint-Saturnin. Son ouvrage sur Notre-Dame n'est pas moins complet et l'intérêt est plus grand. Notre-Dame a été, pendant huit siècles, le sanctuaire le plus vénéré de Nantes après la cathédrale. Liée au grand nom d'Alain Barbe-Torte et à la mémoire des grâces qu'il obtint par l'intercession de Marie, embellie avec luxe par le duc Pierre II et par sa pieuse compagne, la bienheureuse Françoise, détruite enfin par la Révolution, mais se survivant à elle-même dans une chapelle qui demeura parmi nous comme un des joyaux de la Renaissance, Notre-Dame réunit tous

les genres d'intérêt, même celui qui s'attache à ce qui n'est plus qu'une ruine charmante et qu'un souvenir.

Le livre de M. de la Nicollière est surtout venu très à point pour nous faire l'histoire de cette jolie ruine qu'on allait détruire, et appeler sur elle l'attention des érudits en même temps que celle des archéologues. L'ouvrage contient une vue de la chapelle due à l'habile crayon de M. Marionneau. Nous signalerons un autre dessin représentant la tombe de Pierre II, dessin que M. de la Nicollière a fait prendre, avec une conscience d'érudit qu'on ne saurait trop donner en exemple, sur un manuscrit unique existant à la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford. On sait que cette tombe avait été destinée à Françoise d'Amboise en même temps qu'à son mari; sa figure y avait été sculptée d'avance; on remarque que la duchesse est représentée plus grande que le duc, ce qui ne peut avoir été fait sans intention et ce qui étonne, car d'Argentré nous apprend que Pierre II fut de belle stature, haute et bien proportionnée. Nous signalons ce fait aux deux très-érudits historiens de la Bienheureuse. M. de la Nicollière ne pouvait oublier Françoise d'Amboise et Pierre II, en parlant de la Collégiale. Il donne les actes des diverses fondations qu'ils y firent et apporte ainsi sa pierre au monument, que M. de Kersabiec a commencé à la manière de Joinville et que M. l'abbé Richard vient de couronner à la manière de saint François de Sales.

Une quatrième planche représente la pierre sous laquelle était enseveli le cœur de Jean Le Roy, de cet illustre chefcier de Notre-Dame, qui fut chanoine de la plupart de nos cathédrales bretonnes, clerc-secrétaire du collège des cardinaux, l'un des deux procureurs du dernier concile-général de Latran, évêque-élu de Dol, et à qui l'art est redevable de la chapelle monumentale dont nous venons de parler. La tombe de son neveu et héritier, Pierre Le Roy, sieur du Plessis-Raffray, est également figurée dans l'ouvrage. Nous ne saurions enfin attacher trop d'importance au plan de l'église reproduit d'après Portail, et qui nous fait saisir la disposition générale du monument, ainsi que celle des trois chapelles de formes si diverses qui ont survécu à la Révolution<sup>4</sup>. Dans une

<sup>4</sup> Les chapelles Saint-Thomas, Sainte-Mario et Sainte-Marguerite.

chapelle aujourd'hui détruite, et qui se trouvait vis-à-vis l'hôtel actuel de Méliant, chapelle dédiée aux saints Cosme et Damien, se trouvait l'enfeu de la famille Bedeau. L'un des membres de cette famille, François Bedeau, chanoine de Notre-Dame, promoteur général du diocèse et ancien aumônier de l'ambassadeur de France à Rome, avait fondé, en 1627, une chapellenie dans la Collégiale sous le titre de *Monsieur Saint-François*, son patron. Pierre Bedeau, sieur de Saint-Lô, probablement son frère, acheta, au prix de 500 livres, en 1634, le droit de sépulture, pour lui et les siens, dans la chapelle Saint-Cosme, avec fondation d'un service solennel. Demoiselle Angélique Bedeau est nommée à son tour pour quinze anniversaires à la date du 17 mai. Les noms d'un grand nombre d'autres familles nantaises se trouvent reproduits dans ces archives, tantôt pour des canonicats, tantôt pour des fondations de tous genres<sup>4</sup>. M. de la Nicollière a eu soin d'accompagner les noms des chanoines de quelques notes soit sur leurs familles, soit sur les fonctions qu'ils occupèrent ou les principaux événements de leur vie. La fin tragique et sainte de M. Matisse, noyé pendant la Terreur, ne pouvait y être oubliée. Une autre mort non moins tragique mais moins connue est celle de l'abbé Merlaud de la Chevillardière, vieillard paralytique qui, après la suppression de la Collégiale, se retira au Pellerin, dans une terre de sa famille, puis en Sainte-Pazanne, à la Métairie-Neuve, domaine appartenant à M<sup>me</sup> de Cadaran. L'ancien chanoine vivait là seul avec une servante dévouée lorsqu'un jour la servante fut tuée et la maison incendiée par les républicains. « Jamais depuis, écrivait un de ses petits-neveux, on n'eut aucune nouvelle du vénérable prêtre. »

C'est à Notre-Dame de Nantes qu'avait été enseveli le célèbre trésorier de François II, Pierre Landais. L'enfeu de sa famille était dans la chapelle Saint-Jacques et Sainte-Madeleine qu'il avait fait construire, chapelle transformée aujourd'hui en habitation et qui précède l'atelier de serrurerie de la rue Ogée. Enfin les chroniques racontent que le corps d'Alain Barbe-Torte fut transporté à *Sainte-Marie de Nantes*, qu'il avait fait construire, après

<sup>4</sup> La famille de la Tullaye et celle de Bruc dont les hôtels étaient voisins, avaient notamment leurs sépultures à Notre-Dame.

avoir été enterré d'abord à Saint-Donatien. Cette translation aurait été motivée, suivant elles, par des événements miraculeux. Quatre fois le corps du vaillant guerrier aurait été trouvé hors de sa tombe. Ce qui est certain c'est que l'autel de la Rose érigé le long du mur septentrional de la basilique, à peu près vers le milieu du marché actuel, dans la direction de l'atelier de M. Thomas Louis, était surmonté d'une inscription commémorative de cette ancienne et glorieuse sépulture. « Par un touchant rapprochement, ingénieuse et naïve expression de la reconnaissance du clergé et du peuple nantais, dit M. de la Nicollière, les fidèles vinrent adresser leurs vœux, offrir leurs prières à la reine du ciel désignée sous le gracieux vocable de *Notre-Dame de la Rose*, là même où la tradition immémoriale attachait le souvenir de l'un de ses plus fidèles serviteurs, du fondateur de son église, du restaurateur de son culte, et du régénérateur de la cité<sup>1</sup>. »

M. de la Nicollière a enrichi son livre d'un tableau généalogique des ascendants et descendants d'Alain, tableau qui sera d'un très-grand secours pour ceux qui veulent étudier les origines trop longtemps confuses de notre histoire.

Contrairement à l'opinion de dom Lobineau, M. de la Nicollière se prononce pour la légitimité des deux fils d'Alain, Hoël et Guérech. La haute naissance de leur mère, Judith, *veuve du vicomte de Thouars*, était déjà sinon une preuve, du moins une très-forte présomption; mais plus on étudie les textes et plus on s'aperçoit que l'opinion de leur bâtardise ne repose que sur la coexistence plus ou moins certaine de Judith et de Roscille qu'Alain épousa en dernier lieu. D'Argentré nous représente Alain, lors de ce mariage, *despesché de Judith, sa première femme*, ce qui justifie assez bien le sentiment de Travers, suivant lequel Alain aurait laissé Judith, sa première femme, pour en épouser une autre, *selon l'usage d'alors qui dissolvait facilement un mariage*.

Je signalerai encore, dans le premier chapitre, un aperçu sur les origines du château de la Tour-Neuve, qui n'est pas sans importance pour bien comprendre notre histoire locale; enfin l'ouvrage est accompagné de titres nombreux et tous cités *in extenso*, ce qui

<sup>1</sup> Page 88.

épargne bien des recherches. Nous ne saurions trop engager M. de la Nicollière à suivre ce genre d'études curieuses et approfondies et, s'il nous demandait un conseil, nous lui indiquerions maintenant les Carmes.

EUGÈNE DE LA GOURNERIE.

LE GROUPE DÉCORATIF DE L'HOTEL-DIEU, A NANTES,  
par M. Amédée Menard.

*La Charité protégeant les malades, les orphelins et les enfants trouvés*, tel est le programme, heureusement conçu et non moins heureusement exécuté, du groupe décoratif surmontant le portique qui donne accès dans la chapelle de l'Hôpital. Ce groupe est à la fois d'une grande vérité, d'une ordonnance bien comprise et surtout empreint d'un sentiment mélancolique et religieux. — La Charité, sous les traits d'une jeune femme, au maintien noble et grave, au visage doux et bon, le front orné d'un cœur ailé portant le signe de la foi, est assise avec toute la majesté qui convient à la reine des vertus. Sous ses bras, nous pourrions dire sous ses ailes, s'abritent la misère souffreteuse, la jeunesse sans famille et l'enfant renié de sa mère. — Comme on le voit, cette composition dit bien le caractère et le but du monument qu'elle décore.

Maintenant, si de l'aspect d'ensemble nous passons à l'analyse de ce groupe, nous nous plairons à reconnaître le choix heureux des types, c'est-à-dire le vrai sans vulgarité, et l'intelligente opposition des physionomies. Ainsi, au malheureux couché sur son grabat, et que la Charité couvre de son manteau, l'artiste oppose avec succès deux figures, pleines de grâce et d'intérêt : une jeune orpheline, les bras croisés sur son cœur et jetant un regard plein de confiance vers sa puissante protectrice; puis, un tout petit enfant, jouant avec les grains d'un rosaire, et dont l'insouciance gaité contraste vivement avec la figure triste et malade qui lui est symétriquement opposée.

Puisque nous venons de prononcer ce mot de symétrie, rappelons brièvement ce qu'on entend par la symétrie dans la composition des œuvres d'art. — Cette expression ne veut pas dire, comme dans nos usages familiers, le placement régulier d'objets similaires, une parcimonieuse distribution des mêmes motifs. Ce serait

alors un arrangement inintelligent et banal ; non, par symétrie artistique, nous comprenons une juste répartition dans la silhouette générale, un agencement harmonique dans le mouvement des figures, dans la combinaison des détails secondaires ; enfin, dans une heureuse pondération des masses. Ces lois ont été fidèlement observées par M. Menard, sa composition se tient bien. C'est là une des grandes et incontestables qualités de son œuvre.

Disons encore que ce groupe se recommande par l'exécution consciencieuse des figures, l'habileté du modelé et la vérité du geste ; chaque personnage possède bien son caractère personnel, et l'expression des têtes est très-finement étudiée.

Mais (à toutes choses, sauf des exceptions extrêmement rares, il y a toujours un *mais* fâcheux et qu'il faut cependant faire intervenir sous peine d'éveiller des doutes sur la sincérité de vos éloges), pourquoi le groupe qui décore la façade de l'Hôtel-Dieu n'a-t-il pas conservé l'ampleur, la simplicité de l'esquisse, si heureusement reproduite par la photographie ?<sup>4</sup>

« Ce n'est pas en cherchant le joli, le fini d'un profil qu'on plaît en statuaire, mais par l'impression. » Et nous l'avouons, l'esquisse de M. Menard, qui est évidemment son travail intime, possède une personnalité, une chaleur, une vie que nous ne retrouvons pas au même degré dans le groupe décoratif ; le style en est amoindri par le fini du travail.

A vrai dire, l'esquisse, par le fait de sa prompte exécution, a toujours un immense avantage sur l'œuvre achevée. L'esquisse, c'est la pensée de l'artiste spontanément traduite ; c'est un rêve, une idée prenant une forme visible et saisissable. Délaissant tous les petits moyens, toutes les habiletés du métier, le peintre, l'architecte ou le sculpteur tracent en quelques lignes, en quelques coups d'ébauchoir, les élans de leur inspiration, et d'autant mieux, que la création en a été plus rapide et plus spontanée. Malheureusement, il n'est donné qu'aux personnes initiées aux délicatesses de l'art, — et le nombre en est très-restreint, — de concevoir et d'apprécier tout l'intérêt et souvent toute la haute valeur d'une esquisse. Les négligences d'outils froissent les yeux

<sup>4</sup> Cette esquisse, au tiers de l'exécution, a été photographiée par M. Bazelaïs, et se vend chez M. Montagne, rue de la Fosse. C'est d'après cette photographie qu'on doit réellement étudier l'œuvre de M. Menard, et non sur le groupe décoratif, si fâcheusement exposé, comme nous le démontrerons tout à l'heure.

non exercés, et le vulgaire s'écrie : « C'est bien ! mais ce n'est pas fini. » Erreur, erreur trop répandue. Le travail de l'artiste est fini quand celui de l'ouvrier commence. On oublie trop, en général, qu'une œuvre d'art, véritablement digne de ce beau nom, n'est pas seulement un travail remarquable de main, mais, avant tout et surtout, une œuvre de tête et de cœur. — Puisse cette petite digression, que la spirituelle esquisse de M. Menard a suggérée, faire mieux comprendre aux néophytes dans l'étude des beaux-arts toute la supériorité des œuvres de premier jet.

Il est aussi, dans la composition de M. Menard une sorte d'esthétique à la manière de Greuze, qui nous semble peu faite pour la sculpture monumentale. Le groupe des jeunes orphelins, quoique d'une touchante expression, serait beaucoup mieux dans un cadre rétréci que sur le frontispice de l'Hôtel-Dieu. L'ajustement et la pose, bien que naïve et vraie, de la jeune orpheline, ne sont pas à la hauteur du style des figures du moribond et de la Charité. La sculpture adhérente aux monuments devient un complément architectural et doit s'inspirer du caractère de l'édifice dans ce qu'il a de plus élevé. Ajoutons que « nous ne sommes plus au temps du moyen âge, où la statuaire était un livre ouvert où chacun lisait ; cet art était alors beaucoup plus dans les mœurs. » De nos jours, il nous faut de grands aspects, de grands mouvements pour arrêter et fixer les regards de la foule affairée ; les scènes de sentiment intime et familier ne peuvent que perdre à se produire sur nos places publiques. Puis, il faut en convenir, le groupe de M. Menard ne pouvait être plus défavorablement placé ; cette sculpture, aspectant le nord-est, sera toujours dans l'ombre et partant sans effet, si ce n'est un effet de silhouette vigoureuse se détachant sur le ciel lumineux. Mais tout amateur de pittoresque que l'on puisse être, il y a lieu de regretter vivement que, par suite d'une disposition malheureuse, toutes les délicatesses du modelé et toutes les finesses du ciseau soient complètement annihilées.

En résumé, cette nouvelle œuvre de M. Amédée Menard prouve la marche ascendante du sculpteur nantais ; son talent s'affirme de plus en plus, et nul doute que, lors du grand concours de 1867, notre artiste nous donnera lieu d'applaudir à des succès plus complets et plus éclatants.

CHARLES MARIONNEAU.

## CHRONIQUE.

SOMMAIRE. — Séance de la Société académique de Nantes. — M. Adolphe de Carfort. — M. l'abbé Mabileau.

La Société académique de Nantes proteste, chaque année, par une séance publique contre les malveillants qui prétendent que les académies sont instituées pour ne rien faire. Ce jour-là, elle ne craint pas de donner à jaser sur son compte et elle parle par l'organe de plusieurs de ses membres. Elle initie le public à ses travaux par le rapport de son secrétaire, et son secrétaire-adjoint fait connaître les noms et les œuvres des personnes que la commission des prix a jugées dignes d'être récompensées. Le président a une tâche plus lourde : il reçoit la mission de charmer l'assemblée, au moyen d'un discours dont il a choisi le sujet. J'ai toujours eu la faiblesse d'aimer à connaître ce que disent les académies; aussi, chaque année, je suis l'un des premiers rendus à cette fête, à laquelle je n'assiste jamais sans entendre des choses dignes d'être rapportées. On est, par le temps qui court, tellement ennuyé du style banal de journaux insignifiants que l'on est fort aise d'ouïr quelquefois des gens bien élevés, qui ont fait la toilette à leur style avant de l'offrir au public. Chacun sait, en effet, que le style académique comporte une grande toilette; que tous les ornements lui sont permis, les métaphores, les adjectifs, les périodes sonores, et tout ce qui s'ensuit, et que l'orateur est parfaitement libre de ne rien mettre sous ces magnificences. Pour peu que le français soit respecté, le lieu commun peut briller; on assiste au triomphe de la rhétorique.

Il faut rendre cette justice à l'orateur qui occupait, cette année, le fauteuil de la présidence, qu'il a passablement compris et réalisé ce programme en composant sur l'*idéal* un discours où se trouvent alignés la plupart des lieux communs que comporte cette matière : définition de l'art, énumération des arts et démonstration de l'impuissance relative de chacun d'eux, lorsque l'artiste, renonçant aux aspirations vers l'idéal, borne son ambition à la reproduction fidèle de la nature. Cette doctrine est assurément la seule féconde, et l'orateur n'a pas eu de peine à démontrer que le plus grand nombre des artistes vraiment dignes de ce nom l'avaient mise en pratique, à toutes les époques. Sur ce point, qui fait le fond du discours, nous n'aurons pas avec le président de la Société académique la moindre dissidence. Deux hommes, de notre temps, M. Cousin et M. Vitet, ont formulé ces doctrines avec un rare talent, et sur les traces de pareils maîtres on ne saurait s'égarer. Cependant l'orateur nous semble être allé un peu loin en prétendant que les sciences pouvaient être considérées comme appartenant au domaine de l'idéal. Je vois mal comment un physicien pourrait arriver, tout en demeurant seu-

lement physicien, à produire la beauté, but suprême de l'art et de l'idéal. Sans doute, le physicien, le naturaliste, — et ce discours en contient des exemples bien choisis, — peut, en décrivant les phénomènes de la nature, s'élever à la poésie; mais, pour atteindre ce but, il n'a pas recours à la seule science; et ce qu'il y a d'idéal dans sa description, il l'emprunte à son imagination. M. Bobierre est un chimiste distingué, et il n'est pas étonnant qu'aimant la science avec passion, il ait cédé à la tentation d'agrandir ses destinées; mais une pareille manière d'envisager les choses conduirait infailliblement à une confusion fâcheuse. Jamais, quoi qu'il fasse, le savant qui appellera par leurs noms exacts toutes les plantes entrevues dans la description d'un paysage, ne donnera de la beauté de ce paysage une idée plus magnifique qu'un poète, étranger à la botanique; et si tous les deux sont également doués sous le rapport de l'imagination, ils atteindront le même degré d'idéal par des chemins différents. La description de l'un sera très-inférieure à celle de l'autre, au point de vue scientifique; mais il pourra fort bien se faire qu'elles se valent au point de vue artistique, le seul qui doit préoccuper les gens qui se mettent à la poursuite de l'idéal.

Je comprendrais encore que l'orateur eût rattaché les sciences à l'idéal en démontrant que toutes par quelque endroit touchent à l'infini, et conduisent par conséquent à la beauté infinie qui est Dieu, beauté infinie que les arts nous permettent seulement d'entrevoir et que les sciences font apercevoir à l'esprit; mais la question n'a point été par M. Bobierre envisagée sous cet aspect. Il a préféré nous parler de la démocratie à propos de l'idéal; et le premier de ces deux mots reparait si souvent dans son discours que plus d'un auditeur s'est cru revenu à l'époque où l'on ne s'adressait au public que pour lui faire entendre sa profession de foi. Cependant à la réflexion il était facile de s'apercevoir que la démocratie célébrée par le savant professeur de l'Ecole des Sciences n'était point celle dont les accents peu mesurés effrayaient il y a dix-sept ans les gens paisibles, mais bien une démocratie *sui generis* et qui seule aujourd'hui est en situation d'exaucer les prières que ses fidèles lui adressent. En effet, dans ce discours consacré à la glorification de l'esprit moderne presque autant qu'à l'étude de l'idéal, — chose bizarre — le mot liberté n'est pas même prononcé : aussi avons-nous quelque peine à nous ranger à l'opinion de M. le président de la Société quand il suppose qu'un peuple animé seulement de la passion de l'égalité verra se développer dans les masses le goût de la beauté morale. C'est le spectacle des grandes et nobles actions qui seul peut leur donner ce sentiment élevé, et à aucune époque de l'histoire la passion de l'égalité n'a enfanté de grandes choses. Il est bon d'aimer son temps, mais pourquoi lui demander ce qu'il ne saurait produire?

Ce que je dis ici est banal à force d'être vrai, et rien ne serait plus

facile à démontrer. M. Henri Taine qui, assurément, ne saurait être suspecté de complaisance pour le passé écrivait récemment en présence des merveilles artistiques d'une petite ville d'Italie : « Quand l'État n'était pas une grosse machine composée de ressorts bureaucratiques, et intelligible seulement pour la raison pure, mais une cité perceptible aux sens et proportionnée aux capacités ordinaires de l'individu, l'homme l'aimait non par secousse, comme aujourd'hui, mais tous les jours par toutes ses pensées, et la part qu'il prenait aux affaires publiques, élevant son cœur et son intelligence, mettait en lui les sentiments et les pensées d'un citoyen, non d'un bourgeois ! » Ailleurs, il énumère ainsi les inconvénients de notre système de civilisation qu'il aime pourtant et préfère à tous les autres : « La suppression des grandes vies supérieures, la réduction de toute ambition et de tout esprit aux idées et aux entreprises viagères, l'abolition des fiers et hauts sentiments de l'homme élevé dans le commandement protecteur et représentant naturel de ceux qui l'entourent, la multiplication universelle du bourgeois envieux, borné et plat que décrit Henri Monnier, tous les tiraillements, les vilénies, les appauvrissements du cœur et d'intelligence dont les pays aristocratiques sont exempts. » Tel est, au point de vue de l'idéal et des beaux-arts, le bilan de la démocratie dressé par M. Henri Taine. J'aurais pu citer Tocqueville qui n'est pas sans quelque expérience des choses de la démocratie ; mais j'ai pensé qu'aux yeux de M. Bobierre, qui a jeté dans son discours un regard d'espoir vers M. Duruy, M. Taine aurait plus d'autorité que Tocqueville, puisqu'il vient d'être nommé, par M. le ministre de l'instruction publique, professeur d'esthétique à l'École des Beaux-Arts.

L'espace me manque pour étudier le style de ce discours, qui appartient à un genre de productions qui ne s'improvisent pas ; ce sont de petits soleils faits à loisir et dont il est permis de remarquer les taches. J'ai noté trois phrases qui m'ont paru dignes d'être citées, tant à cause de l'emploi du verbe *noyer* que sous le rapport de la quantité des adjectifs : « C'est en effet l'un des attributs de ce noble esprit français... que de s'élancer au-delà des réalités banales et de *noyer* toute chose dans une savante harmonie. » — « Je le salue aussi, ce poète quand du haut de la chaire sacrée... il *noie* la foule émue et bouleversée dans le fleuve impétueux mais limpide d'une irrésistible éloquence. » Ailleurs j'ai rencontré : « La France moderne se transformant sans se désavouer » et qui « a pu se *confondre* dans une heureuse solidarité de grands souvenirs et de nobles espérances. »

Le rapport de M. Gautté, que l'assistance a écouté avec une grande faveur, nous a paru écrit dans un style sobre et ferme. Amené à parler

<sup>1</sup> L'Italie et la vie italienne. *Revue des Deux-Mondes*, 1<sup>er</sup> décembre 1865, p. 612.

<sup>2</sup> *Eod.*, p. 605.

d'une question brûlante dans notre ville, celle du canal maritime et du déplacement des affaires, M. le secrétaire l'a fait avec une grande élévation de pensée, et au risque de choquer en disant une vérité pénible, il n'a pas craint de rappeler à ses concitoyens qu'ils étaient peut-être mal venus à se plaindre d'événements à l'accomplissement desquels ils avaient contribué. J'ai remarqué aussi dans ce rapport une trop courte citation d'un petit poème intitulé *les Casseurs de pierre*, et qui par le charme de la pensée et la perfection de la forme révèle dans l'auteur un véritable artiste ; c'est le premier oiseau que M. Charles Bertrand ait consenti à laisser échapper de sa volière ; petit oiseau plein de tristesse, puisqu'il raconte les peines et les angoisses de la misère, mais dont le succès forcera, nous l'espérons, M. Bertrand à publier d'autres poèmes qu'il a l'égoïsme de garder dans ses tiroirs.

Tous nos lecteurs connaissent le magnifique discours que M<sup>sr</sup> l'Evêque de Poitiers vient de consacrer à la mémoire du général de la Moricière ; ils ont vu avec admiration, mais sans étonnement, qu'il était possible, après M<sup>sr</sup> Dupanloup, de prendre encore la parole sur cette tombe illustre.

La presse quotidienne a rendu des hommages, auxquels nous nous associons de grand cœur, à la mémoire d'un jeune Breton, enlevé récemment à Paris par le choléra, à l'âge de vingt-trois ans. M. Adolphe Leneveu de Carfort, de Lannion, s'était déjà fait connaître dans le journalisme de Paris par des travaux sérieux, et il était demeuré dans la grande cité le digne enfant de sa province par le cœur et les sentiments.

Le diocèse de Nantes vient aussi de faire une perte cruelle ; cruelle et glorieuse à la fois, car le nom du jeune prêtre que sa famille et ses amis pleurent en ce moment est destiné à briller dans le martyrologe de l'Eglise. M. l'abbé Mabileau, qui nous avait quittés pour aller porter la vérité aux païens de la Chine, a été mis à mort par eux en haine de cette même vérité. On a pu lire dans la *Semaine religieuse* du diocèse de Nantes les touchantes lettres qu'il adressait à sa famille, et qui ne faisaient que trop prévoir le sort funeste et prochain qui l'attendait. Il ne nous appartient pas de louer de pareils dévouements ; la voix de l'Eglise est seule assez puissante pour élever la louange à la hauteur de ces sacrifices.

LOUIS DE KERJEAN.

L'article de notre jeune et savant collaborateur M. Charles de Gaulle, sur le *Mouvement de renaissance de la littérature bretonne*, est depuis deux mois le sujet d'une correspondance active entre les philologues bretons. On nous communique une de ces lettres ; le nom de l'auteur la fera lire avec intérêt par nos lecteurs de Basse-Bretagne. Si M<sup>sr</sup> Le Joubiou



ne persuade pas aux habitants de Léon que son dialecte vaut mieux que le leur, ils trouveront du moins qu'il a en lui un excellent avocat et un poète éminent.

L. DE K.

A M. le vicomte de la Villemarqué, membre de l'Institut.

Monsieur et ami,

Vannes, le 4 décembre 1865.

J'ai lu dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* un article fort remarquable de M. de Gaulle. Il plaide avec beaucoup d'habileté une cause que nous plaidons nous-mêmes avec zèle depuis vingt ans, la cause de la langue bretonne. Puisse-t-il achever notre œuvre ! Puisse-t-il entretenir au cœur des Bretons l'amour de leur langue, les amener tous à l'écrire correctement et à adopter sans exception l'orthographe employée par M. Le Gonidec, par vous et par notre grand poète vannetais, M. l'abbé Guillôme ! Puisse-t-il, enfin, réussir à faire comprendre à nos grandes villes bretonnes qu'il est tant soit peu honteux pour elles de n'avoir pas fondé dans leur sein des chaires de langue celtique, mesure qui a été prise dans des pays étrangers.

Quant à nous, nous sommes bien obligés d'avouer que nous n'avons pas pu arriver à un aussi beau succès. Il n'est pas rare, en effet, de trouver de nos compatriotes qui parlent encore un affreux breton, qui écrivent sans méthode, et cela presque par système, par horreur pour ce qu'ils appellent une innovation.

Cette anarchie cesserait, je le crois, si des chaires de langue bretonne étaient créées à Rennes, à Vannes et à Quimper, selon le vœu formé par M. de Gaulle. M. de Salvandy et M. Fortoul n'ont-ils pas eu l'idée de fonder, à Paris même, un cours de philologie celtique comparée ? M. de Gaulle s'en tirerait à merveille.

J'aurais pourtant bien quelques chicanes à lui faire sur son excellent article. Il loue un bon curé du Léon d'avoir composé un manuel breton-français, opuscule qui a été introduit dans la plupart des écoles du département du Finistère, et il invite les Tregorrois et les Morbihannais à suivre l'exemple donné par le curé finistérien. Je ne suis pas parfaitement au courant de ce qui s'est passé dans le pays de Saint-Brieuc, mais je sais qu'à Vannes un opuscule du genre de celui que conseille M. de Gaulle, a été composé il y a déjà deux ou trois ans et qu'il a été adopté dans un grand nombre d'écoles. Rendons à chacun ce qui lui appartient. C'est à un Morbihannais, à mon cher compatriote et ami, M. Guyot, qu'appartient l'honneur d'avoir le premier composé un manuel breton-français et d'avoir obtenu du gouvernement l'autorisation de l'introduire dans les écoles de la partie bretonne de notre diocèse.

Je suis loin de croire que l'opuscule de M. Guyot soit sans reproche au point de vue de la langue et de l'orthographe bretonne. J'y ai remarqué

un grand nombre de fautes, et même de grosses fautes; mais dans une nouvelle édition, — et il est question d'en faire une, — il sera très-facile de les faire disparaître et de rendre l'ouvrage moins imparfait.

Ce n'est pas d'un déni de justice à l'égard du Morbihan que j'accuse M. de Gaulle, car il ignorait, j'en suis sûr, l'existence du manuel de M. Guyot, mais bien d'un peu d'indifférence peut-être envers notre dialecte, indifférence qu'il partageait, à tort, selon moi, avec bon nombre d'amateurs du breton. C'est un préjugé qui aurait dû s'évanouir à l'apparition du poème de M. Guillôme, que le dialecte de Vannes n'est qu'un misérable débris de la langue celtique. La main sur la conscience, dites si vous n'êtes pas vous-même pour quelque chose dans cette croyance erronée ?

Ce ne serait pas la seule chose que j'aurais à discuter dans l'article de M. de Gaulle, mais c'est que ces observations seraient à votre adresse comme à la sienne. Il croit, comme vous, que l'orthographe dite de M. Le Gonidec est irréprochable et qu'il n'y a rien à y changer. Je ne suis pas tout à fait de cet avis. Je crois que quand M. Guillôme, dans son *Livre des Laboureurs*, s'est écarté de cette orthographe, cas assez rare, il a eu raison. Selon moi, — et ceci vous paraîtra une grande hérésie, — l'orthographe adoptée par lui corrige heureusement celle de M. Le Gonidec, qui est aussi la vôtre.

Je n'en veux citer que deux preuves : sa manière d'écrire le pronom possessif breton répondant à *son*, *sa*, *ses*, et le verbe *gober*, faire. En breton, comme en anglais, le pronom possessif *son* s'accorde en genre, non avec la chose possédée, mais avec la personne qui possède. Les Anglais disent : *his mother*, *her mother*, sa mère, selon qu'il s'agit de la mère d'un homme ou d'une femme. C'est une richesse qui n'appartient ni à la langue latine, ni à la langue française, ni à la langue italienne : *sua mater*, *sa mère*, *la sua madre*, ces mots ne vous disent pas s'il est question de la mère d'un homme ou de celle d'une femme.

L'anglais n'a qu'un moyen de désigner le genre, l'emploi du pronom possessif; le breton a toujours l'emploi du pronom possessif *son* et le changement de la lettre initiale dans une foule de cas. Les Bretons disent *é vam*, *hé mam*; *é vam* veut dire la mère de lui homme; *hé mam*, la mère d'elle femme; *é di*, *hé zi*, sa maison, signifie dans ce premier cas la maison de lui homme, dans le second, la maison d'elle femme.

Mais quand la lettre initiale ne change pas, comment, vous autres du Finistère et des Côtes-du-Nord, qui écrivez invariablement *hé* pour *son* et pour *sa*, faites-vous sentir la différence du genre; par exemple celle de *he liorz*, *son jardin*, ou *he liork*, selon le dialecte de Vannes ? Nous Morbihannais, nous ne sommes pas embarrassés; nous écrivons : *é liork*, je jardin d'un homme, *hé liork*, le jardin d'une femme. La lettre *h* a conservé chez nous l'aspiration qu'elle avait chez les anciens Bretons comme chez les Romains et que font sentir la plupart des peuples en

prononçant le latin. *Homo* ne se prononçait pas *omo*, comme saint Augustin nous l'apprend, et il ne se prononce pas non plus ailleurs qu'en France de cette manière défectueuse. Nous disons donc en aspirant *hé liorh*, *son jardin*, en parlant d'une femme, et supprimant la lettre *h* nous écrivons *é liork* pour désigner le jardin d'un homme. Le P. Mau noir et le P. Grégoire de Rotrenen, dans leurs grammaires, ont fait de même : nous avons conservé l'ancien usage.

Il ne me paraît pas que vous ayez été plus heureux en prodiguant cette lettre *h* dans le pronom possessif *hé* dont je viens de parler qu'en le supprimant dans l'infinitif du verbe breton qui signifie *faire*. Pourquoi écrivez-vous : *ober*, c'est ainsi que je trouve ce mot écrit dans Le Gonidec, et non pas *hober*? Est-ce par réminiscence du latin *operare*? mais est-il bien sûr que la lettre initiale de ce verbe ne soit pas *g*? Nous autres Vannetais, nous disons *gober a hran*, *je fais*, ou pour traduire de mot à mot : *faire, je fais*. Vous savez mieux que moi que la règle des muables exige le changement de la lettre *g* en l'aspirée *h* ou *c'h*; ainsi dans le verbe *gellont*, *pouvoir*, cette lettre *g* se change en *h* et à la première personne du présent on dit : *Me hell*, je peux; ainsi *gathwein*, appeler, fait *me hale* à la même personne du même temps.

Du reste, vous avez été conséquent dans ce que j'appelle votre erreur, car ayant supprimé la lettre *h* à l'infinitif, vous la supprimez aussi dans les autres temps de ce verbe irrégulier *gober*. Vous n'écrivez pas comme nous : *me hra*, ou *a hran*, *je fais*, vous écrivez *me ra*, *a ran*. Cela ne me semble pas très-heureux. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que la lettre *g* que vous bannissez de l'infinitif, chose qui amène aussi la proscription de la lettre *h*, vous la conservez dans le participe passé : nous disons : *groët e mes un ti*, j'ai fait une maison; vous, si je ne me trompe, vous dites : *great am euz eunn ti*.

La conclusion de toutes ces longues prémisses est la suivante : c'est que notre dialecte a eu raison de supprimer la lettre *h* dans le pronom possessif *son* se rapportant à un sujet masculin, et de la maintenir dans le verbe irrégulier *gober*.

Vous voyez, mon cher ami, que malgré mes soixante ans, je m'intéresse encore à notre langue. A plus d'un, cela semblera peut-être tant soit peu puéril. Mais si un prêtre pense qu'à cette question d'idiome se rattache une question très-importante de foi et de mœurs, pourra-t-on en conscience lui faire un reproche de son zèle pour cette langue? En tout cas, ce ne peut jamais être un grand crime, même pour un vieux prêtre, de consacrer quelques moments à des questions philologiques.

Recevez, Monsieur et ami, l'assurance de tout mon attachement.

LE JOUBIQUX,

P. A.

## TABLE GÉNÉRALE DU TOME HUITIÈME

ANNÉE 1865. — DEUXIÈME SEMESTRE.

### JUILLET.

Les Artistes bretons et vendéens au salon de 1865, par M. Lucien Dubois.....	5
Le Bouffay de Nantes (suite), par M. Alfred Lallié.....	19
Le Moulin de Keriguel, nouvelle, par M. Loïc Petit.....	43
Poésie. — Les Chansons d'une Folle; — La Tour des Colombes, par M. Joseph Rousse.....	66
De Nantes à Brest. — Les bords du Canal de Bretagne, par M. Ch. du Chalard.....	68
Notices et Comptes rendus. — Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne, de M. le V <sup>o</sup> Édouard Sioc'han de Kersabiec, par M. Eugène de la Gournerie.....	79
Trois Conférences littéraires à Nantes, par M <sup>l</sup> <sup>o</sup> Amélie Hubans.....	88
Chronique, par M. Louis de Kerjean.....	93

### AOUT.

Souvenirs de la Révolution. — M. l'abbé Agaisse, curé de Châteaouthébaud.....	97
Un Artiste vendéen. — M. Octave de Rochebrune, par M. Ch. Marionneau.....	109
Poésie. — Le Cerf, par M. le V <sup>o</sup> Henri de Bornier.....	129
Le Bouffay de Nantes (suite), par M. Alfred Lallié.....	133
Lettres Parisiennes. — IX <sup>e</sup> lettre, — par M. Alfred de Cowcy..	157
Notices et Comptes rendus. — Histoire abrégée de la ville et de l'abbaye de Redon, par un Prêtre, ancien élève du collège Saint-Sauveur, par M. Arthur de la Borderie.....	171
Chronique, par M. Louis de Kerjean.....	179

### SEPTEMBRE.

Mort du général de la Moricière, par M. Arthur de la Borderie..	185
TOME VIII. — 2 <sup>e</sup> SÉRIE.	34

Le Château de Tonquédec, par M. <i>Gautier de Kermaal</i> .....	188
Souvenirs de la Révolution. — M. l'abbé Agaisse, curé de Châteauthébaud (fin).....	197
Poésie bretonne. — Ivoul en entru Doue (La Volonté de Dieu), par Mgr <i>Le Joubiou</i> ; — Sone ar c'hasker bara (La Chanson du Mendiant), par M. <i>F.-M. Luzel</i> .....	213
Le Bouffay de Nantes (fin), par M. <i>Alfred Lallé</i> .....	220
Henri IV à la Sicaudais, par M. <i>Charles Thenaisie</i> .....	240
Beaux-Arts. — Les nouvelles Peintures de M. Le Hénaff, à Notre-Dame-de-Bon-Port de Nantes, par M. <i>Charles Marionneau</i> ..	246
Notices et Comptes rendus. — <i>Histoire de France</i> , de M. Émile de Bonnechose, par M. <i>Lucien Dubois</i> . — <i>Études littéraires</i> , de M. Eugène de Margerie, par M. <i>Bathild Bouniol</i> .....	250
Chronique, par M. <i>Louis de Kerjean</i> .....	258

## OCTOBRE.

Mouvement de Renaissance de la Littérature bretonne, par M. <i>Charles de Gaulle</i> .....	265
Le Marquis d'Ars (1737-1761), par M. <i>Anatole de Barthélemy</i> ..	294
En Basse-Bretagne. — Impressions et Notes de voyage (Côtes-du-Nord), par M. <i>F.-M. Luzel</i> .....	305
Traditions populaires des Bretons. — La légende de Saint-Guen, par M. <i>E. du Laurens de la Barre</i> .....	321
Ancien théâtre français. — Les Tragédies de Robert Garnier, par M. <i>Arthur de la Borderie</i> .....	330
La sœur de du Guesclin, par M. <i>Bathild Bouniol</i> .....	343
Chronique. — L'Oraison funèbre du général de la Moricière, par M. <i>Louis de Kerjean</i> .....	345

## NOVEMBRE.

Notes biographiques sur le général de la Moricière, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i> .....	353
En Basse-Bretagne. — Impressions et Notes de voyage (Côtes-du-Nord) (suite), par M. <i>F.-M. Luzel</i> .....	371
Le Marquis d'Ars (1737-1761) (fin), par M. <i>Anatole de Barthélemy</i> .....	381
Ancien théâtre français.—Les Tragédies de Robert Garnier (fin), par M. <i>Arthur de la Borderie</i> .....	392

De Nantes à Brest. — Les bords du Canal de Bretagne (suite), par M. <i>Ch. du Chalard</i> .....	404
Notices et Comptes rendus. — <i>Études élémentaires sur l'architecture, la sculpture et la peinture</i> , de M. l'abbé Gaborit; — <i>Essai sur l'inspiration littéraire</i> ; — <i>Sans quartier et la Tour d'enfer, contes du pays nantais</i> , de M. Janniard du Dot, par M. <i>Lucien Dubois</i> . — <i>Mémoires du prieuré de N.-D. de Boisgarand</i> , de M. L. Phelippes-Beaulieux, par M. <i>E. Carissan</i> . — <i>Le grand Mystère de Jésus</i> , de M. le Vicomte Th. de la Villemarqué, par M. <i>Léon Bureau</i> .....	414
Poésie. — Une Fille des champs; — Le Tombeau du Croisé, par M. <i>Joseph Rousse</i> . — Pour tuer le temps, sonnet, par M. <i>Émile Grimaud</i> .....	425
Chronique, par M. <i>Louis de Kerjean</i> .....	427

## DÉCEMBRE.

La ville de Vitré et ses premiers Barons, par M. <i>Arthur de la Borderie</i> .....	433
L'Assassinat du duc de Berry, par M. <i>Alfred Nettement</i> .....	448
Notes biographiques sur le général de la Moricière (fin), par M. <i>Eugène de la Gournerie</i> .....	460
Les Cornemuseux, nouvelle bretonne, par M. <i>Loïc Petit</i> .....	480
Notices et Comptes rendus.— <i>Église royale et collégiale de N.-D. de Nantes</i> , de M. Stéphane de la Nicollière, par M. <i>Eugène de la Gournerie</i> . — Le groupe décoratif de l'Hôtel-Dieu, à Nantes, de M. Amédée Menard, par M. <i>Charles Marionneau</i> ..	499
Chronique, par M. <i>Louis de Kerjean</i> .....	506

## TABLE DES ARTICLES

PAR ORDRE DE MATIÈRES.

### HISTOIRE.

ÉTUDES ET DOCUMENTS HISTORIQUES. — Le Bouffay de Nantes (suite), par M. *Alfred Lallé*, 19-43, 133-156, 220-239. — M. l'abbé Agaisse, curé de Châteaunébaud, 97-108, 197-212. — Le château de Tonquédec, par M. *Gaultier de Kermaol*, 188-196. — Le marquis d'Ars (1737-1761), par M. *Anatole de Barthélemy*, 294-304, 381-391. — La ville de Vitré et ses premiers barons, par M. *Arthur de la Borderie*, 433-447. — L'assassinat du duc de Berry, par M. *Alfred Nettement*, 448-459. — La sœur de du Guesclin, par M. *Bathild Boumiol*, 343-344.

BIOGRAPHIE. — Mort du général de la Moricière, par M. *Arthur de la Borderie*, 185-187. — Notes biographiques sur le général de la Moricière, par M. *Eugène de la Gournerie*, 353-370, 460-479.

CRITIQUE HISTORIQUE. — *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne*, de M. le vicomte Edouard Sioc'han de Kersabiec, par M. *Eugène de la Gournerie*, 79-87. — *Histoire abrégée de la ville et de l'abbaye de Redon*, par un prêtre, ancien élève du collège Saint-Sauveur, par M. *Arthur de la Borderie*, 174-178. — *Histoire de France*, de M. Emile de Bonnechose, par M. *Lucien Dubois*, 250-256. — *Mono-graphie du Prieuré de Notre-Dame de Bois-Garand*, de M. L. Phelippes-Beaulieux, par M. *E. Carissan*, 419-420. — *Eglise royale et collégiale de Notre-Dame de Nantes*, de M. Stéphane de la Nicollière, par M. *Eugène de la Gournerie*, 499-503.

FAITS CONTEMPORAINS. — Chronique mensuelle, 93-96, 179-184, 258-264 (l'Oraison funèbre du général de la Moricière, par M<sup>sr</sup> l'évêque d'Orléans), 345-352, 427-432, 506-512.

### LITTÉRATURE.

ÉTUDES LITTÉRAIRES. — Trois conférences littéraires à Nantes, par M<sup>lle</sup> *Amélie Hubans*, 88-92. — Lettres parisiennes — IX<sup>e</sup> lettre, — par M. *Alfred de Courcy*, 157-170. — Mouvement de renaissance de la littérature bretonne, par M. *Charles de Gaulle*, 265-293. — Les tragédies de Robert Garnier, par M. *Arthur de la Borderie*, 330-342, 392-403.

## TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE DE MATIÈRES.

517

RÉCITS ET NOUVELLES. — Le Moulin de Kerignel, par M. *Loïc Petit*, 43-65. — De Nantes à Brest. Les bords du canal de Bretagne, par M. *Ch. du Chalard*, 68-70, 404-413. — Henri IV à la Sicaudais, par M. *Charles Thenaisie*, 240-245. — En Basse-Bretagne, impressions et notes de voyage (Côtes-du-Nord), par M. *F.-M. Luzel*, 305-320, 371-380. — La Légende de Saint-Guen, par M. *E. du Laurens de la Barre*, 321-329. — Les Cornemuseux, par M. *Loïc Petit*, 480-498.

CRITIQUE LITTÉRAIRE. — *Études littéraires*, de M. Eugène de Margerie, par M. *Bathild Boumiol*, 256-257. — *Essai sur l'inspiration littéraire*; — *Sans quartier et la Tour d'enfer, contes du pays nantais*, de M. Janniard du Dot, par M. *Lucien Dubois*, 416-419. — *Le grand Mystère de Jésus*, de M. le Vicomte Th. de la Villemarqué, par M. *Léon Bureau*, 421-424. — Lettre de M<sup>sr</sup> Le Joubiou sur le mouvement de renaissance de la littérature bretonne, 510-512.

### POÉSIE.

La Chanson d'une folle; — la Tour des Colombes, par M. *Joseph Rousse*, 66-67. — Le Cerf, par M. le vicomte Henri de Bornier, 129-132. — Ivoul en entru Doue (la volonté de Dieu), par M<sup>sr</sup> *Le Joubiou*, 213-215. — Sone ar c'hilasker bara (la Chanson du Mendiant), par M. *F.-M. Luzel*, 216-219. — Une fille des champs; — le tombeau du Croisé, par M. *Joseph Rousse*, 425-426. — Pour tuer le temps, sonnet, par M. *Emile Grimaud*, 426.

### BEAUX-ARTS.

Les artistes bretons et vendéens au salon de 1865, par M. *Lucien Dubois*, 5-18. — Un artiste vendéen. — M. Octave de Rochebrune, par M. *Charles Marionneau*, 109-128. — Les nouvelles peintures de M. Le Hénaff, à Notre-Dame-de-Bon-Port de Nantes, par M. *Charles Marionneau*, 246-249. — *Études élémentaires sur l'architecture, la sculpture et la peinture*, de M. l'abbé Gaborit, par M. *Lucien Dubois*, 414-416. — Le groupe décoratif de l'Hôtel-Dieu, à Nantes, de M. Amédée Menard, par M. *Charles Marionneau*, 503-505.

## TABLE DES ARTICLES

PAR NOMS D'AUTEURS.

- AGASSE (l'abbé). — Souvenirs de la Révolution, 97-108, 197-212.
- DE BARTHÉLEMY (Anatole). — Le Marquis d'Ars (1737-1761), 294-304, 384-391.
- DE LA BORDERIE (Arthur). — *Histoire abrégée de la ville et de l'abbaye de Redon*, par un Prêtre, ancien élève du collège Saint-Sauveur, 174-178. — Mort du général de la Moricière, 185-187. — Les Tragédies de Robert Garnier, 330-342, 392-403. — La Ville de Vitré et ses premiers Barons, 433-447.
- DE BORNIER (V<sup>te</sup> Henri). — Le Cerf, poésie, 129-132.
- BOUNIOL (Bathild). — *Études littéraires*, par M. de Margerie, 256-257. — La sœur de du Guesclin, 343-344.
- BUREAU (Léon). — *Le grand Mystère de Jésus*, par le V<sup>te</sup> Th. de la Villemarqué, 424-424.
- CARISSAN (E.). — *Monographie du prieuré de N.-D. de Boisgarand*, par M. L. Phelippes-Beaulieux, 419-420.
- DU CHALARD (Ch.). — De Nantes à Brest. — Les bords du Canal de Bretagne, 68-78, 404-413.
- DE COURCY (Alfred). — Lettres parisiennes, IX<sup>e</sup> lettre, 157-170.
- DUBOIS (Lucien). — Les Artistes bretons et vendéens au salon de 1865, 5-18. — *Histoire de France*, de M. Émile de Bonnechose, 250-256. — *Études élémentaires sur l'architecture, la sculpture et la peinture*, par M. l'abbé Gaborit, 414-416. — *Essai sur l'inspiration littéraire*; — *Sans quartier et la Tour d'enfer, contes du pays nantais*, par M. Janniard du Dot, 416-419.
- DE GAULLE (Charles). — Mouvement de renaissance de la littérature bretonne, 265-293.
- GAULTIER DE KERMOAL. — Le château de Tonquédec, 188-196.
- DE LA GOURNERIE (Eugène). — *Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise, duchesse de Bretagne*, par M. de Kersabiec, 79-87. — Notes biographiques sur le général de la Moricière, 353-370, 460-479. — *Église royale et collégiale de N.-D. de Nantes*, par M. S. de la Nicollière, 499-503.
- GRIMAUD (Émile). — Pour tuer le temps, sonnet, 426.

## TABLE DES ARTICLES PAR NOMS D'AUTEURS.

519

- HUBANS (M<sup>lle</sup> Amélie). — Trois Conférences littéraires à Nantes, 88-92.
- LE JOUBIUX (M<sup>sr</sup>). — Ivrou en entru Doue (*La Volonté de Dieu*), poésie, 214-215. — Lettre sur le mouvement de renaissance de la littérature bretonne, 510-512.
- DE KERJEAN (Louis). — Chronique mensuelle, 93-96, 179-184, 258-264, 345-352, 427-432, 506-509.
- LALLIÉ (Alfred). — Le Bouffay de Nantes, 19-43, 133-156, 220-239.
- DU LAURENS DE LA BARRE (E.). — La légende de Saint-Guen, 321-329.
- LUZEL (F.-M.). — Sone ar c'hilasker bara (la chanson du mendiant), 216-219. — En Basse-Bretagne. — Impressions et Notes de voyage (Côtes-du-Nord), 305-320, 371-380.
- MARIONNEAU (Charles). — M. Octave de Rochebrune, 109-128. — Les Nouvelles peintures de M. Le Hénaff, à Notre-Dame-de-Bon-Port de Nantes, 246-249. — Le groupe décoratif de l'Hôtel-Dieu, à Nantes, par M. Amédée Menard, 503-505.
- NETTEMENT (Alfred). — L'assassinat du duc de Berry, 448-459.
- PETIT (Loïc). — Le Moulin de Keriguel, 42-65. — Les Cornemuseux, 480-498.
- ROUSSE (Joseph). — La Chanson d'une Folle; — La tour des Colombes, poésies, 66-67. — Une Fille des champs; — Le Tombeau du Croisé, poésies, 425-426.
- THÉNAISIE (Charles). — Henri IV à la Sicaudais, 240-245.

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES

APPRÉCIÉS OU MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

- Contes du pays nantais*, par M. Janniard du Dot, 418-419.  
*Cornélie*, tragédie de Robert Garnier, 333-342, 392-403.  
*Église royale et collégiale de N.-D. de Nantes*, par M. Stéphane de la Nicollière, 499-503.  
*Essai sur l'inspiration littéraire*, par M. Janniard du Dot, 418-419.  
*Études élémentaires sur l'architecture, la sculpture et la peinture*, par M. l'abbé Gaborit, 414-416.  
*Études littéraires*, par M. Eugène de Margerie, 256-257.  
*Le grand Mystère de Jésus*, drame breton, publié par M. Th. de la Villemarqué, 421-424.  
*Histoire abrégée de la ville et de l'abbaye de Redon*, par un prêtre, ancien élève du collège Saint-Sauveur, 171-178.  
*Histoire de France*, par M. Émile de Bonnechose, 250-256.  
*Monographie du prieuré de N.-D. de Boisgarand, sur la commune de Sautron*, par M. L. Phelippes-Beaulieux, 419-420.  
*Oraison funèbre du général de la Moricière*, par M<sup>sr</sup> l'évêque d'Orléans, 345-351.  
*Poitou et Vendée*, par MM. B. Fillon et O. de Rochebrune, 352.  
*La Science et la Foi*, par M. Vitet, 182-183.  
*Vie de la Bienheureuse Françoise d'Amboise*, par M. le V<sup>te</sup> Édouard de Kersabiec, 79-87.

FIN DU TOME HUITIÈME.

Nantes, imp. Vincent Forest et Emile Grimaud, place du Commerce, 4.

## LE CORRESPONDANT.

Recueil mensuel, politique, religieux et littéraire, paraissant à Paris le 25 de chaque mois (chez Douniol, rue de Tournon, 29), — contient, dans son numéro du 25 Novembre 1865, les articles suivants :

- I. Coup d'œil sur l'histoire du IV<sup>e</sup> siècle, par M. Albert de Broglie. — II. L'islamisme et son fondateur, par M. de Vogüé. — III. Études industrielles : la fabrication des glaces depuis Colbert, par M. Augustin Cochin. — IV. Mozart, d'après de nouveaux documents, par M. I. Goschler. — V. Les femmes du XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Léon Arbaud. — VI. Constance Sherwood, nouvelle (suite), par lady Georgina Fullerton. — VII. Lettres inédites de Frédéric Ozanam. — VIII. Revue scientifique, par M. Arthur Mangin. — IX. Mélanges. — X. Revue critique, par M. P. Douhaire. — XI. Les événements du mois, par M. Léon Lavedan. — XII. Bulletin bibliographique.

## PUBLICATIONS BRETONNES ET VENDEENNES.

ORAISON FUNÈBRE DU GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE, prononcée dans la cathédrale de Nantes, le mardi 17 octobre 1865, par M<sup>sr</sup> l'évêque d'Orléans, de l'Académie française.

Cette brochure, de 3 feuilles 1/2 in-8<sup>o</sup> raisin, sera immédiatement adressée à toute personne qui enverra à MM. Vincent Forest et Emile Grimaud, éditeurs, place du Commerce, 4, à Nantes, 1 fr. 10 cent. de timbres, dans une lettre affranchie.

ÉTUDES CHRÉTIENNES DE LITTÉRATURE, DE PHILOSOPHIE ET D'HISTOIRE. — Paris, E. Belin, rue de Vaugirard, 52. — Un vol. in-8<sup>o</sup>. — La Revue en rendra compte.

ÉGLISE ROYALE ET COLLÉGIALE DE NOTRE-DAME DE NANTES. Monographie historique et archéologique, ornée de 6 planches, par M. Stéphane de la Nicollière. — Un beau vol. grand in-8<sup>o</sup>. — Nantes, Vincent Forest et Emile Grimaud, imprimeurs-éditeurs, place du Commerce, 4; Paris, Aubry, éditeur, rue Dauphine, 16. — Prix : 10 fr.

LA GAULE HÉROÏQUE, HOMMAGE D'UN BRETON A VERGINGÉTORIX. Poème dédié à la ville d'Alise, par M. Alphonse Darnault, 2<sup>e</sup> édition. — Paris, A. Bray, rue Cassette, 20. — Une brochure in-8<sup>o</sup>. — Prix : 75 c.

ANTÉCÉDENTS DE L'HÉGÉLIANISME DANS LA PHILOSOPHIE FRANÇAISE. DOM DESCHAMPS, SON SYSTÈME ET SON ÉCOLE, d'après un manuscrit et des correspondances inédites du XVIII<sup>e</sup> siècle, par M. Émile Beaussire, professeur à la faculté des Lettres de Poitiers. — Paris, Germer-Baillière, rue de l'École-de-Médecine. — Prix : 2 fr. 50.

VIE DE LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE ET RELIGIEUSE CARMÉLITE, par M. l'abbé Richard, vicaire

général du diocèse de Nantes. — Deux beaux volumes in-8° avec 3 gravures et 1 planche. — Prix : 12 francs. Paris, chez Jacques Lecoffre, rue Bonaparte, 90. — Nantes, chez Mazeau, chez Libaros, libraires, etc.

LA BIENHEUREUSE FRANÇOISE D'AMBOISE, DUCHESSE DE BRETAGNE, par M. le V<sup>te</sup> Edouard Sioc'han de Kersabiec. — Un beau vol. in-12, Paris, A. Bray, rue Cassette, 20; Nantes, Mazeau et Libaros. — Prix : 3 fr. 50.

CHEFS D'ŒUVRE D'ÉLOQUENCE PROFANE. — ACADÉMIE, BARREAU, TRIBUNE. — Recueil de discours français, accompagnés de notices biographiques, de critiques littéraires, de très-nombreuses notes historiques et de deux petits vocabulaires des termes de droit et de tribune les moins usités, par M. l'abbé A. Ollivier, professeur de rhétorique au Petit-Séminaire de Nantes. — Un vol. in-8°, Nantes, Bourgeois, impr.; Paris, Lecoffre.

ÉTUDE SUR LES EAUX-FORTES DE M. OCTAVE DE ROCHEBRUNE, par M. Charles Marionneau. — Une brochure in-8° raisin. — Prix : 1 fr., papier ordinaire, 2 fr. papier de Hollande. — Nantes, chez Montagne.

LA VÉNERIE, DE IACQUES DU FOVILLOVX, seigneur dudit lieu, gentil-homme du pays de Gastine, en Poitou, dédié au Roy, de nouveau revue, augmentée de la *Méthode pour dresser et faire voler les oyseaux*, par M. de Boissoudan, précédée de la *Biographie de Jacques du Fouilloux*, par M. Pressac. — A Niort, chez Robin et L. Favre, impr. — Prix : 15, 25, 30 etc., et 100 fr.

### CONDITIONS D'ABONNEMENT.

La *Revue de Bretagne et de Vendée* paraît le 15 de chaque mois, par livraisons de 80 pages au moins, format in-8°.

#### PRIX DE L'ABONNEMENT

Par la poste... 15 fr. par an. || Pour Nantes... 12 fr. par an.

ON SOUSCRIT A LA REVUE DE BRETAGNE ET DE VENDÉE CHEZ

A Nantes.. Au bureau de la Revue, pl. du Commerce, 4. M. ZELIG, rue de l'Évêché. LIBAROS. F. DOUILLARD frères, succs de GUÉRAUD.	A Brest... LEFOURNIER.
A Paris... DUMOULIN, libraire, quai des Grands-Augustins, 43. A. AUBRY, rue Dauphine, 46.	A Angers... COSNIER et LACHÈSE.
A Rennes.. VERDIER. GANCHE. FOUGERAY. DENIEL. HAUVESPRE.	A Eorient... CHARLES.
A Vannes.. GALLES.	A Fontenay... FILLON.
A St-Brieuc. PRUD'HOMME.	A Luçon... BIDEAUX. HYMON-THIBAL.
A Quimperlé. TH. CLAIRET.	A Vitré... BELOUIN.
	A Morlaix.. ROGER. LE LÉDAN.
	A Lannion.. LE GOFFIC.
	A Dinan... HUART.
	A Redon... DUBOIS.
	A St-Malo.. CONI.
	A Tréguier.. LE FLEM.
	A Pontivy... LE GALL.
	A Fougères. BREHIER.